

Inhaltsverzeichnis

DE L'ÂME ET DE SON ORIGINE.	1
LIVRE PREMIER. ERREURS DE VINCENT VICTOR.	1
LIVRE DEUXIÈME. ERREURS DE VINCENT VICTOR.	26
LIVRE TROISIÈME. LES ONZE ERREURS DE VINCENT VICTOR.	45
LIVRE QUATRIÈME. SPIRITUALITÉ DE L'ÂME.	60

Titel Werk: De natura et origine animae Autor: Augustinus von Hippo Identifier: CPL 345 Time: 5. Jhd.

Titel Version: De l'âme et de son origine Sprache: français Bibliographie: DE L'ÂME ET DE SON ORIGINE. Traduction de M. l'abbé BURLERAUX. Oeuvres complètes de saint Augustin traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Raulx, Bar-Le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1869, Tome XV, p. 481-745 ; Tome XVI ; Tome XVII, p. 1-242.

DE L'ÂME ET DE SON ORIGINE.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

Le grand Docteur avait plusieurs fois, dans ses écrits, avoué son impuissance à résoudre, par la simple raison, le problème de l'origine de l'âme. Un jeune africain, passé récemment du parti des rogatistes à la communion catholique, fut étonné qu'un homme comme Augustin gardât des doutes sur une question dont la solution lui paraissait si facile. Vincent Victor (c'était le nom du philosophe novice) avait trouvé chez un prêtre espagnol, appelé Pierre, un des ouvrages où Augustin exposait ses incertitudes sur la question ; c'est à ce prêtre espagnol que Vincent adressa deux livres dirigés contre le grand évêque. Un ami d'Augustin, le moine René, rencontra à Césarée les deux livres de Vincent Victor, les fit copier et les envoya à l'évêque d'Hippone, en les accompagnant d'une lettre pleine d'excuses sur la liberté qu'il prenait. Augustin y répondit par quatre livres le premier adressé au moine René, le deuxième au prêtre espagnol, les deux derniers à Victor lui-même.

LIVRE PREMIER. ERREURS DE VINCENT VICTOR.

Augustin y relève la témérité et les erreurs de Vincent Victor sur la nature et l'origine de l'âme. Il examine les témoignages de la sainte Ecriture, cités par Vincent, et prouve qu'ils ne sont pas en faveur de la thèse de son adversaire.

1.

Bien-aimé frère René, nous avons la preuve de votre sincérité à notre égard, de votre fraternelle bienveillance, et de l'affection qui vous unit à nous. Mais vous venez de me donner un nouveau témoignage de votre affection et de votre dévouement en m'adressant deux livres composés par un homme que je ne connaissais aucunement et qui n'en est pas moins estimable. J'ai donc reçu, l'été dernier, les deux livres de Vincent Victor, car tel est le nom que je trouve inscrit en tête de ces ouvrages; mais comme j'étais absent à cette époque, ils n'ont pu m'être remis que vers la fin de l'automne. Ne sommes-nous pas unis d'une amitié trop étroite, pour qu'il vous fût possible de ne pas me communiquer les écrits de quelque auteur que ce fût, dans lesquels mon nom se trouverait engagé et ma doctrine contredite ? Vous avez donc fait ce qu'un ami sincère et généreux devait faire.

2.

Toutefois je regrette vivement de n'être point encore connu de votre sainteté, comme je voudrais l'être. En effet, ne craigniez-vous pas de m'offenser, en me faisant connaître les injures dont un écrivain daignait me couvrir? Mais de tels sentiments me sont tellement étrangers que je n'aurai même pas la pensée de me plaindre des outrages que j'aurai pu recevoir de la part de cet auteur. Puisque sur certains points il ne partageait pas mes idées, pourquoi se serait-il condamné au silence ? Je déclare donc sincèrement que je lui sais gré d'avoir parlé, puisqu'il m'est donné de lire ses écrits. Sans doute, c'est à moi-même directement qu'il aurait dû s'adresser, plutôt que de m'accuser auprès d'un tiers; mais comme il m'était inconnu, il n'aura point osé engager avec moi la réfutation de mes écrits. Il n'a même pas jugé nécessaire de me consulter, parce qu'il se croyait bien sûr de toutes les opinions qu'il émettait. Enfin, je lui tiens compte d'avoir agi pour plaire à un ami qui l'aurait forcé à prendre la plume. Supposé donc que, dans la chaleur du discours, il lui soit échappé quelques paroles blessantes pour moi, je crois que l'injure était loin de sa pensée et qu'il n'a fait qu'obéir à l'énergie d'opinions directement opposées aux miennes. En effet, dès qu'un homme qui m'est inconnu se pose mon adversaire, je reste persuadé que sa pensée vaut mieux que son langage, et qu'avant d'accuser il est profondément convaincu. Peut-être même qu'il n'a voulu agir que dans mon intérêt, car il savait fort bien que ses écrits parviendraient jusqu'à moi; je comprends dès lors qu'il se soit refusé à me sentir dans l'erreur sur une matière dans laquelle il se croyait en possession de la vérité. Dès lors, tout en repoussant ses opinions, je dois lui savoir gré de sa bienveillance, voilà pourquoi je le réfuterai avec douceur, au lieu de le reprendre avec amertume; je m'y crois d'autant plus obligé qu'il est rentré depuis peu dans la communion catholique, et je l'en félicite. En effet, j'apprends qu'il vient de quitter la secte des Donatistes ou plutôt des Rogatistes ; et s'il veut que sa conversion nous procure une joie véritable, il doit comprendre et embrasser courageusement la vérité catholique.

3.

La parole ne lui fait pas défaut pour développer ses opinions. Dès lors, tout ce que l'on peut désirer, c'est que ces opinions soient justes, qu'il ne rende pas attrayant ce qui est inutile, et que tous ses frais d'éloquence n'aient pour objet que la vérité. Pourtant, je reprocherais à son style certaines incorrections et surtout une grande redondance. Je vois dans votre lettre que votre maturité s'est choquée de ces défauts. Mais ils peuvent être facilement corrigés; et d'ailleurs, sans porter aucune atteinte à la foi, de tels défauts peuvent être aimés par des esprits légers et tolérés par des esprits graves. Nous avons des hommes écumeux dans leurs discours, mais qui ne laissent pas d'être purs dans leur foi. Espérons donc que ces défauts, qui seraient encore tolérables, s'ils duraient, se modifieront et disparaîtront avec le temps; notre auteur n'est encore qu'un jeune homme; l'âge et l'application suppléeront à son inexpérience; la maturité des années remédiera à la crudité de son langage. En effet, il serait triste et dangereux que l'éloquence fût mise au service de l'erreur: ce serait boire le poison dans une coupe d'un grand prix.

4.

Je commence par signaler les principales erreurs qui se rencontrent dans sa discussion. Il soutient, et il a raison, que l'âme a été créée par Dieu, et qu'elle n'est ni une partie ni la nature de Dieu ; mais comme il ne veut pas qu'elle ait été tirée du néant, et qu'il ne cite aucune créature d'où l'âme ait pu être créée, on est amené nécessairement à conclure que c'est de sa propre nature que Dieu a tiré l'âme, puisqu'il ne l'a tirée ni du néant ni d'aucune autre créature. Vincent croit avoir échappé à cette conclusion et ne sait pas qu'elle découle naturellement de ses principes; en sorte que l'âme ne serait autre chose que la substance même de Dieu. Il suivrait de là que Dieu se serait servi de sa propre nature pour faire quelque chose, et que le créateur de cette chose en aurait été lui-même la matière ; par conséquent, la nature de Dieu aurait été soumise au changement, et condamnée par Dieu lui-même à déchoir de son état d'immutabilité primitive et absolue. Votre intelligence est trop droite et trop fidèle pour ne pas comprendre aussitôt qu'une telle doctrine est directement contraire à la foi, et comme telle doit être énergiquement repoussée. Dira-t-on que cette âme a été faite du souffle de Dieu, ou que ce souffle de Dieu est devenu l'âme, et qu'ainsi l'âme n'est point créée de Dieu, mais du néant par Dieu ? Quand un homme souffle, il ne tire pas son souffle du néant, puisqu'il ne fait que rendre à l'air environnant ce qu'il en a tiré. On supposerait donc que Dieu aurait été environné d'air, qu'il en aurait aspiré une certaine quantité, qu'il aurait ensuite expiré quand il souffla sur la face de l'homme, et de cette manière lui créa une âme. Dans cette hypothèse le souffle de Dieu pourrait n'être plus une partie de lui-même, mais une quantité plus ou moins grande de l'air ambiant qui l'entourait. Mais loin de nous la pensée seule de nier que Dieu ait pu tirer du néant le souffle de vie qui constituait l'homme une âme vivante ! Loin de nous ces cruelles angoisses au sein desquelles

nous serions réduits à penser, ou bien que Dieu a eu besoin d'autre chose que lui-même pour en former ce souffle, ou bien que c'est de sa propre nature qu'il a formé cette âme que nous voyons essentiellement sujette au changement ! Tout ce qui est fait de lui doit nécessairement participer à sa nature et être essentiellement immuable. Or, tous conviennent que notre âme est sujette au changement; elle n'est donc point faite de la nature de Dieu, puisque Dieu est essentiellement immuable. Si donc notre âme n'a été tirée d'aucune autre nature, elle a été nécessairement tirée du néant et créée par Dieu.

5.

Il soutient ensuite que notre âme n'est point un esprit, mais un corps; pouvons-nous douter de cette assertion, quand nous l'entendons affirmer que nous sommes composés, non pas d'une âme et d'un corps, mais de deux et même de trois corps? Nous sommes formés, dit-il, d'un esprit, d'une âme et d'un corps, et ces trois choses sont réellement trois corps; n'est-ce pas dire clairement que nous sommes un assemblage de trois corps ? C'est à lui et non pas à vous que je voudrais démontrer toutes les absurdités qui découlent d'un semblable principe. Toutefois, cette erreur est encore tolérable dans un homme qui ne sait point encore qu'il peut exister telle substance qui, sans être un corps, peut en présenter extérieurement la ressemblance.

6.

Mais peut-on tolérer, dans son second livre, le mode de solution qu'il essaie de donner à la difficile question du péché originel, en ce qui concerne le corps et l'âme, si l'on suppose que l'âme ne nous est pas transmise par voie de génération, mais est en nous le résultat immédiat d'un nouveau souffle de Dieu? Voici donc la voie qu'il propose pour dénouer cette profonde et fatigante question : « Ce n'est point sans une raison bien sage que l'âme recouvre par la chair l'ancienne habitude qu'elle semblait avoir insensiblement perdue par la chair; et c'est ainsi qu'elle commence à renaître par la chair, comme c'est par elle qu'elle avait mérité d'être souillée ». Que pensez-vous de la présomption d'un homme qui ose braver la profondeur du précipice et décider que c'est par la chair que l'âme a mérité d'être souillée? Peut-il donc nous expliquer comment l'âme, avant d'être unie à la chair, avait mérité d'être souillée par elle ? En effet, si c'est par la chair que l'âme a mérité la souillure du péché, qu'il nous dise, s'il le peut, comment l'âme avant son péché a mérité d'être souillée par la chair. Ce triste droit d'être jetée dans une chair coupable pour en contracter la souillure, ou bien lui venait de sa nature, ou bien, ce qui serait pire encore, elle l'avait reçu de Dieu. On ne nous dira pas, je pense, que ce droit elle le tenait de la chair dès avant de lui être unie, et que c'est par elle qu'elle a mérité d'être jetée dans la chair pour en contracter la souillure. Si ce droit elle le tient d'elle-même, comment peut-elle l'avoir acquis, puisque avant son union avec la chair elle n'avait commis aucune faute ? L'aurait-elle donc reçu de Dieu ? Mais c'est

là un blasphème que personne ne tolérera et que l'on ne saurait émettre impunément. Je ne demande pas ici quelle faute l'âme a pu commettre depuis son union avec la chair, pour mériter d'être condamnée; mais comment, avant d'être unie à la chair, elle a pu mériter d'être unie à la chair pour en contracter la souillure. J'attends une réponse de la part de celui qui a osé dire que l'âme avait mérité d'être souillée par la chair.

7.

Dans un autre passage du même livre, voulant résoudre cette même question dans laquelle il s'est engagé témérement, Vincent Victor prête à ses adversaires les paroles suivantes : « Pourquoi », disent-ils, « Dieu « a-t-il frappé l'âme d'un châtiment injuste jusqu'à la reléguer dans un corps de péché et la condamner à devenir pécheresse par son union avec la chair, quand elle n'avait pu pécher sans cette chair? » Engagé dans ce gouffre rempli d'écueils, il dut chercher à échapper au naufrage et ne point s'élancer dans une impasse d'où il ne pourrait se tirer qu'en reculant, c'est-à-dire en se repentant de sa témérité. Il voudrait donc, mais en vain, se débarrasser de la prescience de Dieu. Cette prescience connaît par avance les pécheurs que Dieu doit guérir, mais ce n'est pas elle qui les rend pécheurs. Supposer que Dieu délivre du péché des âmes qu'il a lui-même jetées innocentes et pures dans le péché, ce serait supposer qu'il guérit lui-même la blessure qu'il nous a faite, et non pas qu'il a rencontrée en nous. Or, que Dieu éloigne de nous la simple pensée de dire que, quand le Seigneur purifie l'âme des enfants, il ne fait que réparer le mal qu'il a lui-même produit, en jetant ces âmes, jusque-là innocentes, dans une chair pécheresse, qui devait les souiller du péché originel ! Pourtant ce sont ces âmes mêmes que notre adversaire accuse d'avoir mérité d'être souillées par la chair, sans pouvoir nous expliquer comment, avant d'être unies à la chair, elles ont pu mériter ce cruel châtiment.

8.

Se flattant donc, mais vainement, de pouvoir résoudre cette difficile question de la prescience de Dieu, il ne fait que s'y enfoncer davantage, quand il s'écrie: « Quoique l'âme qui (avant. d'être unie à la chair) n'a pu être pécheresse, ait mérité d'être pécheresse (par la chair), cependant elle n'est point restée dans le péché, parce que, préfigurée en Jésus-Christ, elle n'a pas dû demeurer dans le péché, pas plus qu'elle n'avait su s'y jeter d'elle-même. En disant de l'âme qu' « elle n'a pu être pécheresse », ou qui « elle n'a pu être dans le péché », j'ai tout lieu de croire qu'il parle de l'âme avant son union avec la chair. En effet, si l'âme ne passe pas des parents aux enfants par voie de génération, elle n'a pu être coupable du péché originel ou demeurer dans le péché originel que par son union avec la chair. Par conséquent, si nous voyons bien comment l'âme est délivrée du péché par la grâce, nous ne voyons pas comment elle a mérité d'adhérer au péché. Mais alors, que veulent dire ces paroles : « Quoique l'âme ait mérité d'être pécheresse, cependant elle n'est point demeurée

dans le péché? » Si je lui demande pourquoi elle n'est pas demeurée dans le péché, il me répondra, et avec raison, que la grâce de Jésus-Christ l'en a délivrée. C'est bien, je comprends comment l'âme pécheresse d'un enfant a été justifiée, mais qu'il me fasse donc comprendre également comment cette âme a mérité de devenir pécheresse.

9.

Il a posé des prémisses; la suite y répond-elle ? Écoutons comment il se pose à lui-même la question : « D'autres opprobres attendent les plaintifs murmures des crieurs médisants ; et alors, semblables à des hommes tombés d'un épais tourbillon, nous roulons tristement au sein de rochers escarpés ». Si je lui appliquais ces paroles, peut-être s'éveillerait en lui le feu de la colère. Ce sont cependant là ses propres paroles ; c'est en ces termes qu'il proposait la question dans laquelle il devait nous dévoiler les rochers contre lesquels il devait faire naufrage et se briser. Ainsi couvert d'horribles meurtrissures, il devait en arriver au point que le salut ne lui serait possible qu'en rétractant son propre langage. Comment, en effet, aurait-il pu préciser en vertu de quel mérite précédent l'âme était devenue pécheresse, et prouver que, avant tout péché de sa part, elle avait mérité de le devenir? Être conçu dans une iniquité qui nous est étrangère; avant de sortir du sein maternel être déjà coupable de péché; comment donc peut-on mériter une aussi horrible destinée, si ce n'est par le péché ? D'un autre côté, les âmes des enfants régénérés en Jésus-Christ sont délivrées de ce châtiment sans aucun mérite antérieur et par une grâce purement gratuite, car le caractère de toute grâce, c'est d'être gratuite¹. J'admire sans doute ce génie profond qui, dans une question aussi difficile, s'indigne de nos hésitations non pas savantes mais prudentes; mais du moins qu'il nous dise, s'il le peut, quel est ce châtiment que l'âme a contracté sans l'avoir mérité, et dont elle est délivrée par la grâce, sans aucun mérite de sa part. Qu'il le dise et qu'il le prouve. Je ne me mon. trerais pas aussi exigeant s'il n'avait pas dit que l'âme a mérité de devenir pécheresse. Le mérite acquis par elle était-il bon ou mauvais? S'il était bon; comment n'a-t-il obtenu à l'âme que de tomber dans le mal ? S'il était mauvais, comment l'âme a-t-elle pu le contracter avant tout péché de sa part? J'insiste: si ce mérite était bon, ce n'est pas gratuitement, mais en vertu d'un droit véritable que l'âme est délivrée par la grâce, puisque cette grâce a été antérieurement méritée; et dès lors cette grâce n'est plus une grâce. Si ce mérite était mauvais, alors quel était-il; l'âme aurait-elle donc mérité de venir dans la chair, dans laquelle elle ne serait pas venue si elle n'y avait été jetée par celui qui est exempt de toute iniquité? A moins donc qu'il ne veuille s'enfoncer toujours plus avant dans l'abîme, jamais votre adversaire n'essaiera de prouver que l'âme a mérité de devenir pécheresse. Quant à ces enfants qui obtiennent dans le baptême la rémission du péché originel, ne lui enseignent-ils pas clairement que la prescience de Dieu ne saurait nuire en quoi que ce soit à ceux qui sont prédestinés à la vie éternelle, à plus forte raison les rendre elle-même coupables d'un

¹Sag. IV, 11.

péché d'autrui? Ceci toutefois serait encore tolérable, si son langage ne venait pas rendre la difficulté inextricable en disant que l'âme a mérité de devenir pécheresse. Si donc il désire se tirer d'embarras, il n'a qu'un seul parti à prendre, c'est de désavouer ce qu'il a dit.

10.

Il crut devoir s'occuper également des enfants qui meurent avant d'avoir reçu le baptême de Jésus-Christ, il osa leur promettre non-seulement le paradis, mais même le royaume des cieux. Il le fallait bien, car il eût été par trop cruel de soutenir que Dieu condamne à la mort éternelle des âmes qu'il a jetées dans une chair de péché, sans l'avoir mérité par aucun péché précédent. Toutefois, il s'aperçoit bientôt qu'il a dû commettre une erreur en soutenant que, sans aucune grâce de Jésus-Christ, les âmes des enfants peuvent être rachetées pour la vie éternelle, et qu'elles peuvent obtenir la rémission du péché originel sans le baptême de Jésus-Christ. Mesurant donc du regard la profondeur de l'abîme où il se précipite, il s'écrie : « Je pense que ces enfants doivent leur bonheur aux oblations assidues et aux sacrifices offerts par les saints prêtres ». C'est là encore une proposition à laquelle il n'échappera qu'en la rétractant. Pour qui le sacrifice du corps de Jésus-Christ doit-il être offert, si ce n'est pour ceux qui sont membres de Jésus-Christ ? Ne lisons-nous pas : « Celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu² » ; et ailleurs : « Celui qui a donné sa vie pour moi la retrouvera³ ? » N'est-il donc pas évident qu'on ne devient membre de Jésus-Christ qu'en recevant le baptême de Jésus-Christ ou en mourant pour Jésus-Christ?

11.

⁴ Pour infirmer l'absolue nécessité du baptême, on avait cité le fait du bon larron qui confessa la divinité de Jésus-Christ sur la croix avant d'avoir offert sa vie en sacrifice à l'exemple du Sauveur. Or, saint Cyprien range ce bon larron au nombre des martyrs qui sont baptisés dans leur propre sang, comme il est arrivé à plusieurs, pour qui les bourreaux ont été plus pressés que les ministres du baptême. A ses yeux le bon larron, confessant la divinité de Jésus-Christ sur la croix, fit un acte aussi méritoire que s'il avait été réellement crucifié pour Jésus-Christ. Le bois de la croix, devant lequel la foi des disciples s'était desséchée, fit réellement fleurir la sienne, sans attendre que les gloires de la résurrection vinssent renouveler, comme elles le firent pour les Apôtres, ce que les terreurs de sa mort avaient détruit. Les Apôtres avaient désespéré de leur maître mourant, le bon larron espéra en celui qui partageait son dernier supplice; les Apôtres abandonnèrent l'auteur de la vie, le bon larron pria celui dont le châtiment lui était commun; les Apôtres pleurèrent sa mort comme on pleure

²Sag. IV, 11.

³Jean, XIV, 2.

⁴Gen. I, 20, 21.

la mort d'un homme ordinaire, le larron crut que cette mort serait suivie d'une prompte résurrection; les Apôtres quittèrent celui qui leur avait promis le salut, le larron adora celui qui lui était associé dans le supplice de la croix. N'eut-il donc pas tout le mérite d'un martyr, celui qui crut en Jésus-Christ au moment où ceux qui devaient être martyrs sentirent leur foi défaillir? C'est ainsi du moins qu'en jugea le Sauveur lui-même, puisque, sans exiger que ce larron eût reçu le baptême, et le croyant entièrement purifié par une sorte de martyre, il lui promit la possession du bonheur éternel⁵. Qui de nous d'ailleurs n'admirerait pas la foi, l'espérance, la charité avec lesquelles il chercha la vie dans un mourant, et avec lesquelles, à plus forte raison, il aurait pu accepter la mort pour Jésus-Christ vivant? L'on a dit enfin, et rien ne s'y oppose, que ce larron, animé d'une foi si vive et suspendu tout près du Sauveur crucifié, avait été purifié par l'eau mystérieuse qui jaillit du côté entr'ouvert de Jésus-Christ et qui lui servit de baptême. Et puis nous ne pouvons savoir si, avant de subir sa condamnation, ce larron n'avait pas été baptisé; je garderai donc le silence sur ce point. On est libre d'en penser ce que l'on voudra, pourvu ensuite qu'on ne s'appuie pas sur l'exemple de ce bon larron pour infirmer la nécessité du baptême, proclamée par le Sauveur; pourvu qu'on n'établisse pas pour les enfants morts sans baptême je ne sais quel séjour de bonheur, tenant le milieu entre la damnation et le royaume des cieux. En effet, l'hérésie pélagienne n'a pas reculé devant cette hypothèse, et en cela elle était conséquente avec elle-même; car, n'admettant aucun péché originel dans les enfants, elle n'avait pas à craindre pour eux la damnation; d'un autre côté, elle ne leur promettait le royaume des cieux qu'à la condition qu'ils recevraient; le sacrement de baptême. Quant à notre adversaire, tout en proclamant que les enfants sont coupables du péché originel, il a bien osé promettre le royaume des cieux à ceux mêmes qui meurent sans baptême; les Pélagiens avaient reculé devant une telle hardiesse, quoiqu'ils n'admissent pas l'existence du péché originel. De là vous pouvez juger des liens étroits où l'enserme sa présomption, à moins qu'il ne rétracte ce qu'il a écrit.

12.

On cite également Dinocrate, frère de sainte Perpétue; mais d'abord, cette histoire n'est point authentique; et puis l'auteur qui la rapporte, que ce soit la sainte elle-même ou tout autre, ne dit nulle part d'une manière claire et positive que cet enfant de sept ans était mort sans baptême; nous lisons seulement que, sur le point de subir le martyre, sainte Perpétue pria pour son frère, que sa prière fut exaucée et que l'enfant passa du séjour des châtiments dans le lieu du repos. Est-ce que les enfants à cet âge ne sont pas encore capables de mentir ou de dire la vérité, d'avouer leurs fautes ou de les nier? Les enfants que l'on baptise à sept ans ne sont-ils pas déjà capables de répéter le symbole et de répondre pour eux-mêmes? Qui sait donc si cet enfant, après avoir reçu le baptême, n'avait pas été initié à l'idolâtrie par son père infidèle et impie? Mourant dans cet état, il aurait été condamné à des expiations

⁵Sag. IV, 11.

proportionnées au degré de sa faute, et en aurait reçu pleine et entière condonation par les prières de sa soeur et par les mérites du sang qu'elle allait répandre.

13.

Lors même que, sans porter aucune atteinte à la foi catholique et à la discipline ecclésiastique, on accorderait, sans aucune raison du reste, à notre adversaire, que le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ puisse être offert pour des hommes non baptisés, quel que soit leur âge, et que cet acte religieux puisse les aider à parvenir au royaume des cieux, il aurait toujours à s'expliquer sur le sort de tant de milliers d'enfants qui appartiennent à des parents impies, n'obtiennent de la part des justes aucune pitié divine et humaine, et sortent de cette vie dans l'âge le plus tendre et sans avoir été régénérés dans les eaux du baptême. Qu'il nous explique donc, s'il le peut, comment ces âmes ont mérité de devenir pécheresses, jus qu'au point d'être jamais délivrées de leurs péchés. Si je lui demande pourquoi elles méritent d'être damnées, quand elles ne reçoivent pas le baptême, il me répond sagement que c'est à cause du péché originel. Si je lui demande comment elles ont contracté le péché originel, il me répond que c'est par leur union à une chair pécheresse. Si je lui demande comment des âmes qui n'avaient commis aucune faute avant d'être unies à la chair ont pu mériter d'être condamnées à s'unir à une chair pécheresse, il ne sait plus que répondre; il ne peut m'expliquer comment elles se trouvent réduites à subir la contagion des péchés d'autrui jusqu'au point que la régénération du baptême leur soit refusée et qu'elles ne trouvent aucun sacrifice pour expier leurs fautes. Combien d'enfants sont nés et naissent encore absolument privés de tous secours spirituels ! Devant un fait comme celui-là, toute argumentation devient impuissante. En effet, nous ne demandons pas comment ces âmes ont mérité d'être damnées, depuis leur union avec une chair pécheresse; nous demandons comment elles ont mérité d'être condamnées à subir l'union d'une chair pécheresse, puisque avant cette union elles n'étaient coupables d'aucun péché. Il ne s'agit pas de répondre : « La participation du péché d'autrui n'a nui d'aucune manière à ceux auxquels, dans sa prescience éternelle, Dieu avait préparé le puissant remède de la rédemption ». Nous parlons en ce moment de ceux qui, mourant avant d'avoir reçu le baptême, n'ont eu aucune part à la rédemption. Qu'on ne nous dise pas : « Les âmes qui n'ont pas été justifiées par le baptême le seront par les nombreux sacrifices que l'on offre pour elles; et ce n'est que dans cette prévision que Dieu a voulu, les faire participer aux péchés d'autrui, sans leur faire courir la chance de la damnation éternelle, et avec l'espérance d'un bonheur sans fin ». Nous parlons en ce moment des enfants qui appartiennent à des parents impies et incapables par là même de leur être d'aucun secours. Et puis, quand ces secours leur seraient prodigués, ils n'aideraient en rien des âmes qui n'ont pas reçu le baptême. Dans le livre des Macchabées il est fait mention des sacrifices offerts pour les morts⁶; mais ces morts, tout pécheurs qu'ils

⁶Sag. IV, 11.

pouvaient être, n'en auraient retiré aucun avantage, si avant de mourir ils n'avaient pas reçu la circoncision.

14.

Que notre adversaire se mette donc en mesure de répondre quand, on lui demande d'expliquer comment une âme, jusque-là exempte de tout péché originel ou actuel, a pu mériter d'être condamnée à subir le péché originel d'autrui sans pouvoir en obtenir la rémission. De deux choses l'une : ou bien qu'il affirme que les âmes des enfants qui meurent sans baptême, et pour lesquels n'est offert aucun sacrifice du corps du Seigneur, sont néanmoins délivrées du lien du péché originel, quoique l'Apôtre enseigne clairement que tous sont condamnés pour un seul péché⁷, si la grâce ne vient pas leur appliquer les mérites de la rédemption opérée par un seul. Ou bien qu'il soutienne que les âmes, sans avoir aucun péché personnel ou originel, les âmes innocentes, simples et pures, sont jetées dans l'éternelle damnation par un Dieu juste, quand il les unit à une chair pécheresse avec la prévision qu'elles n'en seront pas délivrées.

15.

Ni l'une ni l'autre de ces deux affirmations ne saurait être soutenue. Il en est une troisième qui n'est pas mieux fondée : elle consisterait à dire que les âmes, avant d'être unies à un corps, ont déjà péché et mérité par là de se voir condamnées à s'unir à la chair. L'Apôtre affirme hardiment qu'avant d'être unies à un corps, les âmes n'ont fait aucun bien ni aucun mal⁸. Il suit de là que si les enfants ont besoin d'obtenir la rémission de leurs péchés, cette rémission ne peut tomber que sur le péché originel. Une quatrième hypothèse se présente, encore. A la vue des enfants qui meurent sans baptême, peut-on dire que si leur âme a été condamnée à habiter cette chair pécheresse et à y trouver sans ressource la mort éternelle, c'est que Dieu prévoyait qu'abusant de leur libre arbitre, elles profiteraient d'un âge plus avancé pour se livrer au mal? Malgré l'extrême embarras qui l'obsède, notre adversaire n'a pas osé porter jusque-là sa témérité. Il a même protesté brièvement et ouvertement contre cette folle assertion, quand il s'est écrié : « Dieu serait injuste s'il jugeait un homme avant sa naissance sur la simple prescience de l'imperfection des oeuvres de sa volonté ». C'est ainsi qu'il s'exprimait quand il répondait à cette question : Pourquoi Dieu créait-il l'homme, puisqu'il savait à l'avance que cet homme se livrerait au mal? En effet, ce serait réellement juger un homme avant sa naissance que de refuser de le créer par la raison qu'une fois créé il se rendrait pécheur. J'approuve cette réponse, et je dis avec lui que l'homme doit être jugé uniquement sur les actions qu'il a faites, et non sur celles qu'il doit faire, quoique Dieu les connaisse parfaitement. En effet, si les péchés qu'un homme commettrait pendant sa vie

⁷Jean, XIV, 2.

⁸Sag. IV, 11.

ultérieure devaient peser sur son jugement quand il meurt avant d'avoir eu le temps de les commettre, quel bienfait aurait donc reçu celui « qui a été enlevé, de peur que la malice ne changeât son intelligence⁹ », puisqu'il devait être jugé sur la malice qu'il aurait eue en vivant plus longtemps, et non selon l'innocence qu'il possédait au moment de sa mort? Après avoir reçu le baptême, les hommes ne sont-ils pas capables, non-seulement de pécher, mais même d'apostasier? Supposons donc un enfant qui meurt après son baptême et qui aurait apostasié s'il avait vécu; n'aura-t-il donc rien gagné à « être enlevé dans la crainte que la malice ne changeât son intelligence? » En vertu de la prescience infinie de Dieu, sera-t-il jugé, non pas comme un membre fidèle de Jésus-Christ, mais comme un apostat? Si des péchés qui n'existent encore, ni dans la réalité, ni même dans la pensée de l'homme, mais seulement dans la prescience divine, sont néanmoins punis, n'eût-il pas été préférable que nos deux ancêtres fussent chassés du paradis avant leur péché, plutôt que de pécher dans un lieu aussi saint et aussi fortuné? Et que deviendra donc la prescience, si son objet ne se réalise pas? Ce qui ne doit pas arriver peut-il être connu comme devant arriver? Comment donc punir des péchés qui n'existent pas, c'est-à-dire qui n'ont été commis ni avant l'union de l'âme avec le corps, ni depuis cette union, que la mort est venue rompre prématurément?

16.

Il s'agit ici de l'âme d'un enfant qui est mort trop jeune pour avoir pu faire usage de son libre arbitre, et dont l'âme a été jetée dans la chair jusqu'à ce que la mort vînt l'en délivrer. Parce qu'il meurt sans baptême, il est damné; mais quelle peut être la cause de cette damnation, si ce n'est le péché originel? Nous ne nions pas du reste que ce péché ne suffise à lui seul pour mériter à une âme une trop juste condamnation, puisque toute loi doit toujours avoir une sanction. Mais je voudrais que l'on me dît pourquoi l'âme a été condamnée à contracter ce péché, si cette âme ne descend point par voie de génération de ce premier pécheur qui avait été constitué le père du genre humain. D'un autre côté, il est bien établi que Dieu ne damne pas les innocents et qu'il ne rend pas coupables ceux dont il reconnaît la justice; il est également certain que le seul moyen de délivrer les âmes; soit du péché originel, soit des péchés personnels, c'est le baptême de Jésus-Christ tel qu'il a été confié à l'Eglise; il est également certain qu'avant d'être unies à la chair les âmes n'ont pu commettre aucun péché; enfin il est hors de doute qu'une loi juste ne saurait condamner des péchés avant qu'ils fussent commis et surtout qui ne l'ont jamais été. Notre adversaire doit accepter ces quatre propositions. Mais alors qu'il nous explique, s'il le peut, la raison pour laquelle ces âmes, qui seront damnées pour avoir été séparées de leur corps avant d'avoir reçu le baptême, ont pu être jetées dans une chair pécheresse sans avoir mérité ce triste sort par aucun péché antérieur, et réduites à y contracter un péché qui sera pour elles une cause légitime de damnation. Au nom de la plus rigoureuse équité et de la droite raison, il se refusera

⁹Jean, XIV, 2.

certainement à dire, ou bien que Dieu rend pécheresses des âmes qui étaient sans péché; ou bien que le sacrement de Jésus-Christ n'est point nécessaire pour effacer en elles le péché originel ; ou bien qu'elles ont péché dans un état antérieur à leur union avec la chair; ou bien enfin qu'elles sont condamnées pour des péchés dont elles n'ont jamais été coupables. Après avoir rejeté ces quatre propositions qui heurtent en effet le plus simple bon sens, dira-t-il que les enfants ne sont coupables d'aucun péché originel, et que, même en mourant, sans avoir reçu le baptême, ils ne portent en eux aucune cause de damnation? Un tel langage le jetterait immédiatement dans l'hérésie pélagienne et lui en mériterait toutes les condamnations. Pour échapper à cette cruelle alternative, il ferait mieux de s'en tenir à mon hésitation sur l'origine de l'âme, plutôt que de se livrer à des affirmations qui révoltent la raison humaine et que réprouve l'autorité divine; il s'épargnerait ainsi la honte de passer pour un insensé, en se refusant à l'aveu si naturel de son ignorance sur des questions aussi graves.

17.

Mais voici qu'il tente d'appuyer son opinion sur l'autorité des saintes Ecritures, et croit y trouver la preuve évidente que les âmes ne nous sont pas transmises par voie de génération, mais sont immédiatement créées par un nouveau souffle de Dieu. Qu'il me le prouve, s'il le peut, et j'avouerai franchement que c'est de lui que j'ai appris ce que je cherchais depuis longtemps avec ardeur. Mais qu'il invoque d'autres témoignages que ceux qu'il a cités, car ceux-ci n'ont absolument aucune valeur, je ne dis pas en eux-mêmes, mais relativement à la question de l'origine de l'âme. Il est certain, par exemple, que Dieu a donné aux hommes le souffle et l'esprit, selon cette parole du Prophète : « Ainsi parle le Seigneur qui a créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment, et qui donne le souffle au peuple qui est sur la terre, et l'esprit à ceux qui la foulent aux pieds¹⁰ ». Notre adversaire invoque ce passage en faveur de sa doctrine, et prétend que ces mots : « Il donne le souffle au peuple », affirment clairement que nous recevons immédiatement notre âme, non pas par voie de génération, mais par un souffle spécial de Dieu. S'il est conséquent avec lui-même, soutiendra-t-il encore que ce n'est pas Dieu qui nous a donné directement notre chair parce qu'elle naît de la chair de nos parents? Parlant du grain de froment, l'Apôtre n'a-t-il pas dit: « Dieu lui donne le corps qu'il veut¹¹ ? » Qu'il nie donc, s'il en a la hardiesse, que le froment naît du froment et l'herbe de la semence qui lui est propre. S'il n'ose le nier, comment peut-il savoir dans quel sens il a été dit: « Dieu donne le souffle au peuple » ; est-ce en le tirant des parents, est-ce en le produisant à nouveau pour chaque âme particulière?

¹⁰Sag. IV, 11.

¹¹Jean, XIV, 2.

18.

De même, comment sait-il que ces paroles : « Dieu donne le souffle au peuple qui est sur la terre et l'esprit à ceux qui la foulent aux pieds », ne sont que la répétition de la même pensée sous deux formes différentes? Est-il bien sûr qu'il n'y est question que de l'âme humaine et nullement du Saint-Esprit? Si le souffle ne pouvait désigner, le Saint-Esprit, le Seigneur après sa résurrection aurait-il affecté de souffler sur ses disciples en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit¹² ? » Lirions-nous également dans les Actes des Apôtres : « Il se fit un grand bruit du ciel, comme un souffle violent, et il leur apparut comme des langues de feu qui vinrent se reposer sur chacun d'eux, et tous furent remplis du Saint-Esprit¹³? » Et si c'était cet événement qu'annonçait le Prophète, quand il disait : « C'est Dieu qui donne le souffle à son peuple de la terre ? » Et si c'était uniquement pour mieux faire comprendre sa pensée; qu'il l'a répétée en ces termes : « Et l'esprit à ceux qui la foulent aux pieds? » Du moins est-il évident que c'est là ce qui s'est réalisé, quand tous eurent été remplis du Saint-Esprit. Dirait-il qu'on ne peut donner le nom de peuple à cent vingt personnes qui se trouvaient alors réunies dans un, seul lieu? Du moins, lorsque quatre ou cinq mille hommes se trouvèrent réunis dans la même foi, furent baptisés et reçurent le Saint-Esprit¹⁴, hésiterait-on à dire que le peuple, cette multitude qui était sur la terre, ces hommes qui foulaient la terre sous leurs pieds, reçurent le Saint-Esprit? Quant à cet esprit qui est une partie constitutive de la nature humaine, qu'il nous soit donné par voie de génération ou par l'effet direct d'un souffle nouveau et spécial (car pour me prononcer sur ce point, j'attends de nouvelles lumières), il est certain que ce n'est pas quand ils foulent la terre de leurs pieds que les hommes reçoivent cet esprit, mais quand ils sont encore renfermés dans le sein maternel. Dieu, dès lors, donna le souffle à son peuple de la terre et l'esprit à ceux qui la foulaient aux pieds, lorsque tous ces nouveaux convertis reçurent en même temps le Saint-Esprit. Pour donner cet Esprit, Dieu n'exige pas d'ailleurs que tout son peuple soit réuni; il le donne à chaque homme en son temps, et il agira ainsi jusqu'au moment où ce peuple, après avoir quitté cette vie pour entrer dans une vie nouvelle, complètera au ciel le nombre des enfants de Dieu. Dans ce sens donc nous ne distinguons pas le souffle de l'esprit, nous ne voyons dans le texte qu'une simple répétition de la même pensée. C'est ainsi que nous ne distinguons pas celui qui habite dans le ciel, du Seigneur lui-même ; nous prenons dans le même sens le rire et la raillerie, tels que nous les trouvons dans le psaume : « Celui qui habite dans le ciel se rira d'eux, et le Seigneur les tournera en dérision¹⁵ » ; ces autres paroles du même Prophète ne sont également qu'une répétition : « Je vous donnerai les nations pour votre héritage, et jusqu'aux confins de la terre pour votre empire¹⁶ ». Héritage et empire ne sont qu'une seule

¹²Gen. I, 20, 21.

¹³Liv. II, n. 22.

¹⁴Sag. IV, 11.

¹⁵Jean, XIV, 2.

¹⁶Liv. III, n. 22, 23.

et même chose; nations et confins de la terre expriment la même idée; ce ne sont là que des répétitions. En lisant attentivement les saintes Ecritures, on y trouverait une multitude de locutions du même genre.

19.

Remarquons aussi que le mot grec qui nous occupe en ce moment est diversement interprété par les Latins; on le traduit alternativement par souffle, esprit et inspiration.

Voici par exemple une suite de passages dans lesquels le texte grec reproduit exactement le même terme, tandis que le latin s'exprime de trois manières différentes : « C'est Dieu qui donne le souffle au peuple sur la terre ; Dieu souffla sur la face de l'homme le souffle de la vie¹⁷ ». Que tout « esprit » loue le Seigneur¹⁸ ; c'est l'aspiration du Tout-Puissant qui nous « instruit ». On ne saurait douter qu'il ne s'agisse ici du Saint-Esprit lui-même, car il était question de savoir à quelle source les hommes puisent la sagesse, et voici la réponse : « Elle ne provient pas du nombre des années, mais de l'esprit qui est dans les hommes; car c'est l'aspiration du Tout-Puissant qui nous instruit ». Cette répétition n'avait-elle pas pour but de prouver que ce n'était point de l'esprit même de l'homme qu'il parlait quand il disait : « L'Esprit est dans l'homme? » Pour mieux prouver que ce n'est pas des hommes eux-mêmes que leur vient la sagesse, l'auteur ne fait que répéter sa pensée sous une autre forme, en disant

C'est l'aspiration du Tout-Puissant qui nous instruit¹⁹ ». Nous lisons un peu plus loin, toujours dans le même livre . «L'intelligence de mes lèvres comprend ce qui est pur; et si c'est l'Esprit divin qui m'a créé, c'est aussi l'aspiration du Tout-Puissant qui m'enseigne²⁰ ». Dans le texte grec une seule expression reste employée, le mot souffle. Il y aurait donc une grande témérité à ne pas appliquer à l'âme de l'homme ou à l'esprit de l'homme ces paroles : « C'est Dieu qui donne le souffle au peuple de la terre, et l'esprit à ceux qui la foulent aux pieds », quoique le sens immédiat semble désigner plutôt l'Esprit-Saint lui-même. Mais comment soutenir que dans ce passage le Prophète a formellement enseigné que si c'est de Dieu que nous recevons l'âme ou l'esprit, principe de vie en nous, ce n'est pas par voie de génération que cette âme nous est donnée ? La seule conclusion que l'on devrait chercher à tirer, ne serait-ce point de savoir si Dieu ne donne pas à l'homme son âme par voie de génération, comme c'est par voie de génération qu'il donne lui-même un corps, non-seulement à l'homme et à l'animal, mais encore au grain de froment et à toutes les plantes ; ou, s'il la crée immédiatement et par un souffle nouveau, comme il l'a fait pour le premier homme?

¹⁷Sag. IV, 11.

¹⁸Jean, XIV, 2.

¹⁹Gen. I, 20, 21.

²⁰Liv. II, n. 22.

20.

Certains interprètes se refusent à voir une répétition dans le texte prophétique, et soutiennent que ces premières paroles : « Dieu donna le souffle au peuple de la terre », se rapportent directement à l'âme; tandis que ces autres paroles : « Et l'esprit à ceux qui la foulent aux pieds », désignent directement le Saint-Esprit. Nous retrouverions ainsi le même ordre suivi plus tard par l'Apôtre : « Ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier; c'est le corps animal, et ensuite le corps spirituel²¹ ». Selon cette interprétation qui se prête beaucoup mieux aux développements oratoires, ces paroles : « Et à ceux qui foulent la terre aux pieds », désigneraient ceux qui auraient pour les choses de la terre le plus profond mépris. En effet, ceux qui reçoivent le Saint-Esprit sont embrasés d'amour pour les choses du ciel et de mépris pour les biens de la terre. Or, la foi n'est blessée par aucune de ces propositions, soit que l'on ne donne qu'une seule et même signification à ces deux mots souffle et esprit, pour désigner ce qui constitue l'essence de la nature humaine, ou pour désigner l'Esprit-Saint; soit que l'âme soit désignée par le souffle; et le Saint-Esprit par le mot esprit. En admettant qu'il ne s'agisse dans ce passage que de l'âme et de l'esprit de l'homme, il est hors de doute que c'est Dieu qui nous donne cette âme et cet esprit; mais il reste à savoir si Dieu nous le donne par voie de génération, comme c'est par voie de génération qu'il nous donne le corps et les membres; ou bien s'il crée chaque fois une âme nouvelle par un nouveau souffle qu'il inspire à chaque corps qui se forme. Avant de nous prononcer exclusivement pour l'un ou l'autre de ces deux modes, nous voudrions avoir sous les yeux des textes de la sainte Ecriture, non pas ambigus comme ceux que l'on nous cite, mais parfaitement clairs et explicites.

21.

On nous oppose le texte suivant d'Isaïe : « L'Esprit sortira de moi, et tout souffle vient de moi²² ». Ces mots : « L'Esprit sortira de moi », désignent l'Esprit-Saint dont le Sauveur a dit : « Il procède du Père²³ ». D'un autre côté, on ne saurait nier que l'âme humaine ne soit désignée par la seconde partie du texte : « Tout souffle vient de moi ». Mais le corps vient également de Dieu, et cependant on ne saurait douter qu'il ne nous soit donné par voie de génération. Il ne suffit donc pas de savoir que l'âme vient de Dieu, il faudrait encore que l'on pût nous dire si elle nous est donnée par voie de génération comme le corps, ou si elle nous est inspirée à chacun par un souffle nouveau et spécial.

²¹Sag. IV, 11.

²²Jean, XIV, 2.

²³Gen. I, 20, 21.

22.

Un troisième témoignage nous est proposé dans ces paroles de Zacharie : « C'est Dieu qui forme l'esprit de l'homme en lui-même²⁴ ». Personne n'en doute; mais nous demandons de quoi il le forme. Est-ce que ce n'est pas Dieu qui forme l'œil corporel de l'homme ? Rien plus, c'est en lui-même qu'il le forme, et cependant il est certain qu'il le forme par voie de génération. De même nous admettons que c'est Dieu qui forme l'esprit de l'homme en lui-même, mais nous demandons si c'est par voie de génération ou par un soufflé nouveau.

23.

Nous savons également que la mère des Macchabées, cette femme encore plus étonnante par ses vertus pendant le martyre de ses enfants qu'elle ne l'avait été par sa fécondité même, disait à ses enfants pour enflammer leur courage : « Je ne sais comment je vous ai engendrés dans mon sein; ce n'est point moi qui vous ai donné l'esprit et l'âme, ce n'est point moi qui ai formé à chacun de vous ce visage et ces membres; Dieu, qui a créé le monde et tout ce que le monde renferme, a aussi créé le genre humain, s'occupe de chacune de nos actions et vous rendra dans son infinie miséricorde l'esprit et l'âme que vous offrez pour lui²⁵ ». Ce langage clous est parfaitement connu, mais nous ne voyons pas ce qu'il prouve en faveur de notre adversaire. Un chrétien a-t-il jamais nié que Dieu fût l'auteur de l'âme et de l'esprit de l'homme ? Vincent Victor peut-il nier -que ce soit Dieu qui donne aux hommes la langue, les oreilles, les mains, les pieds, les sens, la forme et la nature des membres? S'il niait cette vérité capitale, il oublierait qu'il est chrétien. Mais le corps et tous-les membres du corps ne nous sont donnés que par voie de génération; reste donc à savoir comment l'esprit et l'âme nous sont donnés; sont-ils tirés de nos parents ou du néant? Ni de nos parents ni du néant, répond notre adversaire, mais de la nature même du souffle de Dieu, c'est-à-dire de Dieu lui-même. Une telle doctrine ne saurait être soutenue.

24.

Ainsi, quant aux textes qu'il emprunte à la sainte Ecriture, ils sont entièrement étrangers à la question particulière qui nous occupe et n'appuient aucunement sa doctrine. Comment donc peut-il s'écrier : « Nous ne cessons d'affirmer que l'âme est tirée du souffle de Dieu, puisqu'elle nous est donnée par Dieu et non par voie de génération ? » Mais recevons-nous donc le corps de tout autre que de celui par qui tout a été créé, de qui tout procède, par qui et en qui tout existe²⁶, quoique tout soit étranger à sa nature, et le simple résultat de son action ? « L'âme ne vient pas du néant », dit-il, « puisqu'elle vient de Dieu ». Je n'examine point encore dans quel sens ces paroles peuvent être vraies; seulement je soutiens qu'il

²⁴Sag. IV, 11.

²⁵Jean, XIV, 2.

²⁶Sag. IV, 11.

est dans l'erreur quand il affirme que l'âme n'est tirée ni de la génération ni du néant; je proteste contre une telle opinion. Il n'y a point de milieu possible : si l'âme ne nous est pas donnée par voie de génération, elle est tirée du néant; croire qu'elle vient de Dieu en ce sens qu'elle soit formée de la nature même de Dieu, c'est une erreur et un sacrilège. D'un autre côté, avant de croire qu'il est impossible que l'âme nous soit donnée par voie de génération, nous attendons des témoignages formels et explicites, et tels ne sont pas ceux qu'il nous a présentés, car ils n'éclairent aucunement la question.

25.

Puisqu'il est dans l'incertitude sur le grave sujet qui nous occupe, que n'imité-t-il la mère des Macchabées ? Elle savait fort bien que par son mari elle les avait conçus dans son sein, et que Dieu lui-même les avait créés selon le corps et selon l'esprit, et cependant elle s'écrie : « Je ne sais comment vous avez été formés dans mes entrailles ». Je voudrais que notre adversaire me dît ce que cette femme ignorait. Elle n'ignorait pas, je l'ai dit, comment ces enfants étaient venus dans son sein, puisqu'elle ne pouvait douter qu'ils ne fussent le résultat du mariage. Elle confessait même que c'était Dieu qui leur avait donné l'âme et l'esprit, comme il avait formé leur visage et leurs membres. Qu'ignorait-elle donc ? N'est-ce pas ce que nous ignorons nous-mêmes, c'est-à-dire si cette âme que Dieu leur avait donnée, il l'avait tirée des parents ou l'avait créée immédiatement et par un souffle nouveau, comme il avait fait pour le premier homme ? Quel que soit du reste le point particulier qu'elle n'eût pas connu, elle ne cachait point son ignorance; et elle n'affirmait pas témérairement ce qui lui était inconnu. Et cependant Vincent Victor rougirait d'adresser à cette femme l'injure qu'il nous adresse à nous-mêmes : « L'homme si haut placé dans les honneurs n'a pas compris; il a été comparé aux animaux sans raison, et il leur a été trouvé semblable²⁷ ». Cette femme déclare ne pas savoir comment ses enfants ont été formés dans son sein », et cependant il ne la compare pas aux animaux sans raison. Je ne sais pas», dit-elle; et supposant qu'on lui demande pourquoi elle l'ignore, elle ajoute : « Car ce n'est pas moi qui vous ai donné l'esprit et l'âme ». Celui qui vous les a donnés sait d'où il a formé ce qu'il vous a donné, s'il l'a tiré de la génération ou d'une création nouvelle et d'un souffle nouveau. Quant à moi, je l'ignore. « Ce n'est pas moi qui vous ai formé à chacun votre visage et vos membres » ; celui qui vous les a formés sait s'il les a formés avec votre âme, ou s'il a attendu qu'ils fussent formés pour leur donner une âme. Quel que fût du reste le mode sous lequel ses enfants étaient venus dans son sein, elle l'ignorait ; ce qu'elle savait, c'est que celui qui leur avait tout donné leur rendrait tout. En face d'un mystère aussi profond de la nature humaine, que notre adversaire se prononce sur ce que cette femme ignorait; seulement, qu'il ne l'accuse pas de mensonge; et, parce qu'elle ignore, qu'il ne la compare pas aux animaux sans raison. Ce qu'elle ignorait touchait à la nature même de l'homme, cette nature humaine pouvait

²⁷Sag. IV, 11.

très-innocemment l'ignorer. J'en dis autant de mon âme. Je ne sais comment elle est venue dans mon corps, et certainement je ne me la suis pas donnée moi-même. Celui qui me l'a donnée sait s'il l'a tirée de mon père ou s'il l'a créée pour moi toute nouvelle, comme il a fait pour le premier homme. Je le saurai moi-même quand il lui plaira de me l'apprendre. Pour le moment, je l'ignore; quant à avouer mon ignorance sur ce point, je n'hésite pas un seul instant et sans me croire obligé d'en rougir, comme le fait mon adversaire.

26.

« Apprenez-le donc », dit-il, « car voici l'Apôtre qui vous l'enseigne ». Je l'apprendrai certainement si l'Apôtre me l'enseigne, puisque c'est Dieu même qui me parlera par l'Apôtre. S'adressant aux Athéniens, il enseigne hautement et à plusieurs reprises que c'est Dieu qui nous donne la vie et l'esprit ». Mais personne n'en doute. Mais », continue-t-il, « comprenez bien ce que dit l'Apôtre : C'est Dieu qui nous donne ; et non pas : C'est Dieu qui nous a donné; il suppose de la part de Dieu une action permanente et continuelle, et non pas une action passée et achevée. Ce qu'il donne sans interruption, il le donne toujours, comme existe toujours celui qui donne ». Telles sont les propres paroles de mon adversaire, telles que je les trouve dans son second livre. Vous pouvez déjà reconnaître l'espace qu'ira parcourir, depuis qu'il essaie d'affirmer ce qu'il ignore. Il a osé dire que, non-seulement aujourd'hui et pendant le siècle présent, mais pour un temps indéfini et sans aucune interruption, « Dieu donne les âmes à ceux qui naissent. Dieu donne toujours », dit-il, « comme existe toujours celui qui donne ». Comme je comprends clairement le langage de l'Apôtre, je me garderai bien de le nier; quant au langage que mon adversaire ose tenir, il doit comprendre qu'il est directement contraire à la foi chrétienne et conclure qu'il est tenu de se l'interdire à jamais. Lorsque sera venu le temps de la résurrection des morts, il ne se produira plus aucune naissance ; Dieu n'aura donc plus à créer de nouvelles âmes, mais à juger celles qu'il aura précédemment unies à leur corps. Dieu ne donne donc pas toujours, quoique celui qui donne existe toujours. D'un autre côté, quoique l'Apôtre se soit servi du présent et non pas du passé, il ne s'ensuit pas, quoi qu'en dise notre adversaire, que les âmes ne nous sont point données par voie de génération. En effet, lors même qu'elles nous seraient données de cette manière, elles le seraient toujours par Dieu. N'est-ce pas lui qui nous donne les membres du corps, les sens du corps, la forme du corps, la substance du corps, quoiqu'il nous donne tout cela par voie de génération ? Nous lisons dans l'Evangile : « Si Dieu revêt avec tant de soin l'herbe des champs, laquelle est aujourd'hui et ne sera pas demain²⁸ ». Le texte ne dit pas; Dieu a revêtu, mais: revêt, pour indiquer non pas une action passée, mais une action présente; allons-nous en conclure que les lis ne naissent pas de toute semence de leur espèce? En disant de Dieu que c'est lui qui donne l'âme et l'esprit à l'homme, tant qu'il y a des hommes à créer, nous ôtons-nous le droit de dire que les âmes nous sont données

²⁸Sag. IV, 11.

par voie de génération? Je n'affirme pas qu'il en soit ainsi ni qu'il en soit autrement. Mais vous pouvez voir que pour affirmer ou pour nier on ne peut invoquer que des témoignages incertains et douteux. Il ne s'ensuit pas que je doive être comparé aux animaux sans raison; par cela même que je doute je mériterais plutôt d'être rangé parmi les hommes prudents, puisque je n'ai pas la témérité d'enseigner ce que j'ignore. De mon côté, je me garderai bien de répondre à une injure par une injure, et d'établir la même comparaison contre mon adversaire. J'aime mieux lui donner l'avertissement d'un père à son fils, et le prier d'avouer qu'il ignore ce qu'il ne sait pas, et de ne pas tenter d'enseigner ce qu'il n'a jamais appris. Autrement il mériterait d'être comparé, non pas aux animaux, mais à ces hommes dont l'Apôtre a dit: « Ils veulent se faire les docteurs de la loi et ils ne comprennent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils enseignent²⁹ ».

27.

Je ne saurais m'expliquer pourquoi les textes de l'Écriture dont il nous parle sont lus par lui avec une telle inadvertance que Dieu apparaît comme le Créateur, non pas du corps de l'homme, mais seulement de son âme et de son esprit. L'Apôtre a dit d'une manière absolue: « Nous sommes l'œuvre de Dieu³⁰ »; et Vincent Victor soutient que ce n'est point par notre corps que nous sommes l'œuvre de Dieu, mais seulement par notre âme et par notre esprit. Si nos corps n'ont pas été créés par Dieu, les paroles suivantes ne sont plus qu'un mensonge: « Tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui³¹ ». Le même Apôtre nous dit ailleurs: « Comme la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît de la femme ». Que notre adversaire nous explique de quelle transmission il est question dans ce texte; est-ce de l'âme, ou du corps, ou de l'un et l'autre à la fois? Quant à l'âme, il ne veut pas qu'elle nous soit transmise par voie de génération. Si donc nous l'en croyons, lui et tous ceux qui partagent son opinion, nous devons conclure que ces mots de l'Apôtre: « Comme la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît de la femme », s'appliquent uniquement au corps masculin et féminin, et que c'est uniquement sous ce rapport que la femme a été tirée de l'homme, et que l'homme naît de la femme. Mais si l'Apôtre ne voulait parler que du corps particulier à chacun des deux sexes, pourquoi donc ajoute-t-il aussitôt: « Et toutes choses viennent de Dieu³² », si ce n'est pour nous rappeler que nos corps eux-mêmes sont l'œuvre de Dieu? « Comme la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît de la femme, et toutes choses viennent de Dieu »: telles sont les propres paroles de saint Paul. Que notre adversaire se prononce sur la portée de ces paroles. Si elles s'appliquent uniquement aux corps, il est certain que nos corps viennent de Dieu; et alors il n'est plus possible, devant ce texte de l'Écriture, de soutenir que notre âme seule et non point notre corps, est l'œuvre

²⁹Jean, XIV, 2.

³⁰Jean, XIV, 2.

³¹Gen. I, 20, 21.

³²Sag. IV, 11.

de Dieu. Mais si elles s'appliquent tout à la fois et au corps des deux sexes et à l'âme, il faut en conclure que la femme a été tirée de l'homme, selon sa personne tout entière. « Car la femme a été tirée de l'homme, l'homme naît de la femme et toutes choses viennent de Dieu ». Ce collectif général: « toutes choses », ne se rapporte-t-il pas à tout ce dont l'Apôtre parlait, c'est-à-dire à l'homme dont est tirée la femme, à la femme qui donne naissance à l'homme, et à l'homme lui-même qui naît de la femme? L'homme qui est né de la femme n'est pas celui duquel la femme a été tirée, mais celui qui plus tard est né de l'union de l'homme et de la femme, selon l'ordre toujours subsistant. Par conséquent, si dans ces paroles l'Apôtre voulait parler des corps, il n'est plus douteux que le corps de l'homme et de la femme soit l'œuvre de Dieu. Et si notre adversaire restreint l'œuvre actuelle de la création divine à l'âme et à l'esprit, il reste prouvé que c'est selon son âme et son esprit que la femme a été tirée de l'homme, et ceux qui combattent la transmission des âmes par voie de génération n'ont plus qu'à garder le plus profond silence. Enfin si notre adversaire distingue entre le corps et l'âme, et soutient que selon son corps la femme a été tirée de l'homme, tandis que selon son âme elle est sortie de Dieu, comment resteront vraies ces paroles de l'Apôtre : « Toutes choses viennent de Dieu », si le corps de la femme est tellement l'œuvre de l'homme qu'il ne soit nullement l'œuvre de Dieu ? Ayant donc à choisir entre l'Apôtre et lui, je me range sans hésiter du côté de l'Apôtre, et je dis: La femme a été tirée de l'homme, ou bien uniquement selon son corps, ou, bien à la fois selon son corps et son âme; toutefois je ne fais qu'énoncer ces deux propositions sans me prononcer d'une manière certaine ni pour l'une ni pour l'autre. Quant à l'homme, ou bien il naît de la femme selon son corps et son âme, ou bien selon son corps seulement ; et ici encore je laisse la question à discuter; cependant toutes choses viennent de Dieu, c'est-à-dire, tout à la fois le corps et l'âme soit de l'homme, soit de la femme ; et sur ce point il n'y a plus à discuter. Car en disant que toutes choses viennent de Dieu nous entendons soutenir qu'elles sont l'œuvre de Dieu et non pas qu'elles sont une manifestation, une effusion, une émanation de la nature de Dieu. Pour qu'elles viennent de lui, qu'elles aient reçu l'être de lui, il suffit qu'elles aient été créées et faites par lui.

28.

«Mais», ajoute notre adversaire, «quand l'Apôtre s'écrie que Dieu donne à tous la vie et l'esprit; quand il affirme que Dieu a fait d'un seul sang le genre humain³³, ne proclame-t-il pas que nous recevons directement de Dieu l'âme et l'esprit, tandis que le corps nous est transmis par la génération ? » Celui qui ne veut pas s'exposer à nier témérairement la transmission des âmes, avant d'être assuré qu'elle existe ou qu'elle n'existe pas, doit comprendre tout d'abord que, en disant que Dieu a fait tout le genre humain d'un seul sang ou d'un seul homme, l'Apôtre parle évidemment eu figure et prend la partie pour le tout. En effet, si notre adversaire se croit autorisé à prendre la partie pour le tout dans ce texte de la Genèse: «

³³Sag. IV, 11.

L'homme a été fait âme vivante³⁴ », afin de pouvoir l'appliquer à l'esprit, quoique l'Ecriture garde sur ce point le plus profond silence; pourquoi les autres n'auraient-ils pas le même droit par rapport à ces autres paroles : « D'un seul sang », afin de pouvoir les appliquer à l'âme et à l'esprit aussi bien qu'à la chair, car l'homme dont il est parlé dans ce texte est composé tout à la fois et d'un corps et d'une âme. Celui qui soutient la transmission des âmes par voie de génération, ne doit point se flatter d'accabler son adversaire en lui citant cette parole dite du premier homme : « En qui tous ont péché³⁵ » ; et non pas : en qui toute chair a péché. Tous, c'est-à-dire tous les hommes ; or, l'homme n'est pas seulement un corps, il est encore une âme, d'où il suit que ce n'est pas seulement selon la chair que l'on doit interpréter cette parole : Tous les hommes. De même notre adversaire ne doit point se flatter d'accabler les partisans de la transmission des âmes, en leur citant cette parole : « Tout le genre humain a été formé d'un seul sang », comme si cette parole affirmait clairement que la chair est seule transmise par voie de génération. S'il était vrai que l'âme ne vînt pas de l'âme, et que la chair seule vînt de la chair, ces mots : « D'un seul sang », ne signifieraient plus l'homme tout entier, mais seulement une partie, c'est-à-dire la chair, et la chair d'un seul homme; quant à ces autres paroles : « En qui tous ont péché », elles désigneraient uniquement la chair, puisqu'elle est seule transmise par voie de génération ; de cette manière l'Ecriture aurait pris le tout pour la partie. Dans l'hypothèse en vertu de laquelle l'homme tout entier, c'est-à-dire le corps, l'âme l'esprit, se transmet par la génération, ces mots : « En qui tous ont péché », conservent toute leur valeur littérale, tandis que ceux-ci : « D'un seul sang », sont une figure dans la quelle le tout est signifié par la partie, c'est-à-dire tout l'homme formé d'un corps et d'une âme, ou, pour parler comme notre adversaire, d'un corps, d'une âme et d'un esprit. Dans le langage de l'Ecriture nous trouvons en effet très-souvent ce genre de figure qui consiste à prendre le tout pour la partie, ou la partie pour le tout: « Toute chair viendra vers vous³⁶ » ; ici la partie est prise pour le tout, car la chair désigne clairement l'homme tout entier. Au contraire, on prend le tout pour la partie, quand on dit que Jésus-Christ a été enseveli, car son corps seul a été enseveli. Si donc nous revenons au texte de l'Apôtre : « Dieu donne à tous la vie et l'esprit », en l'interprétant selon les règles précédentes, toutes les difficultés disparaissent. C'est Dieu qui donne ; mais nous demandons de quel principe il fait sortir ce qu'il donne : est-ce d'un souffle nouveau, est-ce par voie de génération? Sommes-nous dans l'erreur, quand nous disons que c'est Dieu lui-même qui donne la substance de la chair? Et cependant il est certain qu'il ne nous la donne que par voie de génération.

³⁴Jean, XIV, 2.

³⁵Gen. I, 20, 21.

³⁶Liv. II, n. 22.

29.

Nous lisons dans la Genèse que quand l'homme aperçut la femme qui avait été tirée de son côté, il s'écria : « Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair ». Notre adversaire raisonne ainsi sur ce texte : « Adam aurait dû dire : Voici l'âme de mon âme, ou l'esprit de mon esprit, s'il était vrai que l'âme et l'esprit eussent été tirés de lui, aussi bien que le corps ». D'un autre côté, ceux qui soutiennent la transmission des âmes, invoquent en leur faveur ces mêmes paroles de la Genèse, en faisant remarquer que, après avoir tiré une côte du flanc de l'homme et en avoir formé la femme, il n'est pas dit que Dieu inspira sur sa face le souffle de vie; d'où ils concluent que ce corps était déjà doué d'une âme. S'il en eût été autrement, continuent-ils, est-ce que la sainte Ecriture aurait omis de nous en parler? Quant à ces mots: « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair » ; si le premier homme ne dit pas Voici l'âme de mon âme ou l'esprit de mon esprit, c'est, ajoutent-ils, parce que Adam parlait en figure et prenait la partie pour le tout, l'os et la chair pour la personne tout entière, d'autant plus que cette chair n'avait pas été tirée morte du premier homme, mais dans un état de vie parfaite. Je sais qu'un homme essaierait en vain de couper dans un corps l'âme avec la chair qu'il enlève; mais Dieu n'est-il pas tout-puissant? Et puis, nous entendons Adam s'écrier de nouveau : « Elle sera appelée femme parce qu'elle a été tirée de l'homme³⁷ » ; pour favoriser l'opinion de nos adversaires il aurait dû dire : Parce que sa chair a été tirée de l'homme. Mais parce qu'il est écrit que c'est la femme même, et non pas seulement la chair, qui a été tirée de l'homme, c'est donc de la femme tout entière qu'il est parlé, c'est-à-dire de son corps et de son âme. Il est vrai que l'âme est indépendante du sexe; cependant, quand on parle des femmes, on ne fait pas nécessairement abstraction de leur âme. Autrement, que signifieraient ces règles que l'Apôtre trace aux femmes sur leur manière de prier : « Non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni des vêtements somptueux, mais avec de bonnes oeuvres, comme doivent le faire des femmes qui font profession de piété³⁸ ? » La piété réside avant tout dans l'âme ou dans l'esprit, et cependant, les personnes auxquelles l'Apôtre s'adresse sont désignées par le nom de leur sexe; il leur ordonne même de s'orner intérieurement, c'est-à-dire là où il n'y a aucune distinction de sexe.

30.

Ainsi raisonnent les partisans déclarés de chacun de ces deux systèmes. Pour leur répondre, je me contenterai de les avertir de ne point se jeter aveuglément dans une doctrine dont ils ignorent les fondements, et de ne point affirmer témérairement ce qu'ils ne connaissent pas. En effet, alors même qu'il serait écrit que Dieu souffla le souffle de vie sur le visage de la femme, et qu'elle fut faite âme vivante, il ne s'ensuivrait pas encore que l'âme ne passe pas des parents aux enfants par voie de génération, à moins que le même souffle n'ait été répété sur

³⁷Sag. IV, 11.

³⁸Jean, XIV, 2.

chacun de leurs enfants. Car il est possible que le corps de la femme ait été tiré sans vie du corps de l'homme, et que par là même il ait eu besoin de recevoir le souffle de vie, tandis que les enfants reçoivent de leurs parents la vie en même temps que la génération. Mais l'Écriture garde le silence sur ce point; ce silence n'est ni une négation ni une affirmation; tout ce que nous pouvons en conclure, c'est que nous ne savons pas. Si donc on prétend que ce mystère nous est révélé dans d'autres passages, qu'on le prouve par des documents clairs et formels. En attendant ces preuves, je soutiens que les partisans absolus de la transmission des âmes ne peuvent rien conclure de l'observation par eux faite que Dieu n'a point soufflé sur le front de la femme; quant à ceux qui nient cette transmission des âmes, ils ne doivent pas non plus se croire dans le vrai, uniquement parce que Adam n'a point dit : Voici l'âme de mon âme. Comme la question n'est nullement résolue ni pour les uns ni pour les autres, la sainte Écriture a pu nous laisser ignorer si la femme a reçu une âme par un nouveau souffle de Dieu, ou si Adam s'est écrié : Voici l'âme de mon âme. Dès lors, en admettant que la première femme ait reçu de l'homme son âme, la partie serait prise pour le tout dans ces paroles : « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair » ; puisque la femme serait sortie tout entière de l'homme avec son corps et son âme. Si son âme lui est venue non pas de l'homme, mais d'un nouveau souffle de Dieu, le tout est pris pour la partie dans ces autres paroles : « La femme a été tirée de l'homme », puisque le corps seul en aurait été tiré.

31.

Tout ce qui précède nous autorise à conclure que les textes cités sont loin d'avoir la clarté suffisante pour résoudre la question qui nous occupe. Ceux qui soutiennent que l'âme de la femme n'a pas été tirée de l'âme de l'homme, puisqu'au lieu de s'écrier: Voici l'âme de mon âme, Adam s'est contenté de dire : « Voici la chair de ma chair », me semblent raisonner comme les Apollinaristes ou autres hérétiques. semblables qui niaient l'existence d'une âme en Jésus-Christ, en se fondant sur cette parole : « Le Verbe s'est fait chair³⁹ ». En effet, disent-ils, si Jésus-Christ avait eu une âme, l'écrivain sacré aurait dit : Le Verbe s'est fait homme. On peut leur répondre que très-souvent, sous ce nom de chair, l'Écriture désigne souvent l'homme tout entier, comme par exemple dans ce passage : « Toute chair verra le salut de Dieu⁴⁰ » ; et en effet, la chair sans l'âme peut-elle voir quelque chose? D'ailleurs, beaucoup de passages des Écritures prouvent clairement que l'humanité du Sauveur était composée, non-seulement d'un corps, mais encore d'une âme humaine ou raisonnable. Il suit de-là que les partisans de la transmission des âmes par voie de génération peuvent fort bien admettre que la partie est prise pour le tout dans ces autres paroles : « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair », et conclure que l'âme y est aussi clairement désignée qu'elle l'est dans le Verbe quand on dit qu'il s'est fait chair. Toutefois, cette conclusion ne serait rigoureuse qu'autant que

³⁹Sag. IV, 11.

⁴⁰Jean, XIV, 2.

d'autres témoignages clairs et explicites prouveraient la transmission des âmes, comme un grand nombre de témoignages prouvent l'existence de l'âme en Jésus-Christ. Par la même raison, nous invitons les ennemis déclarés de la transmission des âmes à prouver par des documents authentiques que Dieu continue créer de nouvelles âmes par un souffle nouveau. Alors seulement ils auront le droit d'affirmer que ces paroles : « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair », ne doivent pas être prises dans un sens figuré et désignant le tout par la partie; mais dans le sens purement littéral, et s'appliquant uniquement à la chair.

32.

Après avoir établi ces conclusions dans toute leur évidence, il ne me reste plus qu'à terminer ce livre. En effet, j'y ai rassemblé toutes les réflexions qui me paraissaient nécessaires; maintenant je désire que ceux qui les liront restent convaincus que ce serait de leur part une grossière erreur de croire, avec l'auteur des deux livres que vous m'avez adressés, que les âmes sont immédiatement tirées du souffle de Dieu et non pas du néant. En effet, du moment qu'un tel principe serait admis, aucune protestation ne pourrait empêcher de conclure rigoureusement que les âmes sont de la même substance que Dieu et participent essentiellement à sa nature. Un être n'est-il pas nécessairement de la nature de celui, en qui il a pris son origine? Comment donc notre adversaire peut-il se mettre en contradiction avec lui-même jusqu'à soutenir que ce n'est pas par nature, mais par race, que nos âmes sont de la race de Dieu? N'affirme-t-il point que c'est de lui qu'elles tirent leur origine, et non pas du néant? Par conséquent, malgré toutes ses dénégations, il doit faire découler leur nature de la nature même de Dieu.

33.

Nous ne défendons nullement de soutenir que les âmes nouvelles sont créées par un nouveau souffle de Dieu et ne sont nullement transmises par voie de génération. Mais nous demandons que ceux qui soutiennent cette doctrine nous présentent des preuves formelles et authentiques capables de résoudre cette importante question, soit qu'ils empruntent ces preuves aux livres canoniques, soit à leurs propres raisonnements, toujours conformes à la vérité catholique. Mais nous ne voulons pas de preuves comme celles qui nous sont présentées par notre adversaire; nous ne voulons pas croire à un homme qui; ne sachant plus que dire, s'obstinant dans son parti pris, illusionné sur la mesure de ses forces et refusant de se taire, ose soutenir que « l'âme a mérité d'être souillée par la chair et de devenir une âme pécheresse ».

Demandez-lui comment l'âme a pu mériter en bien ou en mal avant d'être unie à la chair, il reste impuissant à répondre. Il ajoute que « pour les enfants qui meurent sans baptême le péché originel peut. être effacé, et que l'on peut offrir en leur faveur le sacrifice du corps

de Jésus-Christ », quoiqu'ils ne soient aucunement incorporés à Jésus-Christ par ses sacrements et dans son Eglise. Enfin il ne craint pas de dire que « les enfants qui meurent sans baptême peuvent non-seulement jouir du repos éternel, mais même parvenir au royaume des cieux ». Joignez à cela les absurdités sans nombre que je n'ai pu signaler dans ce livre sans m'exposer à des longueurs accablantes. Non, ce ne sont pas de tels adversaires qui réfuteront les partisans de la transmission des âmes; et si l'insufflation des âmes nouvelles n'avait que de semblables défenseurs, sa cause serait fortement compromise.

34.

Quoi qu'il en soit, ceux qui soutiennent ce système de l'insufflation des âmes doivent se mettre en garde contre l'une ou l'autre des quatre erreurs que j'ai précédemment énumérées. Qu'ils ne disent pas que Dieu constitue ces âmes pécheresses par le crime originel d'autrui; qu'ils ne disent pas que les enfants qui meurent sans baptême peuvent parvenir à la vie éternelle et au royaume des cieux, car, par un moyen ou par un autre, leur péché originel serait effacé; qu'ils ne disent pas qu'avant d'être unies à la chair les âmes ont péché dans un lieu quelconque, et que c'est en conséquence de cette faute qu'elles ont été enchaînées dans une chair pécheresse; enfin qu'ils ne disent pas que des péchés que ces âmes n'ont réellement pas commis, mais dont la perpétration était prévue dans la prescience infinie, ont été punis, puisque c'est en conséquence de ces péchés prévus que ces âmes n'ont pas obtenu de parvenir à la vie dans laquelle ces péchés auraient par elles été commis. Que les hommes dont je parle se tiennent à égale distance de chacune de ces quatre erreurs dont l'audace et l'impiété nous révoltent. Cela fait, qu'ils trouvent dans les Ecritures des témoignages formels et explicites en faveur de la thèse qu'ils soutiennent, non -seulement je ne m'y opposerai pas, mais je les soutiendrai de mes vœux et bénirai leurs efforts. Mais s'ils ne trouvent aucun de ces témoignages clairs et authentiques; et si, poussés par le défaut de preuves, ils en viennent à affirmer l'une ou l'autre de ces erreurs, qu'ils prennent garde de tomber dans le gouffre qui les menace et de soutenir que les âmes des enfants ne sont pas coupables du péché originel; car ce serait de leur part se précipiter dans l'hérésie pélagienne, hérésie condamnable et tout récemment condamnée. N'est-il pas plus sage d'avouer que l'on ignore ce que l'on ne sait pas, que de tomber dans une hérésie déjà condamnée ou d'en fomenter une nouvelle, en voulant soutenir témérairement ce que l'on ignore? En outre de ces erreurs fondamentales, notre adversaire a émis certaines autres opinions moins dangereuses, il est vrai, et qui s'éloignent plus ou moins du sentier de la vérité. Comme ces opinions sont très-nombreuses, je me propose, avec la grâce de Dieu, de les lui signaler à lui-même et de lui écrire directement à ce sujet.

35.

En commençant par vous écrire à vous-même, j'ai voulu vous donner un témoignage de la vive gratitude que m'inspirent votre foi vive et la sollicitude dont vous entourez ma fidélité et mon amitié pour vous. Quant au livre lui-même, vous le donnerez à lire ou à copier comme et quand il vous plaira. J'ai cru devoir réprimer et corriger la présomption de ce jeune homme, mais en lui prouvant un amour véritable; j'ai voulu le corriger et non le condamner; mon seul désir, c'est qu'il progresse de plus en plus dans cette grande demeure qui est l'Eglise catholique, dans le sein de laquelle il a été conduit par la divine miséricorde; qu'il y devienne un vase d'honneur utile au Seigneur, toujours prêt à toute oeuvre bonne, à une vie sainte, à une doctrine irrépréhensible. Mais si je l'aime, comme je dois l'aimer, quelle affection doit m'unir à vous, bien-aimé frère, dont je connais la bienveillance à mon égard et la foi catholique aussi prudente que sûre ! Il ne fallait rien moins que ces précieuses qualités pour vous déterminer à faire transcrire et à m'envoyer ces livres qui révoltaient votre foi, et dans lesquels vous regrettiez de trouver mon nom couvert d'accusations et d'outrages qui révoltaient votre affection fraternelle et sincère. Bien loin de m'irriter contre cette preuve éclatante de votre charité, je me croirais en droit de m'irriter au nom de l'amitié, s'il vous avait plu d'agir autrement. Recevez donc le témoignage de ma vive reconnaissance. Pour vous prouver le plaisir que m'a causé votre conduite à mon égard, je n'ai pu résister au besoin de vous adresser ce livre aussitôt que j'eus pris connaissance de ceux que vous m'avez envoyés.

LIVRE DEUXIÈME. ERREURS DE VINCENT VICTOR.

Augustin invite Pierre à se défier des deux livres de Vincent Victor sur l'origine de l'âme, et lui fait observer qu'ils sont loin de formuler à ce sujet la doctrine catholique. Il lui signale quelques-unes des principales erreurs qui y sont contenues et les réfute en quelques mots. Enfin il le conjure d'amener leur auteur à une rétractation.

A notre bien-aimé confrère et prêtre, Pierre⁴¹, Augustin, évêque, salut en Notre-Seigneur.

1.

Les deux livres que Vincent Victor vous avait adressés, m'ont été envoyés par notre frère René, simple laïque, il est vrai, mais à qui la foi la plus vive inspire pour ses amis la sollicitude la plus prudente et la plus religieuse. Je n'ai connu l'auteur qu'en lisant ses ouvrages, dont le style révèle une grande suffisance, qui va quelquefois jusqu'à la redondance et la diffusion. Quant aux matières qu'il y traite, il est trop facile de voir qu'il manque de la science nécessaire et compétente; et cependant, si Dieu lui en fait la grâce, il pourra devenir

⁴¹Sag. IV, 11.

plus lard un écrivain de quelque mérite et vraiment utile. En effet, il jouit d'une grande facilité d'élocution qui lui permettrait d'expliquer parfaitement et même d'orner sa pensée, s'il s'occupait d'abord de rendre cette pensée conforme à la vérité et à la foi. Ce qui m'effraie le plus, ce sont ces beaux diseurs de mensonges et d'erreurs qui trouvent dans une certaine habileté de langage un moyen si puissant d'en imposer aux hommes simples et ignorants. Qu'avez-vous pensé de ces livres, je l'ignore; cependant, si j'en crois les bruits qui me sont parvenus, il paraît qu'à mesure que ce jeune homme vous lisait ses écrits vous vous seriez abandonné à tous les ravissements de la joie; dans votre enthousiasme vous auriez été jusqu'à donner à ce jeune homme et à ce laïque le baiser d'un vieillard et d'un prêtre, le remerciant avec effusion de vous avoir révélé ce que vous aviez ignoré jusque-là: Je suis loin de désapprouver l'humilité dont vous avez fait preuve, et les louanges dont vous avez comblé votre jeune docteur; rien de tout cela, sans doute, ne s'adressait à l'homme, mais uniquement à la vérité qui avait daigné vous parler par sa bouche; cependant je serais heureux d'apprendre quelles sont les vérités qu'il vous a révélées. Veuillez donc, en me répondant, m'apprendre à moi-même ce qu'il vous a appris. Vous n'avez pas rougi de vous faire le disciple d'un laïque, pourrais-je rougir de me faire le disciple d'un prêtre? Si vous avez appris à cette école quelque vérité, je ne puis mieux faire que de louer et d'imiter votre humilité.

2.

Je désire donc, frère bien-aimé, savoir ce qu'il vous a appris, afin de vous en féliciter généreusement, si ces vérités m'étaient déjà connues, et afin de les apprendre à mon tour, si je les ignorais encore. Ignorez-vous donc l'existence de l'âme et de l'esprit qui nous sont révélés dans cette parole: « Vous avez détaché mon âme de mon esprit⁴²? » Ne saviez-vous pas que ces deux choses constituent la nature humaine, en sorte que l'homme est tout à la fois esprit, âme et corps? Cependant ces deux choses, l'esprit et l'âme, sont souvent prises l'une pour l'autre et désignées l'une par l'autre. Ainsi quand nous lisons: « L'homme a été fait âme vivante⁴³ », ces mots s'appliquent également à l'esprit. De même ces autres paroles: « Ayant incliné la tête, il rendit l'esprit⁴⁴ », ne désignent-elles pas clairement l'âme elle-même? Est-ce que ces deux choses ne sont pas de la même substance? Je pense que vous n'ignorez pas ces vérités élémentaires. Si vous les ignorez; sachez que vous avez appris ce que vous ne pouviez ignorer sans compromettre votre salut. Mais s'il s'agit, au sujet de l'esprit et de l'âme, d'entrer dans des discussions plus subtiles, je préférerais en conférer avec l'auteur lui-même dont je connais le talent. Le mot âme est-il une expression générique s'appliquant à l'âme et à l'esprit, en sorte que l'esprit soit une portion de l'âme, et qu'ainsi le tout soit pris pour la partie? ou bien est-ce l'esprit qui serait le terme générique, en sorte

⁴²Sag. IV, 11.

⁴³Jean, XIV, 2.

⁴⁴Gen. I, 20, 21.

que l'âme ne soit plus qu'une partie de l'esprit et qu'en nommant l'esprit on nomme implicite. ment l'âme elle-même ? Ce sont là, je l'ai dit, de pures subtilités, que l'on peut fort bien ignorer sans courir aucun danger pour son salut.

3.

Je métonnerais également qu'il vous eût appris que les sens du corps sont autres que les sens de l'âme. A votre âge, et revêtu du sacerdoce; avant d'avoir entendu votre docteur, pouviez-vous croire qu'il n'y a en nous qu'un seul et même organe, un seul et même principe pour distinguer le blanc du noir, comme le font les passereaux, et le juste de l'injuste, comme le faisait Tobie après avoir perdu les yeux de son corps? En admettant que vous en eussiez été là, quand vous entendiez ou que vous lisiez ces paroles : « Eclairez mes yeux, de crainte que je ne m'endorme dans la mort⁴⁵ », vous ne pensiez donc qu'aux yeux de votre corps ? Admettons même que ce texte ne soit pas encore assez explicite ; quand se présentaient à vous ces paroles de l'Apôtre : « Qu'il éclaire les yeux de votre coeur⁴⁶ », vous croyiez donc que notre coeur est placé entre notre bouche et notre front? Je me garde bien d'avoir sur vous de semblables idées, et j'en conclus que ce n'est point là ce que votre docteur vous a appris.

4.

Peut-être qu'avant d'avoir eu le plaisir de l'entendre vous pensiez que notre âme est une portion. de la nature de Dieu ; oh ! alors, vous couriez grand risque pour votre salut si vous ne saviez pas que c'est là une erreur profonde. Si donc il vous a appris que notre âme n'est point une partie de Dieu, remerciez vivement le Seigneur de ne vous avoir point arraché à cette vie, avant d'avoir appris cette vérité. Car alors vous seriez mort en hérétique et en blasphémateur. Mais je ne croirai jamais à une telle ignorance de votre part; un catholique, un prêtre estimable pouvait-il penser que notre âme est une partie de Dieu ? Permettez-moi donc de vous dire que je crains plutôt qu'il ne vous ait donné sur ce point un enseignement contraire à la foi et à vos anciennes convictions.

5.

Je ne puis croire que, membre de l'Eglise catholique, vous ayez jamais cru que l'âme fût une partie de Dieu ou de la même nature que Dieu. Mais aujourd'hui je crains que, docile à la voix de cet homme, vous ne croyiez que ce n'est pas du néant que Dieu a tiré l'âme, mais de lui-même, en sorte qu'elle ne serait qu'une émanation de Dieu ». C'est là en effet une des nombreuses erreurs qu'il a émises dans une question qui fait courir à son salut

⁴⁵Sag. IV, 11.

⁴⁶Jean, XIV, 2.

les plus grands dangers. Si donc c'est là ce qu'il vous a appris, je ne veux pas que vous me l'appreniez à moi-même, et même je veux que vous oubliiez ce que vous avez appris. Après tout ce serait bien peu encore de ne pas croire et de ne pas dire que l'âme soit une partie de Dieu. Nous ne disons même pas du Fils de Dieu et du Saint-Esprit qu'ils sont une partie de Dieu, et cependant nous confessons que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'une seule et même nature. Disons donc d'abord que l'âme n'est point une partie de Dieu, mais il faut que nous ajoutions que l'âme n'est point d'une seule et même nature avec Dieu. Aussi j'approuve cette parole de Vincent Victor: «Les âmes sont la race de Dieu, non par nature, mais par grâce », ce qui ne peut se dire évidemment que des âmes fidèles et non de toutes les âmes en général. Pourquoi donc suis-je condamné à le voir rouler dans l'erreur qu'il semblait vouloir éviter, et à l'entendre proclamer que Dieu et l'âme sont de la même nature? s'il ne le dit pas en propres termes, c'est la conclusion rigoureuse que l'on doit tirer de ses principes. Ne dit-il pas que l'âme vient tellement de Dieu, qu'il ne l'a créée ni d'une autre nature, ni du néant, mais de lui-même ? N'est-ce point enseigner clairement que l'âme est de la même nature que Dieu, quoique dans les termes il semble repousser cette conclusion? En effet, toute nature, ou bien est Dieu qui existe par lui-même, ou bien vient de Dieu en ce sens qu'elle a Dieu pour auteur. Or, en tant qu'elle a Dieu pour auteur, toute nature se présente à nous ou bien comme n'ayant pas été faite, ou bien comme ayant été faite. Quant à la nature qui n'a pas été faite, ou bien elle a été engendrée par lui, ou bien elle procède de lui ; la nature qui a été engendrée se nomme le Fils unique de Dieu ; et la nature qui procède de Dieu se nomme le Saint-Esprit; telle est la Trinité chrétienne d'une seule et même substance. En effet, ces trois personnes n'ont qu'une seule nature; chacune d'elles est Dieu et ensemble elles ne font qu'un seul Dieu, immuable, éternel, n'ayant ni commencement ni fin. Quant à la nature qui a été faite, elle se nomme créature, qui a pour Créateur Dieu lui-même ou la trinité. Quand donc nous disons que la créature vient de Dieu, nous entendons qu'elle n'a pas été faite de la nature même de Dieu, mais par Dieu. Elle vient de Dieu, parce qu'elle a Dieu pour auteur de son existence, et non point parce qu'elle est née ou qu'elle procède de Dieu; elle a été créée par lui, formée et faite par lui, soit qu'il l'ait directement tirée du néant, comme il a fait pour le ciel et la terre, ou plutôt pour la masse de la matière universelle ; soit qu'il l'ait tirée d'une autre nature déjà créée et existante, comme il l'a fait pour l'homme, qu'il a tiré du limon de la terre, pour la femme, qu'il a tirée de l'homme, pour les enfants, qu'il tire de leurs parents. Cependant, de quelque manière qu'elle soit faite, toute créature vient de Dieu, qui lui a donné l'existence soit en la tirant du néant, soit en la tirant d'une autre nature, mais jamais en l'engendrant ou en la tirant de lui-même.

6.

En parlant de ce sujet avec un catholique, je ne fais que réveiller ses souvenirs, et ne lui enseigne rien de nouveau. Je ne crois pas, en effet, que ce soit là pour vous des choses nouvel-

les, ou des vérités que vous auriez déjà entendues, mais sans les croire ; je suis, au contraire, intimement persuadé qu'en lisant ma lettre vous y reconnaîtrez votre propre croyance, ou plutôt la croyance qui nous est commune à tous, dans l'Église catholique, par l'effet mystérieux de la grâce de Dieu. Par conséquent, puisque je traite ce sujet avec un catholique, veuillez me dire, je vous prie, de quoi l'âme a été tirée, je ne parle pas de l'âme de chacun d'entre nous, mais de l'âme du premier homme? Si vous croyez qu'elle a été tirée du néant, qu'elle a été faite et inspirée par le souffle de Dieu, vous croyez ce que je crois moi-même. Mais si vous admettez qu'elle a été formée de quelque créature ou matière préexistante, devenue ensuite une âme par la toute-puissance de Dieu, comme la poussière entre les mains de Dieu est devenue le premier homme, comme la côte du premier homme est devenue Eve, comme les eaux forment les poissons ou les oiseaux, comme la terre forme les animaux terrestres; si c'est là ce que vous croyez, vous n'êtes plus catholique, vous n'êtes plus dans la vérité. Enfin, si vous pensez que l'âme n'a été tirée par Dieu ni du néant, ni d'aucune créature, mais de sa propre nature à lui-même; si c'est là ce que votre jeune docteur vous a appris, je ne puis ni vous en louer ni vous en féliciter, car vous l'avez suivi bien loin du cercle des vérités catholiques. De ces deux erreurs, la moins funeste, tout en restant une erreur, serait celle qui vous enseignerait que Dieu a formé nos âmes d'une autre nature, créée par Dieu et déjà préexistante ; car alors je comprendrais qu'une nature qui est changeante, qui pêche, qui dévient impie et qui s'obstine jusqu'à la fin dans l'impiété, pût être soumise à une éternelle réprobation. Mais faire l'application de ces caractères à la nature même de Dieu, ce serait non-seulement une erreur, mais un horrible blasphème. Secouez, je vous en conjure, ô mon frère, secouez cette erreur d'une effrayante impiété; ne souffrez pas que, grâce aux séductions d'un jeune homme et d'un laïque, un vieillard, un prêtre prenne le mensonge pour l'exposé de la foi catholique et se voie retranché du nombre des fidèles ! Que Dieu éloigne de vous ce malheur ! Je ne dois pas procéder avec vous comme avec ce jeune homme, car l'erreur de votre part, vous fût-elle inspirée par lui, vous rendrait indigne de la commisération que l'on peut encore avoir pour ce jeune homme. Il n'est entré que depuis peu dans le bercail catholique, pour y trouver sa guérison, tandis que vous avez rang parmi les pasteurs de l'Église. Si une brebis malade quitte l'erreur pour entrer dans le troupeau du Seigneur, nous ne voulons pas que sa guérison soit achetée au prix de la perte d'un pasteur qui aurait subi les atteintes empoisonnées de la contagion.

7.

Dites-moi que ce n'est point là ce qu'il vous a enseigné; dites-moi que vous n'avez prêté l'oreille à aucune erreur de ce genre, malgré le charme et la séduction de son langage, et je rends à Dieu d'abondantes actions de grâces. Mais alors, je vous demande pourquoi ce baiser que, dit-on, vous avez déposé sur son front; pourquoi dans votre enthousiasme l'avoir remercié de vous avoir appris ce que vous ignoriez jusqu'alors? Et si ces bruits sont men-

teurs, si vous n'avez ni rien dit ni rien fait de semblable, veuillez me l'affirmer, et dans votre lettre réfutez ces rumeurs calomniatrices. Au contraire, si c'est là ce que vous avez dit et fait, je me réjouirai encore qu'il ne vous ait point enseigné les erreurs détestables que je viens de vous signaler.

Je ne vous reproche pas de lui avoir témoigné votre gratitude avec tous les élans d'une humilité si profonde, pourvu que vous ayez retiré de sa discussion quelque enseignement vrai et utile. Mais qu'avez-vous donc appris ? Serait-ce, par exemple, que l'âme n'est point un esprit, mais un corps ? Je ne vois pas qu'il y ait pour la doctrine catholique un si grand mal à ignorer une telle absurdité ; et si à ce sujet on se livre à certaines subtilités de discussion sur les différents genres de corps, c'est s'engager dans d'inextricables difficultés sans qu'on puisse en retirer aucune utilité. S'il plaît au Seigneur que j'écrive à ce jeune homme, comme j'en ai le vif désir, votre charité apprendra peut-être combien il a été loin de vous apprendre cela, s'il est vrai toutefois que vous vous félicitez de l'avoir appris de lui. Mais enfin, peut-être vous a-t-il instruit sur quelque autre matière, réellement utile et nécessaire à la foi, alors soyez assez généreux pour m'en informer.

8.

Il enseigne avec beaucoup de raison et de vérité que les âmes sont jugées aussitôt après leur sortie du corps et avant de se présenter à cet autre jugement qu'elles devront subir aussitôt que leurs corps leur seront rendus, et qu'alors elles seront tourmentées ou glorifiées dans la chair qui leur était unie sur la terre. Est-ce que c'est là ce que vous ignoriez ? Se peut-il donc que l'on s'obstine contre l'Evangile, au point de ne pas entendre cette vérité ; et si on l'entend, de ne pas la croire, dans la parabole de ce pauvre qui, après sa mort, est transporté dans le sein d'Abraham, et de ce riche qui est cruellement tourmenté dans les enfers ? Est-ce lui qui vous a appris comment l'âme du riche, séparée de son corps, a pu demander que le doigt du pauvre laissât tomber sur elle une goutte d'eau⁴⁷ ? Cependant, n'a-t-il pas avoué lui-même que l'âme ne cherche les aliments corporels que pour réparer les ruines et les pertes d'un corps corruptible ? Voici ses paroles : « Parce que nous voyons l'âme chercher la nourriture ou le rafraîchissement, en concluons-nous que cette nourriture ou ces rafraîchissements passent jusqu'à elle ? » Un peu plus loin il ajoute : « Il est donc bien prouvé que les aliments sont préparés non pas pour l'âme, mais pour le corps ; c'est pour le corps également que les vêtements sont employés, car le corps en a besoin comme il a besoin de nourriture ». Il confirme par un exemple cette doctrine déjà si claire par elle-même. « Pourquoi n'a-t-il dit-il, les soins dont un locataire entoure la maison qu'il habite ? S'il s'aperçoit que la toiture vacille, que les murs chancellent, que les fondations s'abaissent, il emploie des ligatures et des supports, pour empêcher cette ruine imminente dont il aurait peut-être à subir les tristes suites et les cruelles conséquences. Sachez donc que c'est dans un

⁴⁷Sag. IV, 11.

motif semblable que l'âme cherche pour son corps la nourriture nécessaire et quelquefois la désire avec tant d'ardeur n. Impossible d'exprimer sa pensée plus clairement que ne l'a fait ce jeune homme, pour prouver que ce n'est point à l'âme, mais au corps, que les aliments sont nécessaires; l'âme. éprouve alors les véritables sollicitudes d'un locataire, et doit apporter tous les soins nécessaires pour réparer les pertes et les ruines de la maison qu'elle habite. Après cela, qu'il vous explique donc lui-même pourquoi l'âme du mauvais riche désirait le modeste rafraîchissement d'une goutte d'eau; elle était alors sortie de la maison de son corps, et cependant elle avait soif et demandait que le doigt du pauvre Lazare laissât tomber sur elle une goutte d'eau. Ce jeune maître des vieillards a sur ce point de quoi exercer sa sagacité; qu'il cherche donc et qu'il trouve, s'il le peut, le motif pour lequel cette âme jetée en enfer et dépouillée de son habitacle ruiné désirait si vivement le rafraîchissement d'une goutte d'eau.

9.

Vincent Victor proclame hautement la spiritualité de Dieu, et eu cela je le félicite de ne point partager les erreurs de Tertullien, qui affirme que Dieu et l'âme sont des êtres corporels. Mais comment ne pas s'étonner que, en admettant la spiritualité de Dieu, ce jeune homme soutienne que Dieu tire de sa propre nature, et non pas du néant, un souffle corporel? Une telle doctrine ferait dresser les oreilles à tous les âges; comment donc lui supposer pour disciples des vieillards, voire même des prêtres ? Qu'il lise dans une assemblée publique ce qu'il a écrit; qu'il invite à cette lecture ses amis et les étrangers, les savants et les ignorants. Vieillards, rassemblez-vous avec les jeunes gens, apprenez ce que vous ignoriez, entendez ce que jamais vous n'avez entendu. Voici que ce jeune docteur vous enseigne que Dieu crée un souffle, non pas en le tirant d'une autre nature déjà existante, non pas même du néant, mais de lui-même, de sa propre nature, et quoique sa nature soit essentiellement spirituelle, le souffle qu'il en tire est réellement un corps. Il change donc en un corps sa propre nature, avant qu'elle soit changée en un corps de péché. L'auteur dit-il que Dieu ne change rien dans sa nature, lorsqu'il en forme le souffle? Mais ce n'est donc pas de lui-même que Dieu forme ce souffle, puisqu'il ne saurait être différent de sa propre nature. Se peut-il une 'absurdité plus grande? S'il nous répond que Dieu tire son souffle de sa nature, en demeurant intégralement ce qu'il est ; ce n'est point là la question; il s'agit de savoir si Dieu tire ce souffle non pas d'une autre nature, non pas du néant, mais de lui-même, en sorte néanmoins que ce souffle ne soit pas de la même nature que Dieu. En engendrant son Fils, le Père reste intégralement ce qu'il est; mais parce qu'il l'engendre de lui-même, il l'engendre de sa propre nature. Car, sans parler de son Incarnation, sans rappeler que le Verbe s'est fait chair, le Fils de Dieu est une personne différente de son Père, mais il n'est pas d'une autre nature que lui. Et cela parce que le Fils de Dieu n'a pas été engendré ni d'une autre créature, ni du néant, mais du Père; étant ainsi engendré du Père, il ne devait être ni

plus parfait, ni d'une autre nature, mais égal, coéternel, absolument semblable, également immuable, également invisible, également incorporel, également Dieu; en un mot, il devait être absolument ce qu'est le Père, excepté qu'il est le Fils et non pas le Père. Mais si, tout en protestant que Dieu reste intégralement le même, vous soutenez qu'il crée non pas du néant, non pas d'une créature, mais de lui-même quelque chose qui est essentiellement différent de lui-même; si vous soutenez que d'un Dieu absolument incorporel peut émaner un corps, tout coeur catholique se révoltera contre une telle assertion; il y verra, non pas un oracle divin, mais le rêve d'un esprit en délire.

10.

S'il s'agit des efforts surhumains qu'il tente inutilement pour prouver que l'âme, quoique étant corporelle, est étrangère aux passions du corps; s'il s'agit de discuter sur l'enfance de l'âme, sur la paralysie et l'oppression des sens de l'âme, sur l'amputation possible des membres du corps sans porter aucune atteinte à l'âme; ce n'est pas avec vous, mais avec l'auteur lui-même que je veux engager ce débat. Je le verrais volontiers suer sang et eau pour rendre raison de ses paroles, mais je me reprocherais de fatiguer un vieillard, en réfutant les écrits d'un jeune homme. Parlant de la similitude de moeurs que l'on trouve entre les enfants et leurs parents, il soutient qu'elle ne résulte pas de la génération de l'âme; en cela il est conséquent avec lui-même, puisqu'il nie la transmission des âmes par voie de génération; quant aux partisans de cette transmission, ce n'est pas dans cette similitude qu'ils cherchent leur principal argument. Ne voit-on pas des enfants dont les moeurs sont toutes différentes de celles de leurs pères ? Ils expliquent ce phénomène en disant qu'il provient de ce que le même homme change lui-même souvent de conduite, tout en conservant toujours la même âme; cette conduite seule devient pire ou meilleure. Ils en concluent qu'il est très-possible qu'une âme n'ait point les mêmes moeurs que celui dont elle est sortie, puisque cette âme elle-même peut avoir le lendemain des moeurs toutes différentes de la veille. Si donc votre docteur vous a appris que l'âme ne se transmet point par voie de génération, puissiez-vous avoir reçu sur ce point des preuves irréfutables, vous me rendriez heureux en me les communiquant. Mais autre chose est d'apprendre, autre chose de paraître avoir appris. Si vous croyez avoir appris ce que vous ignorez encore, votre science n'a pas été complète, vous n'avez fait que croire témérairement ce que vous avez entendu avec plaisir, et le mensonge s'est glissé en vous sous les beaux dehors d'une parole séduisante. Je ne veux point dire pour cela que je condamne les partisans de l'insufflation nouvelle des âmes, plutôt que les partisans de la transmission des âmes ; j'en suis encore aujourd'hui à attendre des uns et des autres des preuves évidentes de leur système. Ma réflexion s'appliquait uniquement à ce jeune homme qui, loin de résoudre la question en litige, émet des idées dont la fausseté ne saurait être douteuse. En voulant prouver une thèse douteuse, il est tombé dans des erreurs certaines.

11.

Hésitez-vous à réprouver un langage comme celui-ci : « Vous ne voulez pas, » dit-il, « qu'une âme reçoive la santé d'une chair de péché; mais ne voyez-vous pas que c'est par la chair que cette même âme reçoit à son tour la sanctification, de telle sorte qu'elle se trouve réintégrée par l'instrument même a de sa déchéance ? C'est le corps qui est lavé par le baptême, et pourtant la grâce conférée par le baptême ne pénètre-t-elle point jusqu'à l'âme ou l'esprit? Il est donc tout naturel que ce soit par la chair que l'âme recouvre son premier état, sa première habitude, comme c'est par la chair qu'elle avait paru déchoir et mériter d'être souillée⁴⁸ ». De telles paroles vous font comprendre dans quelle erreur grossière votre docteur est tombé. Il ose dire que « c'est par la chair a que l'âme est réintégrée dans son état primitif, comme c'est par elle qu'elle avait été déchue ». Avant d'être unie à la chair l'âme jouissait donc d'un état parfait, et avait acquis quelque mérite précieux, état et mérite qui lui sont rendus par la chair quand celle-ci est purifiée par le bain de la régénération. Avant d'être unie à la chair, l'âme avait donc aussi vécu quelque part dans un état de perfection et de mérite, dont elle avait été déchue par son union avec la chair. Vincent Victor dit expressément : « C'est par la chair que l'âme recouvre l'ancienne habitude qu'elle avait paru perdre insensiblement par la chair ». Avant d'être unie à la chair l'âme possédait donc déjà une ancienne habitude, et que pouvait être cette habitude, sinon heureuse et louable? Il assure qu'elle l'a recouvrée par le baptême; cependant il ne veut pas que cette âme tire son origine de celle qui existait dans le paradis et qui y jouissait du bonheur. Comment donc, dans un autre passage, ose-t-il dire qu'il a toujours affirmé que l'âme n'existe pas par voie de transmission originelle, qu'elle n'a pas été tirée du néant, qu'elle n'est point par elle-même, et qu'elle n'a pas été avant le corps? Ici, au contraire, il soutient que les âmes ont vécu quelque part avant le corps, qu'elles étaient heureuses, et que ce bonheur leur est rendu par le baptême. Puis, oubliant ce qu'il vient de dire, il ajoute que c'est par la chair que l'âme renaît, comme « c'est par la chair qu'elle avait mérité a d'être souillée ». Précédemment il faisait entendre que l'âme avait perdu son mérite par la chair; maintenant il suppose qu'elle avait démérité, et qu'en punition de sa faute elle avait été condamnée à habiter la chair et à y contracter une souillure. Mériter d'être souillée, c'est assurément démériter. Qu'il nous dise donc quel péché l'âme avait commis avant d'être souillée par la chair, et par suite duquel elle a mérité d'être souillée par la chair. Qu'il réponde, s'il le peut; mais il en est incapable, puisqu'il a contre lui la vérité.

12.

Un peu plus loin il ajoute : « Quoique l'âme qui ne pouvait être pécheresse (sans la chair) ait mérité de devenir pécheresse a (par la chair), cependant elle n'est point demeurée dans le péché, parce que, préfigurée en Jésus-Christ, elle n'a pas dû demeurer dans le péché, pas

⁴⁸Sag. IV, 11.

plus qu'elle n'avait pu s'y jeter d'elle-même⁴⁹ ». Veuillez me dire, je vous prie, si par la suite vous avez du moins lu et pesé ces paroles, et si vous vous êtes demandé ce que vous avez pu y louer quand on les lisait, ou ce qui vous avait arraché des élans si vifs d'actions de grâces après la lecture. Que signifient, dites-moi, des paroles telles que celles-ci : « Quoique l'âme, qui n'a pu être pécheresse, ait mérité d'être pécheresse ? » « Elle a mérité de l'être, elle n'a pas pu l'être ? » Comment pouvait-elle mériter de devenir pécheresse, si ce n'est parce qu'elle avait déjà commis le péché ou qu'elle était déjà pécheresse ? et si elle l'était, c'est donc qu'elle pouvait l'être. Par conséquent, avant d'avoir autrement démérité, elle avait déjà péché, et en péchant elle avait mérité d'être abandonnée par Dieu, et de se précipiter dans d'autres péchés. Ces mots : « L'âme ne pouvait être pécheresse », signifient-ils dans sa pensée que si l'âme n'avait point été unie à la chair, elle n'aurait pu devenir pécheresse ? Mais alors, comment donc l'âme a-t-elle pu mériter d'être envoyée dans la chair où elle devait trouver le triste pouvoir de devenir pécheresse, pouvoir qu'autrement elle n'aurait jamais possédé ? Qu'a-t-elle donc mérité ? Si elle a mérité de devenir pécheresse, comment l'a-t-elle mérité si ce n'est par le péché ? Toutes ces propositions peuvent paraître obscures ou être présentées comme telles, et cependant elles sont en elles-mêmes de la dernière évidence. En effet, si l'âme, avant d'être unie à la chair, n'a pu acquérir ni mérite ni démérite, comment peut-on dire qu' « elle a mérité de devenir pécheresse par la chair ? »

13.

Mais abordons des matières plus claires et plus faciles. Notre jeune docteur se trouvait en proie à de cruelles angoisses au sujet du péché originel. En effet, comment s'expliquer que des âmes soient coupables de ce péché, si elles ne tirent pas leur origine de la première âme qui s'est rendue pécheresse ? D'un autre côté, soutenir que quand le Créateur les a soufflées dans une chair pécheresse, elles étaient pures de toute contagion et de toute propagation du péché, n'est-ce pas laisser croire que c'est Dieu lui-même qui les a rendues coupables par mode d'insufflation ? Le premier moyen de défense qu'il invoque, c'est la prescience de Dieu, et il s'écrie que « Dieu leur avait préparé la rédemption ». En vertu de cette rédemption, les enfants sont baptisés, afin que le péché originel qu'ils ont contracté par la chair soit effacé. En vérité, ne dirait-on pas que Dieu s'empresse de corriger sa faute et de purifier ceux qu'il avait souillés ? Mais la question devait naturellement tomber sur les enfants privés de ce secours et qui meurent avant d'avoir reçu le baptême. « Sur ce point », dit-il, « je ne prends pas la responsabilité d'auteur, je me contente d'invoquer un exemple. Je l'emprunte à ces enfants qui, prédestinés au baptême, sont arrachés à la vie présente avant d'avoir été régénérés en Jésus-Christ. Au sujet de ces enfants, voici ce que nous lisons : Il a été ravi à la terre de peur que la malice ne changeât son intelligence, ou que le mensonge ne trompât son âme. Voilà pourquoi le Seigneur s'est empressé de le faire sortir du milieu de l'iniquité ;

⁴⁹Sag. IV, 11.

car son âme était agréable à Dieu; il s'est rapidement éteint, mais il a rempli un long espace de temps⁵⁰ ». Qui oserait mépriser un tel docteur ? Voici des enfants que l'on va présenter au baptême; on court, mais ils meurent avant de l'avoir reçu. Si leur vie s'était prolongée de quelques instants, s'ils n'étaient morts qu'immédiatement après avoir reçu le baptême; est-ce que la malice aurait changé leur intelligence, est-ce que le mensonge aurait trompé leur âme; est-ce pour leur venir en aide contre ce danger qu'ils ont été ravis à la vie avant d'avoir reçu le baptême? Ce serait donc dans le baptême que leur intelligence aurait été déchue, que le mensonge les aurait trompés, si la mort était venue les frapper aussitôt après le baptême ? O l'admirable et séduisante doctrine ! Mais il n'avait pas trop présumé de la prudence de tous ceux qui assistaient à sa lecture, de la vôtre surtout, car c'est pour vous qu'il avait composé ces deux livres, et il ne vous les remit qu'après vous les avoir lus. Il était assuré de votre assentiment et il ne se trompait pas; sur sa parole vous deviez croire que c'était aux enfants morts sans le baptême que s'appliquait ce passage spécialement écrit pour les saints que Dieu moissonne avant l'âge de la maturité, sauf à soulever les blasphèmes de tous ces insensés qui reprochent au Tout-Puissant d'arracher trop promptement ses élus à la vie, et de ne pas leur permettre de parvenir à cet âge avancé que tant d'hommes regardent comme le plus grand bienfait du ciel. Comment oser dire : « Les enfants prédestinés au baptême sont ravis à la vie présente avant d'avoir été régénérés en Jésus-Christ? » Ne dirait-on pas que quelque puissance de la fortune, ou du hasard, ou de tout autre chose, n'a pas permis à Dieu de réaliser ce qu'il avait prévu ? Est-ce parce qu'ils lui ont plu qu'il les moissonne prématurément? Peut-on dire qu'il les prédestine au baptême, et que lui-même ne permet pas que cette prédestination s'accomplisse?

14.

Il rougit pour moi de l'hésitation plus prudente que savante dont je fais preuve sur une question aussi profonde; voyez au contraire jusqu'à quel point il pousse la témérité: « Je n'hésite pas à avancer », dit-il, « que ces enfants peuvent obtenir la rémission du péché originel, quoique cependant ils ne soient point encore introduits dans le royaume des cieux, mais uniquement dans le paradis, comme c'est le paradis qui a été promis par le Sauveur au bon larron pour avoir confessé sa divinité, avant qu'il eût reçu le baptême⁵¹. Ce n'est point le royaume des cieux qui lui est promis, car le Sauveur avait déjà proclamé cette sentence : Celui qui n'aura pas été régénéré dans l'eau et le Saint-Esprit n'entrera pas dans le royaume des cieux⁵². Et puis le Sauveur ne dit-il pas qu'il y a plusieurs demeures dans la maison « de son Père », pour désigner qu'elles sont appropriées au nombre et à la diversité des qui meurent avant d'avoir reçu le baptême. « Sur ce point », dit-il, je ne prends pas la responsabilité

⁵⁰Sag. IV, 11.

⁵¹Sag. IV, 11.

⁵²Jean, XIV, 2.

d'auteur, je me contente d'invoquer un exemple. Je l'emprunte à ces enfants qui, prédestinés au baptême, sont arrachés à la vie présente avant d'avoir été régénérés en Jésus-Christ. Au sujet de ces enfants, voici ce que nous lisons : « Il a été ravi à la terre de peur que la malice ne changeât son intelligence, ou que le mensonge ne trompât son âme. Voilà pourquoi le Seigneur s'est empressé de le faire sortir du milieu de l'iniquité; car son âme était agréable à Dieu; il s'est rapidement éteint, mais il a rempli un long espace de temps⁵³ ». Qui oserait mépriser un tel docteur ? Voici des enfants que l'on va présenter au baptême; on court, mais ils meurent avant de l'avoir reçu. Si leur vie s'était prolongée de quelques instants, s'ils n'étaient morts qu'immédiatement après avoir reçu le baptême; est-ce que la malice aurait changé leur intelligence, est-ce que le mensonge aurait trompé leur âme; est-ce pour leur venir en aide contre ce danger qu'ils ont été ravis à la vie avant d'avoir reçu le baptême? Ce serait donc dans le mérite de ceux qui y sont appelés? Ainsi, celui qui n'est pas baptisé peut parvenir au pardon de son péché, tandis que celui qui est baptisé peut parvenir à la palme qui lui est préparée par la grâce ». Voici donc un nouveau docteur qui sépare du royaume des cieux le paradis et les différentes demeures de la maison du Père, et cela sans doute pour pouvoir fournir d'abondants séjours de félicité même à ceux qui meurent sans baptême. Il ne voit donc pas que, tout en admettant les enfants baptisés dans le royaume des cieux; il ne craint pas d'en séparer la maison du Père ou les différentes demeures qui la composent. En effet, quand le Sauveur nous parle « de ces nombreuses demeures », il les place, non pas dans l'univers en général ou dans telle partie de l'univers, mais « dans la maison de mon Père⁵⁴ ». Comment donc placer dans la maison du Père un enfant non baptisé, puisqu'il ne peut avoir Dieu pour Père qu'autant qu'il a été régénéré dans l'eau et le Saint-Esprit ? Et comment se montrerait ingrat envers Dieu celui que Dieu a daigné soustraire à la division des Donatistes ou des Rogatistes ? Comment oserait-il diviser la maison même de Dieu le Père, et en placer une certaine portion en dehors du royaume des cieux pour en faire la demeure de ceux qui meurent sans baptême? De quel droit se flatterait-il d'entrer un jour dans le royaume des cieux, s'il exclut de telle partie qu'il voudra de ce royaume la demeure du roi lui-même? Quant au bon larron qui, suspendu à la croix, tout près du Sauveur, a espéré dans le Sauveur crucifié ; quant à Dinocrate, frère de sainte Perpétue, il en conclut que ceux qui ne sont pas baptisés peuvent obtenir la rémission de leurs péchés et une place avec les bienheureux me paraît quelque peu téméraire. Est-ce que quelqu'un dont la parole doit être crue sous peine de blasphème lui a révélé que le bon larron et Dinocrate n'ont pas été baptisés? Au sujet de ces deux personnages j'ai clairement formulé ma pensée dans le livre que j'ai adressé à notre frère René⁵⁵; si vous n'en méprisez pas la lecture; vous pourrez prendre connaissance de cet ouvrage, car en le lui demandant, vous le mettrez dans l'impossibilité de vous le refuser.

⁵³Gen. I, 20, 21.

⁵⁴Liv. II, n. 22.

⁵⁵Liv. III, n. 22, 23.

15.

Mais le voici qui s'échauffe, oppressé sous le poids d'horribles angoisses. En effet, mieux que vous il a compris quel crime c'était pour lui d'affirmer que le péché originel peut être effacé dans les enfants sans le baptême de Jésus-Christ. Comme pour se soulager, il recourt, quoiqu'un peu tard, aux sacrements de l'Eglise et s'écrie : «Je juge que les saints prêtres doivent offrir sans cesse, pour ces enfants, des oblations et des sacrifices u. Si vous croyez qu'il ne soit point assez honoré par le titre de docteur, ne lui refusez pas le titre de censeur, et vous serez autorisé à offrir le sacrifice du corps de Jésus-Christ, même pour ceux qui ne sont pas incorporés à Jésus-Christ. Il émet dans ses livres une opinion nouvelle et toute contraire à la discipline ecclésiastique et à la règle de la vérité; croyez-vous qu'il va se servir d'une expression qui révèle en lui une certaine hésitation, comme je pense, je crois, il me semble, je suggère, je dis ? Non, se décernant à lui-même une sorte d'infailibilité, il s'écrie: «Je juge, censeo » ; la nouveauté ou la perversité de son opinion aurait pu nous révolter; c'est en vain, car nous n'avons plus qu'à trembler devant son autorité de censeur. Voyez, mon frère, comment vous pouvez l'autoriser à soutenir de semblables doctrines; quant aux prêtres catholiques restés fidèles à l'enseignement traditionnel auquel vous devriez vous rallier vous-même, loin d'approuver son langage, ils implorent pour lui la grâce de la conversion et du repentir, et une rétractation franche et sincère des idées qu'il a conçues et des ouvrages qu'il a écrits. Il continue : «La proposition que j'avance est confirmée par un passage du livre des Macchabées, dans lequel nous lisons que les prêtres conçurent le projet d'offrir des sacrifices pour ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille et qui pouvaient être coupables de quelques crimes⁵⁶ ». Mais ce fait ne pourrait avoir quelque valeur qu'autant que ces sacrifices auraient été offerts pour des incirconcis , comme il prétend que nous devons en offrir pour des enfants morts sans baptême. Chez les Juifs, la circoncision était une sorte de sacrement qui préfigurait le baptême des chrétiens.

16.

Toutefois les erreurs précédentes ne sont rien en comparaison de ce qui suit. En effet, après avoir soutenu que les enfants obtiennent sans baptême la rémission du péché originel et de tous leurs autres péchés, de telle sorte qu'ils méritent d'entrer dans le paradis pour y jouir d'un immense bonheur et posséder les demeures qui se trouvent nombreuses dans la maison du Père céleste, il se prend tout à coup à regretter de ne leur avoir accordé qu'un bonheur trop faible en dehors du royaume des cieux. Pour réparer sa faute il s'écrie : «Quelqu'un me reprochera peut-être d'avoir placé temporairement dans le paradis l'âme du bon larron et celle de Dinocrate; mais je soutiens en même temps que le royaume des cieux leur sera ouvert à la résurrection, malgré l'apparente contradiction de cette maxime fondamentale : Celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit n'entrera pas dans le royaume des

⁵⁶Sag. IV, 11.

cieux. «Quoi qu'il en soit de cette sentence, qu'il ne craigne pas d'embrasser mon opinion, pourvu qu'il n'ait d'autre désir que de donner plus d'extension et plus de charmes aux effets de la miséricorde et de la prescience divines ». Ces paroles se trouvent textuellement dans le second livre. Sur une telle matière peut-on porter plus loin l'audace de l'erreur, la témérité et la présomption? Il a présente à la pensée la maxime du Sauveur; il la cite même dans son ouvrage: «Malgré », dit-il, « l'apparente contradiction de cette maxime fondamentale : Celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit n'entrera pas dans le royaume des cieux » ; et cependant il n'hésite pas à opposer à cette maxime principale l'orgueil de sa propre censure. «Qu'il ne craigne pas », dit-il, « d'embrasser ma doctrine » ; une doctrine qui soutient que les âmes des enfants morts sans baptême méritent temporairement le paradis, comme l'ont mérité le bon larron et Dinocrate, dont il invoque le fait pour établir sa thèse; et que ces âmes, après la résurrection, seront transférées dans une région encore meilleure et posséderont le royaume des cieux, « malgré », dit-il, « la contradiction de la maxime fondamentale émise par le Sauveur ». Veuillez, je vous prie, mon frère, vous demander si l'on peut croire à la parole d'un homme qui se met en contradiction manifeste avec une maxime fondamentale du Sauveur.

17.

Les conciles et le Siège apostolique ont justement condamné les Pélagiens parce qu'ils soutenaient qu'en dehors du royaume des cieux les enfants morts sans baptême jouissent du repos et du salut. Ces nouveaux hérétiques n'auraient pas émis cette erreur, s'ils n'avaient pas nié l'existence du péché originel, dont la rémission ne pourrait s'opérer que par le sacrement de baptême. Or, voici un auteur qui soutient, comme catholique, l'existence du péché originel dans les enfants, et qui cependant soutient que ces enfants peuvent être justifiés sans le baptême, les envoie miséricordieusement en paradis après leur mort, et après la résurrection les introduit plus miséricordieusement encore dans le royaume des cieux. Cette miséricorde lui est inspirée sans doute par l'exemple de Saül épargnant un roi que le Seigneur lui avait ordonné d'immoler; oublierait-il que cette désobéissance miséricordieuse, ou cette miséricorde désobéissante fut réprouvée et condamnée⁵⁷ ? Quelle leçon donnée à l'homme de ne pas espérer d'obtenir miséricorde en résistant à celui qui l'a fait ce qu'il est ! Que la vérité redise donc dans la personne du Verbe incarné : «Si quelqu'un ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit il n'entrera pas dans le royaume des cieux⁵⁸ ! » Voulant ensuite nous faire entendre que de cette règle étaient exceptés les martyrs qui avaient versé leur sang pour le nom de Jésus-Christ avant d'avoir été purifiés par le baptême de Jésus-Christ, le Sauveur nous dit dans un autre passage : «Celui qui aura donné sa vie pour moi,

⁵⁷Sag. IV, 11.

⁵⁸Jean, XIV, 2.

la retrouvera⁵⁹ ». Pour nous montrer que celui qui n'a pas repris naissance dans le bain de la foi chrétienne n'a pas à espérer la rémission du péché originel, l'Apôtre s'écrie: «Par le péché d'un seul tous les hommes ont été condamnés⁶⁰ ». Contre cette condamnation le Sauveur proclame qu'il n'y a qu'un seul remède pour le salut : «Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné⁶¹ ». Le mystère de cette foi s'accomplit dans les enfants par la réponse que font pour eux ceux qui les tiennent sur les fonts du baptême, car sans l'accomplissement de ce mystère tous subiraient la condamnation attirée sur toute l'humanité par un seul homme. Et cependant, malgré des oracles aussi manifestes, voici que, s'inspirant d'une vanité sans entrailles, plutôt que ,miséricordieuse, votre docteur s'écrie : Non-seulement les enfants ne sont pas condamnés, quoiqu'ils n'aient été plongés dans aucun bain de la foi chrétienne pour y trouver la rémission de leur péché originel, mais aussitôt après leur mort ils jouissent temporairement de la félicité du paradis, et après la résurrection ils goûteront toutes les délices du royaume des cieux. Se peut-il une doctrine plus manifestement opposée aux principes les plus fondamentaux de la foi catholique? Mais je ne crains pas de dire que jamais il n'aurait osé l'émettre, s'il n'avait eu la témérité d'entreprendre la solution d'une question de beaucoup supérieure à ses forces, la question de l'origine de l'âme.

18.

Ses angoisses redoublent quand il s'entend dire: «Pourquoi de la part de Dieu cette injuste animadversion dont il poursuit une âme, jusqu'à l'enchaîner à une chair de péché, jusqu'à la rendre pécheresse par cette union avec la chair, sans laquelle cette âme n'aurait pu devenir pécheresse ? » Il s'entend dire également : «L'âme ne pouvait devenir pécheresse, si Dieu ne l'avait unie à une chair pécheresse ». Comment concilier cette conduite avec la justice de Dieu? C'est ce qu'il ne saurait faire, surtout qu'on ne laisse pas de lui mettre sous les yeux l'éternelle damnation des enfants qui meurent sans baptême, et par là même sans avoir obtenu la rémission du péché originel.. Pourquoi donc un Dieu juste et bon, qui dans sa prescience infinie savait que les âmes de tels enfants resteraient privées du sacrement de la grâce chrétienne, les a-t-il enchaînées innocentes et pures, dans une chair coupable issue du premier homme ; pourquoi les avoir ainsi souillées du péché originel et précipitées dans une éternelle condamnation? Ne sachant que répondre, et d'un autre côté s'obstinant à nier que ces âmes fussent issues de la première âme pécheresse, il a mieux aimé courir toutes les horreurs d'un malheureux naufrage, que de plier ses voiles, de suspendre sa course, de déposer les rames perfides de la discussion, et de jeter l'ancre pour se livrer à une étude sérieuse. L'hésitation d'un vieillard a soulevé les mépris de ce jeune homme, comme si

⁵⁹Gen. I, 20, 21.

⁶⁰Liv. II, n. 22.

⁶¹Liv. III, n. 22, 23.

dans une question aussi épineuse et aussi difficile, les flots tumultueux de l'éloquence devaient être plus utiles que les méditations de la prudence. Il pressentait lui-même les dangers de son entreprise, mais ce fut en vain. En effet, il se pose à lui-même les objections que doivent lui soumettre ses adversaires : « D'autres opprobres », dit-il, « attendent les plaintifs murmures des crieurs médisants, et alors, semblables à des hommes tombés d'un épais tourbillon, nous roulons tristement au sein de rochers escarpés ». C'est après avoir ainsi posé ses prémisses, qu'il engage cette dangereuse question dans laquelle sa foi catholique a fait naufrage et restera engloutie jusqu'à ce qu'il rétracte toutes les erreurs qu'il a soutenues. Saisi d'horreur pour ce tourbillon et pour ce rocher, j'ai refusé de leur confier le navire, et si je me suis engagé dans la discussion, c'est moins pour dévoiler la témérité de leur présomption, que pour justifier mes doutes et mes hésitations⁶². Trouvant chez vous un de mes ouvrages, il se prit d'un rire de mépris et se lança contre ces rochers avec plus d'impétuosité que de prudence. A quels excès l'entraîna sa présomption, je pense que vous vous en apercevez aujourd'hui; si vous vous en êtes aperçu longtemps auparavant, n'en rendez à Dieu que des actions de grâces plus abondantes. En effet, ne voulant pas enchaîner sa course pour n'avoir point à démentir sa première audace, il heurta contre de redoutables écueils et vint échouer devant cette proposition : Aux enfants morts sans la régénération chrétienne, Dieu accorde immédiatement le paradis, et plus tard le royaume des cieux.

19.

Quant aux passages de la sainte Ecriture, qu'il a invoqués pour prouver que ce n'est point par voie de génération que Dieu nous donne notre âme, mais par voie d'insufflation nouvelle et particulière à chaque homme, j'ai montré que ces passages, sur la question qui nous occupe, sont incertains et ambigus et pourraient très-facilement s'interpréter dans un sens différent de celui qu'il leur donne. Je me suis livré à cette discussion de détail dans le livre que j'ai adressé à René, et je crois que ma démonstration a été complète⁶³. Ces témoignages prouvent que c'est Dieu qui nous donne, crée et forme notre âme, mais ils ne disent ni de quoi ni comment il la forme; est-ce par voie de génération, est-ce par voie d'insufflation spéciale ?

Parce que votre docteur a lu que c'est Dieu qui nous donne, crée et forme notre âme⁶⁴, il en conclut que la propagation des âmes est formellement niée. Mais l'Ecriture ne dit-elle pas aussi clairement que c'est Dieu qui nous donne, crée et forme notre corps? et cependant personne ne doute de la propagation originelle des corps.

⁶²Sag. IV, 11.

⁶³Jean, XIV, 2.

⁶⁴Sag. IV, 11.

20.

Nous lisons également : «Dieu créa le genre humain d'un seul sang⁶⁵ ; voici l'os de mes os et la chair de ma chair⁶⁶ ». Comme il n'est pas dit que c'est d'une seule âme que Dieu créa le genre humain; comme Adam ne dit pas : Voici l'âme de mon âme, il voit dans ces passages la négation de la transmission des âmes par voie de génération. Mais supposons qu'au lieu de ces mots « d'un seul sang », nous lisions; D'une seule âme, en conclurait-il qu'il ne s'agit pas de l'homme tout entier, ou que la propagation du corps y est formellement niée? De même si Adam avait dit: Voici l'âme de mon âme, il se garderait bien de trouver dans ces paroles une exclusion formelle de la chair, dont le mode de transmission était évident. En effet, l'Écriture, dans son langage, prend très-souvent le tout pour la partie et la partie pour le tout. Si, au lieu de ces mots: «D'un seul sang », le texte portait : D'un seul homme, ce passage ne serait pas en opposition avec les adversaires de la transmission des âmes, quoique l'homme soit composé non pas d'une âme seulement, ou seulement d'un corps, mais à la fois d'un corps et d'une âme. Ils répondraient alors que le tout est pris pour la partie, c'est-à-dire que cette expression : L'homme, désigne seulement la chair. De même les partisans de la propagation des âmes, rencontrant ces mots : « D'un seul sang », les interprètent comme désignant l'homme tout entier, ou prenant la partie pour le tout. Les premiers se croient forts parce qu'il est dit : «D'un seul sang », et non pas d'un seul homme ; les seconds appliquent à leur système les paroles suivantes: «Le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et c'est ainsi que la mort est passée dans tous les hommes par celui en qui tous ont péché⁶⁷ » ; car il n'est pas dit : En qui la chair de tous a péché. Les premiers font bruit de ces mots : «Voici l'os de mes os et la chair de ma chair », car il n'y est question que de la chair et non de l'homme tout entier. Les seconds répliquent par les paroles qui suivent immédiatement : «Elle sera appelée femme parce qu'elle a été tirée de l'homme », car pourquoi n'est-il pas dit: Parce que sa chair a été tirée de l'homme, s'il n'y a que la chair qui soit tirée de l'homme et non pas la femme tout entière? En écoutant les deux côtés, sans aucun parti pris, on voit clairement qu'on ne saurait opposer aux partisans de la transmission des âmes les passages qui ne prennent dans l'homme que l'une des deux parties qui le constituent. Est-ce que ce n'est pas en prenant la partie pour le tout, que l'Écriture a pu dire : «Le Verbe s'est fait chair⁶⁸ », cette chair désignant évidemment l'homme tout entier ? Quant aux adversaires de la transmission des âmes, on ne saurait non plus leur opposer les passages où il est fait mention non plus de l'une ou de l'autre des deux parties constitutives de l'homme, mais de l'homme tout entier, car alors l'Écriture a pu prendre le tout pour la partie, comme quand nous confessons que Jésus-Christ a été enseveli, ce qui ne peut s'appliquer qu'à son corps. De là je conclus que la transmission

⁶⁵Jean, XIV, 2.

⁶⁶Gen. I, 20, 21.

⁶⁷Liv. II, n. 22.

⁶⁸Sag. IV, 11.

des âmes ne doit être ni témérairement affirmée, ni témérairement condamnée; et avant de se prononcer absolument pour l'une ou l'autre de ces deux opinions, il faudrait citer des témoignages explicites et formels.

21.

J'ignore donc encore ce qu'il vous a appris et ce qui a pu soulever en vous les élans d'une ainsi vive reconnaissance. En effet, la question de l'origine des âmes reste toujours ce qu'elle était; on peut toujours demander si Dieu nous les donne par voie de transmission originelle, ou par une insufflation nouvelle et spéciale à chaque homme ; tout ce que nous enseigne la foi, c'est que Dieu est l'auteur de ces âmes. Avant de consulter ses forces votre docteur essaya la solution de cette grande question. Il nia donc la propagation de âmes et affirma que Dieu les tire pures et sans tache, non pas du néant, mais de lui-même, par un souffle créateur. Était-il donc nécessaire de rabaisser la nature de Dieu jusqu'à lui faire subir les hontes de la mutabilité? En voulant prouver que Dieu n'est point injuste en jetant les liens du péché originel sur des âmes jusque-là pures de tout péché, et qui ne sont point destinées à trouver dans la régénération chrétienne la purification de leur souillure originelle, il a formulé devant vous des propositions dont je ne veux pas qu'il vous ait convaincu. A l'égard, par exemple, des enfants morts sans baptême, il fait profession de leur accorder un salut plus complet et un bonheur plus grand que n'a jamais osé le faire l'hérésie pélagienne. Et cependant parmi ces enfants, combien de milliers issus de parents impies et morts dans cet état, non-seulement sans qu'on ait pu penser à leur conférer le baptême, mais même sans qu'on ait offert pour eux, ou sans qu'on doive jamais offrir le sacrifice de Jésus-Christ, quoiqu'il soutienne que ce sacrifice doit être offert pour ceux mêmes qui n'ont pas été baptisés ! Interrogez-le sur la destinée des âmes de ces enfants, il reste sans réponse. Demandez-lui comment ces âmes ont pu mériter de ne pas être purifiées par le baptême ou par le sacrifice expiatoire du corps et du sang de Jésus-Christ et d'être jetées dans une chair pécheresse pour y contracter le droit à une éternelle condamnation, ou bien il se taira, ou bien il partagera, bien tard il est vrai, notre hésitation, ou bien il soutiendra que l'on doit offrir le sacrifice du corps de Jésus-Christ pour tous ces enfants qui sur toute l'étendue de l'univers meurent sans le baptême chrétien , et sans avoir été incorporés à Jésus-Christ. Il permet cependant de taire leurs noms, puisque ces noms sont inconnus dans l'Eglise de Jésus-Christ.

22.

Dieu vous garde, mon frère, d'approuver une semblable doctrine, de vous réjouir de l'avoir apprise, ou d'entreprendre de l'enseigner vous-même; si vous succombiez à ce danger, vous seriez de beaucoup inférieur à ce jeune homme. En commençant son premier livre, cédant à un beau mouvement de modestie et d'humilité, ne s'est-il pas, écrit «En cherchant à vous obéir, j'encours la note de présomption ? » Il ajoute un peu après: «Je n'ai pas pour moi-

même la crédulité de penser que je puisse prouver ce que j'avance ; je suis donc disposé à ne point soutenir mon opinion particulière, si je découvre qu'elle soit improbable; et condamnant mon propre jugement, j'embrasserai de grand coeur le sentiment qui me paraîtra le meilleur et le plus vrai. En effet, comme c'est faire preuve de sagesse et de prudence de suivre sans difficulté le parti de la vérité, ce serait montrer de là à folie et de l'obstination que de ne pas se ranger immédiatement du côté de la raison ». Si ce langage était sincère de sa part, s'il sentait réellement ce qu'il disait, il faisait preuve de grandeur et de noblesse dans ses espérances. A la fin du livre second il dit également : «Ne croyez pas que je pousse la flatterie à votre égard, jusqu'à croire que mon langage n'a besoin que d'être sanctionné par votre propre jugement. Dans la crainte qu'aux yeux de certain lecteur curieux il ne se trouve dans mes écrits quelques passages capables de le blesser et l'offenser, faites preuve dans la correction de toute la sévérité possible, retranchez impitoyablement tout ce qui vous paraîtra faux ou inconvenant. Je ne voudrais pas qu'à l'occasion de ce livre et par suite d'une trop grande bienveillance de votre part, des inepties jusque-là inconnues vinsent me couvrir du ridicule universel ».

23.

Des restrictions aussi formelles au début et à la fin de son ouvrage vous imposent le religieux fardeau de l'examen et de la correction. Que ses espérances ne soient point déçues; restez juste et même miséricordieux, mais. reprenez et corrigez; que l'huile du pécheur dont sa tête pourrait être ointe⁶⁹, ne coule sur lui ni de vos mains ni de vos yeux, c'est-à-dire d'un assentiment adulateur et d'une douceur séductrice et flatteuse. Si vous négligez de corriger ce qui vous paraît défectueux, vous violez les lois de la charité ; et si vous ne voyez rien à corriger, par suite du parti de croire à la vérité de tout ce qu'il avance, vous allez directement contre les lois de la vérité. Il suivrait de là que cet auteur qui est tout disposé à corriger son travail pourvu qu'il trouve un correcteur, vous serait de beaucoup supérieur si, connaissant ses erreurs, vous vous contentiez d'en rire, ou si, ne les connaissant pas, vous les embrassiez aveuglément. Etudiez donc avec le plus grand soin ces livres écrits pour vous et remis entre vos mains; cette étude attentive vous révélera peut-être plus de taches que je n'ai pu en trouver dans une simple lecture. Si vous y trouvez des propositions vraiment belles et louables que vous ignoriez jusque-là et que vous n'avez apprises que par lui, montrez-les sans déguisement; alors du moins vous ne serez plus soupçonné d'avoir applaudi ce qui est vraiment condamnable dans cet ouvrage, et ce soupçon, croyez-le, était partagé par ceux qui en ont entendu la lecture avec vous, et par Ceux qui l'ont lu dans la suite. Si vous laissez ignorer aux lecteurs ce que vous avez puisé dans cet ouvrage et ce que vous n'y avez pas puisé, les louanges dont vous l'avez couvert exposeront ces lecteurs à tout accepter et à boire ainsi sur la foi de votre exemple le poison dans la coupe précieuse de son style enchanteur.

⁶⁹Sag. IV, 11.

Ecouter, lire, fixer dans sa mémoire ce qu'on a lu et entendu, n'est-ce pas boire la doctrine? Or, parlant des fidèles, le Seigneur a prédit que a le poison qu'ils auraient bu ne a leur nuira pas⁷⁰ ». Dès lors, ceux qui lisent avec discernement et s'appuient sur la règle de la foi pour approuver ce qui est à approuver et pour condamner ce qui est à condamner, lors même que leur mémoire conserverait le souvenir de ce qui est condamnable, n'éprouveront aucune atteinte du poison renfermé dans ces doctrines erronées et perverses. Je ne me repentirai pas d'avoir obéi à une charité mutuelle ou prévoyante en me permettant de donner ces conseils à votre révérence et à votre religion; car, comptant sur la miséricorde de Dieu, je savais comment vous les accepteriez. Mais je rendrai de ferventes actions de grâces à Dieu, dont on ne doit jamais révoquer en doute l'infinie miséricorde, si votre lettre m'apprend et me prouve que votre foi n'a été nullement compromise par ces mensonges et ces erreurs que j'ai cru devoir vous signaler dans l'ouvrage de ce jeune écrivain.

LIVRE TROISIÈME. LES ONZE ERREURS DE VINCENT VICTOR.

Augustin signale à Vincent Victor ce qu'il doit corriger dans ses livres, s'il veut être catholique, et réduit à onze chefs principaux les erreurs déjà réfutées dans les livres précédents adressés à René et à Pierre.

1.

Très-cher fils Victor, je veux que, en recevant cet écrit, vous soyez sincèrement persuadé que si je vous méprisais, jamais je n'aurais usé d'un tel procédé à votre égard. Toutefois, si je fais preuve d'humilité, gardez-vous d'en conclure que vous soyez approuvé parce que vous n'êtes pas méprisé. Je vous aime non pas pour vous suivre, mais pour vous corriger; et comme je ne désespère pas de pouvoir vous corriger, ne vous étonnez pas que je ne puisse mépriser celui que j'aime. Avant que vous fussiez en communion avec nous, j'ai dû vous aimer pour hâter votre retour au catholicisme; maintenant que vous êtes des nôtres, combien plus dois-je vous aimer pour vous empêcher de devenir un nouvel hérétique, et pour vous rendre un catholique tellement généreux qu'aucun hérétique ne puisse vous résister ! A en juger par les belles qualités que Dieu vous a départies, vous serez réellement sage, si vous croyez sincèrement ne pas l'être, si vous demandez avec instance et pitié la sagesse à celui qui fait les sages; et, si, enfin, vous aimez mieux ne pas être trompé par l'erreur que d'être comblé d'éloges par ceux qui ont perdu la vérité.

2.

Tout d'abord votre nom apposé sur vos livres a ému ma sollicitude à votre égard. A ceux qui pouvaient vous connaître, quand j'étais assez heureux pour en rencontrer, je m'empressais

⁷⁰Jean, XIV, 2.

de demander quel était ce Vincent Victor. J'ai appris que vous aviez été donatiste, ou plutôt rogatiste, et que depuis peu vous étiez entré dans l'Eglise catholique. Outre la joie que nous éprouvons toujours quand une victime de l'erreur ouvre les yeux à la vérité, mon bonheur grandissait encore en voyant que vos talents dont je savourais les preuves dans vos écrits n'étaient point restés au service des partisans de l'erreur. Cependant, parmi les renseignements que j'ai recueillis, ma joie s'est quelque peu attristée en apprenant que vous avez pris le surnom de Vincent, parce que vous tenez à grande estime le successeur de Rogatus qui porte ce nom. N'a-t-on pas dit également que vous vous étiez flatté d'avoir joui de son apparition je ne sais dans quelle vision, qu'il vous aurait été d'un puissant secours pour la composition des livres sur lesquels je viens discuter avec vous, et qu'il vous dictait lui-même les idées et les preuves que vous avez formulées? Si ce fait est vrai, je ne m'étonne plus que vous ayez pu écrire dans ce sens; mais si vous voulez prêter quelque attention à ma réponse et étudier mes livres au point de vue catholique, je ne doute pas que vous ne regrettiez promptement cette parole imprudente. En effet, celui qui « se transfigure en ange de lumière⁷¹ », comme parle l'Apôtre, n'est-ce pas lui, c'est-à-dire le démon, qui s'est transfiguré devant vous en celui que vous regardez comme ayant été, ou étant encore un ange de lumière? Ne sait-il pas que, pour mieux tromper les catholiques, ce n'est pas sous la forme d'hérétiques qu'il doit se transfigurer, mais en ange de lumière? Et cependant même alors, je ne voudrais pas qu'il trompât en vous un catholique. Qu'il souffre de vous voir en possession de la vérité, qu'il souffre en proportion de la joie qu'il aurait éprouvée en vous persuadant l'erreur. Pour échapper à la tentation d'aimer un homme mort dont l'affection ne peut que vous nuire sans lui être d'aucun secours, veuillez remarquer que, en secouant les chaînes des hérétiques donatistes ou rogatistes, vous avez affirmé qu'il n'est ni saint ni juste; si vous croyiez à sa justice et à sa sainteté, vous n'auriez fait qu'assurer votre perte en entrant dans la communion catholique. En effet, votre catholicisme n'est qu'une feinte si vous partagez aujourd'hui les opinions de celui que vous aimez. Or, vous connaissez cette terrible parole: « L'Esprit-Saint a en horreur la feinte et le mensonge dans la doctrine⁷² ». Mais si votre union au catholicisme n'est pas une feinte, pourquoi donc aimer un hérétique après sa mort, jusqu'au point de vouloir vous enorgueillir de porter le nom de celui dont vous ne partagez pas les erreurs? Nous ne voulons pas que vous portiez ce surnom qui ferait de vous comme une sorte de monument en l'honneur d'un hérétique décédé. Nous ne voulons pas que votre livre ait pour titre un nom dont nous proclamerions la fausseté si nous le lisions sur son tombeau. Ne savons-nous pas que ce Vincent n'a pas été vainqueur mais vaincu? et plutôt à Dieu que sa défaite lui eût été aussi avantageuse que la vôtre l'a été pour vous, grâce à la puissance de la vérité. En signant du nom de Vincent Victor les livres que vous croyez n'avoir écrits que sous son inspiration, vous jouez la ruse et la fourberie, puisque le Vincent que vous couronnez du titre de Victor ou vainqueur, ce n'est pas vous,

⁷¹Sag. IV, 11.

⁷²Jean, XIV, 2.

mais celui qui aurait vaincu l'erreur en vous révélant ce que vous deviez écrire. O mon fils, pourquoi cette iniquité? Soyez sincèrement catholique et renoncez- à toute dissimulation, dans la crainte que l'Esprit-Saint ne vous abandonne, quand d'ailleurs vous n'avez aucun secours à attendre de ce Vincent dont le malin esprit a revêtu la forme pour mieux vous tromper et vous séduire. En effet, n'est-il pas l'auteur de ces doctrines que vous n'omettez qu'en acceptant aveuglément sa parole? Si donc, justement docile aux avertissements qui vous sont prodigués, vous rétractez ces opinions avec une pieuse humilité et un entier dévouement à la paix catholique, nous n'y verrons plus que les erreurs d'un jeune homme aussi ardent que studieux, et préférant corriger ses illusions plutôt que de les entretenir témérairement. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, il avait soufflé dans votre esprit l'obstination de la chicane, il ne resterait plus à la vigilance pastorale et médicinale qu'à condamner ces dogmes hérétiques et leur auteur, avant de leur permettre de porter le ravage et la désolation dans l'âme et l'esprit du peuple; et c'est ce qui arriverait infailliblement si la salutaire rigueur de la discipline le cédait à une funeste complaisance qui n'a de l'amitié que le nom.

3.

Si vous voulez savoir quelles sont ces erreurs, je les ai signalées dans mes écrits à nos frères, le moine René, et le prêtre Pierre, pour, qui vous avez composé l'ouvrage qui nous occupe en ce moment et qu'il vous avait demandé, dites-vous, avec les plus vives instances. Si vous le désirez, mes amis vous communiqueront mes livres, et vous les offriront même sans que vous les demandiez. Toutefois je ne puis taire ici ce qui me paraît répréhensible dans vos écrits et dans votre foi. Et d'abord je vous reproche de soutenir que « Dieu a créé l'âme non pas du néant mais de lui-même⁷³ ». La conséquence toute naturelle serait que l'âme est de la même nature que Dieu; mais vous la repoussez parce qu'elle vous paraît à vous-même d'une impiété trop manifeste. Pour y échapper vous n'avez qu'un seul moyen, c'est de dire que l'âme a été créée, non pas de Dieu, mais par Dieu. En effet, ce qui est de Dieu est de la même nature que lui, tel est le Fils unique du Père. Pour que l'âme ne soit pas de la même nature que Dieu, il faut donc qu'elle ait été créée par lui et non pas de lui. Maintenant, dites-nous de quoi elle a été tirée, ou avouez que c'est du néant. Qu'entendez-vous donc quand vous dites que l'âme est une particule du souffle de la nature de Dieu? Ce souffle de la nature de Dieu, dont l'âme est une petite parcelle, niez-vous qu'il soit de la même nature que Dieu? Si vous le niez, vous vous jetez par là même dans la nécessité de conclure que c'est du néant lui-même que Dieu a tiré ce souffle dont l'âme est formée. Si ce n'est pas du néant, dites-nous de quoi Dieu l'a tirée. S'il l'a tirée de lui-même, il est donc la matière de son propre ouvrage, ce qui est une absurdité. « Mais », dites-vous, « en tirant de lui-même ce souffle, Dieu demeure dans toute son intégrité »; est-ce donc que le feu d'une lampe perd quelque chose de son intégrité, quand il sert à allumer une autre lampe d'une nature

⁷³Sag. IV, 11.

absolument semblable?

4.

«En soufflant dans une outre », dites-vous, « nous y faisons entrer un vent qui n'est nullement une portion de notre nature ou de notre substance, et que nous exhalons sans que nous ayons à en subir aucune diminution ». C'est à l'aide de cette comparaison, sur laquelle vous insistez complaisamment, que vous prétendez nous faire comprendre comment, sans aucun détriment pour sa nature, Dieu peut tirer notre âme de lui-même, et comment cette âme est distincte de Dieu quoique venant de lui. Vous jetez aussitôt ce cri de triomphe : «Est-ce que le vent qui gonfle l'outre est une portion de notre âme? créons-nous des hommes quand a nous gonflons des outres? ou bien subissons-nous une déperdition de nous-mêmes, a lorsque nous jetons de tous côtés notre a souffle? Non, nous ne perdons rien de «nous-mêmes lorsque nous exhalons ce souffle; après en avoir émis suffisamment pour gonfler une outre, nous sentons parfaitement qu'il reste en nous avec toutes ses qualités et dans toute son intégrité ». Cette comparaison paraît vous sourire par son élégance et par son application, mais voyez comme elle est fausse. Vous soutenez que Dieu, essentiellement incorporel, souffle au dehors une âme corporelle, qu'il tire, non pas du néant, mais de lui-même; vous avouez que le souffle que nous exhalons, quoique corporel, est beaucoup plus subtil que notre corps, et que nous le tirons, non pas de notre âme, mais de l'air extérieur par le moyen des poumons. Or, ces poumons, comme du reste tous les membres de notre corps, par qui sont-ils mis en mouvement, si ce n'est par notre âme qui s'en sert comme d'un soufflet pour aspirer et expirer l'air ambiant? En effet, avec les aliments solides et liquides qui constituent la nourriture et le breuvage, Dieu nous a donné un troisième principe d'alimentation, l'air ambiant qui peut suppléer pendant quelque temps à la nourriture et au breuvage, mais sans lequel nous ne pourrions vivre un seul instant, car la vie cesse en nous dès que cesse l'inspiration de l'air et la respiration. Or, de même que les aliments solides et liquides trouvent dans le corps humain des ouvertures spéciales pour entrer et pour sortir, sans quoi ils pourraient nuire également ; de même, comme cet air que nous respirons ne saurait séjourner en nous indéfiniment, sous peine de se corrompre, Dieu lui a ménagé, pour entrer et pour sortir aussitôt, des voies toujours ouvertes servant tout à la fois à la respiration et à l'expiration; ces voies sont la bouche ou les narines, ou toutes les deux à la fois.

5.

Faites vous-même l'épreuve de ce que je vous dis. Expirez l'air en soufflant, et voyez combien de temps vous pourriez vivre si l'air que vous perdez n'était point remplacé. Ou bien aspirez l'air par la respiration, et voyez quelles souffrances vous subiriez si vous ne pouviez le rejeter par l'expiration. Or, quand nous gonflons une outre, nous ne faisons qu'obéir

aux lois de la vie en nous; sauf peut-être que nous aspirons l'air en plus grande quantité, afin que nous puissions en expirer davantage et abrégier la durée des efforts plus ou moins pénibles que nous sommes obligés de faire pour remplir toute la capacité de l'outre. Comment donc pouvez-vous dire : « Nous ne subissons aucune diminution quand nous exhalons notre souffle; après en avoir émis suffisamment pour gonfler une outre, nous sentons parfaitement que ce souffle reste en nous avec toutes ses qualités, et dans toute son intégrité? » On voit, mon fils, que vous ne vous êtes pas rendu compte de ce qu'il vous fallait faire en gonflant une outre. Vous ne sentez donc pas que vous recevez aussitôt ce que vous perdez par l'insufflation? Il vous est très-facile d'en faire l'expérience, et je vous invite à tenter le gonflement d'une outre, plutôt que de gonfler votre langage et de séduire par des paroles aussi vaines que sonores, des auditeurs à qui vous devez offrir un enseignement substantiel et vrai. En pareille matière je ne vous renvoie à aucun autre maître qu'à vous-même. Lancez dans une outre votre souffle aussi abondant que possible, et aussitôt fermez votre bouche et comprimez vos narines, et alors vous constaterez la vérité de mes paroles. Bientôt vous éprouverez des angoisses intolérables; mais pourquoi ce besoin d'ouvrir la bouche et les narines, si en soufflant vous n'avez rien perdu ? Voyez quelle torture vous subissez, si vous ne remplacez aussitôt par l'aspiration l'air que vous avez expiré. Voyez quel détriment vous causerait cette insufflation, si la respiration ne venait pas y apporter remède. Si ce que vous dépensez pour gonfler l'outre ne vous était pas rendu, vous serait-il possible, non-seulement de continuer l'insufflation, mais même de conserver votre vie ?

6.

Telles sont les réflexions que vous auriez dû faire en écrivant, et jamais la pensée ne vous serait venue de vous servir d'une telle comparaison pour nous prouver que Dieu tire les âmes d'une autre substance déjà existante, comme nous tirons notre souffle de l'air qui nous environne. Vous auriez compris enfin que cette comparaison ne prouve rien, et qu'il est d'une impiété évidente de soutenir que Dieu, quoique sans subir aucune perte dans sa nature, tire de cette même nature quelque chose de muable, ou, ce qui est pire encore, qu'il est la matière de son propre ouvrage. Si donc nous voulions chercher quelque trait de ressemblance entre notre souffle et celui de Dieu, voici comment nous pourrions raisonner : Ce n'est point de notre nature que nous tirons notre souffle ; mais, n'étant point tout-puissants, avec l'air ambiant que nous aspirons et respirons nous formons un souffle qui n'est ni vivant ni sensible, bien que nous soyons sensibles et vivants. De même ce n'est point de sa nature que Dieu tire ce souffle qui constitue notre âme ; mais parce qu'il est tout-puissant et qu'il peut créer ce qu'il veut, il peut dès lors tirer du néant ou faire de rien un souffle vivant et animé qui restera essentiellement muable, quoique Dieu soit lui-même immuable.

7.

Comment donc pouvez-vous appuyer votre comparaison de l'exemple d'Elisée qui a ressuscité un mort en soufflant sur son visage⁷⁴? Supposez-vous que le souffle d'Elisée est devenu l'âme même de l'enfant? Je n'ose supposer une telle aberration de votre part. Cet enfant avait été frappé de mort quand son âme lui fut ravie; il ressuscita ensuite parce que cette même âme lui fut rendue. Et vous nous dites qu'Elisée ne subit aucune diminution dans sa nature n, comme si jamais on avait pu supposer que, pour faire revivre cet enfant, le Prophète lui eût insufflé une partie de sa substance ? Que si vous n'avez d'autre but que de nous dire qu'Elisée a soufflé sans porter aucune atteinte à son intégrité, pourquoi, dans cet acte du Prophète ressuscitant un mort, nous faire remarquer ce qui se fait toujours, même quand il ne s'agit pas de ressusciter un mort? Puisque vous n'admettez pas que le souffle d'Elisée ait pu devenir l'âme de l'enfant, et en cela vous avez raison, je m'étonne que vous ayez poussé l'imprudence jusqu'à soutenir qu'entre l'acte primitif de Dieu et celui d'Elisée il y a cette différence que Dieu n'a soufflé qu'une fois, tandis que le Prophète a soufflé trois fois. Voici vos propres paroles : «Elisée souffla sur le visage du fils de la Sunamite, comme Dieu avait primitivement soufflé sur le premier homme. Par la puissance divine dont ce souffle n'était que l'instrument, les membres morts reprirent leur première vigueur; mais Elisée ne subit aucune diminution dans sa nature., quoique ce soit par son souffle que l'âme et l'esprit reprirent possession de ce cadavre; la seule différence que j'observe, c'est que Dieu ne souffla qu'une seule fois sur le visage du premier homme qui vécut aussitôt, tandis qu'Elisée souffla par trois fois sur le visage du mort, et alors seulement celui-ci recouvra la vie. Si l'on prend vos paroles à la lettre, on conclura que la seule différence entre l'acte de Dieu et celui du Prophète réside uniquement dans le nombre de fois que le souffle fut émis. Et c'est là encore une erreur que vous devez corriger. En effet, ce qui distingue l'oeuvre de Dieu du miracle opéré par Elisée, c'est que Dieu a soufflé le souffle de vie par lequel l'homme est devenu une âme vivante, tandis que le souffle d'Elisée n'était ni animé, ni vivant, et simplement une figure. Il est vrai que cet enfant a recouvré la vie, mais ce n'est point le Prophète qui la lui a rendue directement et par sa propre puissance, Dieu seul a été l'auteur de cette résurrection, quoique pour l'accorder il se soit laissé toucher par l'amour et les supplications de son Prophète, Quant à ce triple souffle que vous prêtez à Elisée, ou vos souvenirs vous trompent, ou vous avez été trompé par un texte altéré. Pourquoi insister davantage? Pour corroborer votre thèse, ne cherchez ni exemples, ni arguments ; bien plutôt changez de doctrine et d'opinion. Gardez-vous donc de croire, de dire et d'enseigner que ce n'est pas du néant mais de sa propre nature que Dieu a tiré l'âme humaine » ; à ce prix seulement vous serez catholique.

⁷⁴Sag. IV, 11.

8.

Gardez-vous de croire, de dire et d'enseigner « que toujours et sans fin Dieu donne les âmes à ceux qui naissent; que Dieu les donne toujours, comme existe toujours celui qui les donne⁷⁵ » ; à cette condition seulement vous serez catholique. En effet, il viendra un temps où Dieu cessera de créer des âmes, sans cependant qu'il cesse d'exister. A la rigueur ces mots : « Dieu donne toujours », pourraient s'interpréter en ce sens que Dieu ne cessera pas de créer des âmes tant qu'aura lieu la génération des corps. Telle est, en effet, l'interprétation que l'on donne à ces paroles de l'Apôtre : « Ils apprennent toujours et n'arrivent jamais à la connaissance de la vérité ». Il est évident que ce mot « toujours » ne signifie pas qu'ils ne cessent jamais d'apprendre, car ils n'apprennent plus lorsqu'ils ont cessé de vivre, ou lorsqu'ils commencent à goûter les horreurs du supplice éternel. Mais une telle interprétation, qui aurait pu vous excuser, voici que vous la rendez impossible, puisqu'en disant de Dieu « qu'il donne toujours », vous spécifiez vous-même qu'il donne pendant un temps indéfini. Vous allez plus loin encore, et comme pour mieux préciser à vos yeux la durée de ce temps indéfini, vous allez jusqu'à dire : « Dieu donne toujours les âmes, comme existe toujours celui qui les donne ». Une telle erreur est formellement réprouvée par la foi catholique. Loin de nous, en effet, de croire que Dieu donne toujours des âmes, comme existe toujours celui qui les donne. Dieu existe toujours en ce sens qu'il ne cessera jamais d'exister; quant aux âmes, il n'en créera pas toujours; lorsque finira le siècle présent, le genre humain cessera de se multiplier, et rien dès lors ne motivera la création de nouvelles âmes.

9.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire et d'enseigner que « l'âme a perdu quelque chose de ses mérites par la chair, comme si elle eût possédé des mérites avant d'être unie à la chair⁷⁶ ». L'Apôtre ne dit-il pas qu'on ne peut attribuer de mérite, ni en bien ni en mal à ceux qui ne sont pas encore nés⁷⁷ ? Avant d'être unie à la chair, comment donc l'âme aurait-elle pu acquérir des mérites, puisque jusque-là elle n'avait fait aucun bien ? Oseriez-vous donc soutenir qu'avant de venir dans la chair cette âme avait bien vécu, puisque vous ne pouvez montrer qu'elle ait même existé ? Comment donc pouvez-vous vous écrier : « Vous ne voulez pas qu'une âme reçoive la santé d'une chair de péché ; mais ne voyez-vous pas que c'est par la chair que cette âme reçoit à son tour la sanctification, de telle sorte qu'elle se trouve réintégrée par ce qui a été l'instrument de sa déchéance ? » Soutenir qu'avant d'être unie à la chair l'âme a joui de l'existence et y a acquis des mérites, c'est là, si vous l'ignorez, une doctrine que l'Eglise a formellement condamnée dans les anciens hérétiques, et tout récemment encore dans les Priscillianistes.

⁷⁵Sag. IV, 11.

⁷⁶Sag. IV, 11.

⁷⁷Jean, XIV, 2.

10.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire et d'enseigner que a c'est par la chair que l'âme renaît et recouvre sa première habitude, comme c'est « par la chair qu'elle avait mérité d'être souillée⁷⁸ ». Je ne relève pas ces autres paroles : « il est donc tout naturel que ce soit par la chair que l'âme recouvre sa première habitude qu'elle semblait avoir perdue peu à peu par la chair, en sorte que ce soit par la chair qu'elle commence à renaître, comme c'est par elle qu'elle avait mérité d'être souillée ». Je m'étonne que vous ayez pu vous contredire aussi formellement et dans des propositions qui se suivent. En effet, vous avez dit un peu plus haut qu'après avoir perdu son mérite antérieur par la chair l'âme recouvre aussi son état primitif par la chair à l'occasion du baptême; maintenant, parlant toujours de cette âme, vous soutenez qu'elle a mérité d'être souillée par la chair ; mériter le mal n'est-ce point s'en rendre digne par une faute antérieure? d'où il suit que cet état primitif de l'âme vous en faites successivement un état d'innocence et un état de péché. Mais sans insister sur une telle contradiction de votre part, il me suffit de déclarer que la doctrine catholique réproouve formellement la croyance à un état antérieur de l'âme, bon ou mauvais.

11.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire ou d'enseigner « qu'avant tout péché de sa part l'âme a mérité de devenir pécheresse⁷⁹ ». En effet, le plus grand mal qu'elle puisse mériter, n'est-ce pas de devenir pécheresse ? Or, un tel mérite n'a pu être acquis avant tout péché, et surtout avant l'union de l'âme avec le corps, puisque dans cet état l'âme n'a pu mériter ni le bien ni le mal. Comment donc osez-vous dire : « Si l'âme qui n'a pu être pécheresse avant la chair, a mérité de devenir pécheresse par la chair; d'un autre côté, elle n'est point demeurée dans le péché, parce que, préfigurée en Jésus-Christ elle n'a dû ni pu rester dans le péché ? » Pesez attentivement la portée de votre langage, et n'hésitez point à le réproouver. Comment comprenez-vous que l'âme ait mérité d'être pécheresse et qu'elle n'ait pu l'être? Comment une âme qui n'a commis aucun péché a-t-elle mérité d'être pécheresse ? Comment est-elle devenue pécheresse, si elle ne pouvait l'être ? Elle ne pouvait l'être que par la chair, me répondrez-vous ; bien, mais alors n'est-ce pas mériter de devenir pécheresse que de mériter d'être unie à la chair ? Si donc, avant d'être unie à la chair l'âme n'a pu être pécheresse, comment a-t-elle mérité d'être punie ?

12.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire ou d'enseigner que « les enfants morts sans baptême peuvent obtenir la rémission du péché originel⁸⁰ ». Quant aux

⁷⁸Sag. IV, 11.

⁷⁹Jean, XIV, 2.

⁸⁰Sag. IV, 11.

exemples que vous apportez en preuve, qu'il s'agisse du bon larron qui a confessé la divinité du Sauveur sur la croix⁸¹, ou de Dinocrate, frère de sainte Perpétue, ces exemples vous trompent et ne peuvent rien en faveur de votre doctrine erronée. Et d'abord vous ne savez pas si le baptême n'a pas été conféré au larron, que Dieu a pu mettre au nombre de ceux qui sont purifiés par la confession du martyre. Une pieuse croyance ne dit-elle pas que l'eau qui jaillit avec le sang du côté du Sauveur a pu toucher le bon larron suspendu à côté de Jésus-Christ, et devenir pour lui la matière du baptême le plus saint? Mais je passe sous silence cette tradition, et je demande si quelquefois il n'aurait pas été baptisé dans la prison, comme cela s'est fait plusieurs fois dans les temps de persécution? Et s'il avait été baptisé avant même d'être jeté dans les fers? Après avoir reçu de Dieu le pardon de ses péchés, il n'en restait pas moins soumis à la rigueur des lois civiles quant à la mort corporelle. Enfin, qui pourrait dire qu'il n'était pas déjà baptisé quand il s'est précipité dans le crime, et qu'alors il n'était plus qu'un simple pénitent sur la croix, implorant le pardon d'une faute commise après le baptême? N'est-ce point cette dernière hypothèse qui nous explique le mieux la piété que le Sauveur a vue dans son cœur et que nous découvrons dans ses paroles? Soutenir que tous ceux dont le baptême ne nous est pas mentionné dans les Ecritures, sont réellement morts sans baptême, ce serait calomnier les Apôtres, puisque nulle part il n'est fait mention de leur baptême, à l'exception de celui de saint Paul⁸². Mais si, pour être convaincus qu'ils furent baptisés, nous n'avons besoin que de ces paroles adressées à Pierre par le Sauveur: «A celui qui est pur, il suffit de laver ses pieds⁸³», que dirons-nous de Barnabé, de Timothée, de Tite, de Silas, de Philémon, des évangélistes saint Marc et saint Luc, et d'une multitude d'autres, dont le baptême ne nous est révélé par aucune parole? Malgré ce silence, hésiterions-nous à croire qu'ils ont été baptisés? Quant à Dinocrate, il avait atteint sa septième année, et les enfants que l'on baptise à cet âge récitent eux-mêmes le symbole et répondent en leur propre nom. Pourquoi donc n'admettriez-vous pas que, après avoir reçu le baptême, cet enfant, gagné par l'impiété de son père, était retourné aux sacrilèges du paganisme et avait ainsi mérité de subir je ne sais quels châtiments dont il fut délivré par les prières de sa soeur? D'ailleurs, vous n'avez lu nulle part que jamais il n'eût été chrétien ou qu'il fût mort catéchumène. Et puis, l'eussiez-vous lu quelque part, ce ne serait assurément pas dans ce canon des Ecritures, dont les témoignages sont seuls acceptables dans des questions de cette importance.

13.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire ou d'enseigner que « ceux qui ont été prédestinés par le Seigneur au baptême, peuvent être soustraits à cette prédesti-

⁸¹Jean, XIV, 2.

⁸²Gen. I, 20, 21.

⁸³Liv. II, n. 22.

nation et mourir avant que le Tout-Puissant ait accompli en eux ses desseins⁸⁴ ». En effet, j'ignore quelle puissance pourrait s'opposer à la puissance divine, et l'empêcher dans telles ou telles circonstances de réaliser ce qu'elle avait prévu. Inutile de sonder le gouffre d'impiété qu'une telle erreur porte dans ses flancs ; qu'il me suffise d'une courte observation, car je crois m'adresser à un homme prudent et tout disposé à se corriger. Voici vos propres paroles : « J'invoque l'exemple de ces enfants qui, prédestinés au baptême, sont arrachés à la vie présente avant d'avoir été régénérés en Jésus-Christ » . Voici donc des enfants réellement prédestinés au baptême et arrachés à la vie avant d'avoir pu le recevoir; et Dieu les aurait réellement prédestinés à un sacrement qu'il savait devoir leur être refusé, ou dont il ne savait pas qu'ils seraient privés? Ici point de milieu possible : ou bien cette prédestination devait être déçue, ou bien sa prescience devait être trompée ! Vous comprenez à quels développements je pourrais me livrer ici, si je ne tenais à rester fidèle à ma promesse et à ne vous adresser qu'une courte observation.

14.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire ou d'enseigner que ce soit aux enfants qui meurent avant d'avoir été régénérés en Jésus-Christ⁸⁵, que s'appliquent ces paroles : Il a été ravi de crainte que la malice ne changeât son intelligence, ou que l'erreur ne trompât son âme. Voilà pourquoi Dieu s'est empressé de le soustraire à ce milieu d'iniquité; car son âme était agréable au Seigneur, et quoique ayant consommé sa course en quelques jours, il a couru une longue carrière⁸⁶ ». Ces paroles ne s'appliquent nullement aux enfants morts sans baptême, mais uniquement à ceux qui, après avoir été baptisés, mènent une vie sainte et pieuse et voient la trame de leurs jours prématurément coupée , après avoir mûri non point par l'âge, mais par la grâce et la sagesse. Supposer que ce texte s'applique aux enfants qui meurent sans baptême, c'est une erreur qui fait au saint baptême le plus violent outrage, si l'on admet que tel enfant qui aurait pu être baptisé avant de mourir, est frappé de mort avant le baptême, de crainte que la malice ne change son intelligence, ou que l'erreur ne trompe son âme. Ne serait-on pas porté à croire que c'est dans le baptême lui-même qu'il aurait pu trouver cette malice et cette erreur qui auraient pu produire en lui de si tristes ravages s'il n'y avait pas été soustrait par une mort prématurée? De plus, comme le Seigneur se complaisait dans l'âme de cet enfant, il s'est empressé de le soustraire à ce milieu d'iniquité, sans se donner le temps d'accomplir dans sa personne le bienfait auquel il l'avait prédestiné. Le Seigneur préféra donc déjouer les secrets de la prédestination, plutôt que de s'exposer à voir périr dans le baptême ce qui lui plaisait dans cet enfant non baptisé. Si je ne me trompe, c'est dire clairement que cet enfant aurait trouvé sa perte dans ce bain

⁸⁴Sag. IV, 11.

⁸⁵Sag. IV, 11.

⁸⁶Jean, XIV, 2.

salutaire où l'on doit s'empresse de le plonger de crainte qu'il ne périsse. Pour peu que l'on comprenne le sens de ces paroles de la Sagesse, pourrait-on croire, dire ou écrire qu'elles s'appliquent aux enfants morts sans baptême ?

15.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire ou d'enseigner « qu'en dehors du royaume de Dieu, il existe certaines demeures que le Seigneur place dans la maison de son Père⁸⁷ ». Le Sauveur n'a pas dit : « Il y a plusieurs demeures chez mon Père » ; et, se fût-il exprimé en ces termes, ces demeures ne se trouveraient encore que dans la maison du Père céleste. Mais le texte de l'Evangile est formel : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père⁸⁸ ». Qui donc oserait séparer du royaume de Dieu certaines parties de la maison de Dieu ? Les rois de la terre règnent, non-seulement dans leurs palais, non-seulement dans leur patrie, mais jusque sur des plages lointaines et au-delà des mers; et le roi qui a créé le ciel et la terre ne régnerait pas dans toute l'étendue de son palais ?

16.

Vous répondrez peut-être que tout appartient au royaume de Dieu, puisqu'il règne au ciel, sur la terre, dans les abîmes, dans le paradis, dans l'enfer. Où donc ne régnerait-il pas, puisqu'il étend partout sa puissance infinie ? Mais autre est le royaume des cieux, dont l'accès, selon la parole du Sauveur, n'est possible qu'à ceux qui ont été purifiés dans le bain de la régénération; autre est le royaume de la terre ou de quelque partie que ce soit de l'univers, où l'on peut trouver certaines demeures de la maison de Dieu appartenant il est vrai au royaume de Dieu, mais non à ce royaume des cieux qui est par excellence le royaume de Dieu. De ces explications il suit qu'aucunes parties ou aucunes demeures de la maison de Dieu ne sont criminellement séparées du royaume de Dieu. Et cependant toutes ces demeures ne sont pas pour cela préparées dans le royaume des cieux; dans celles qui sont en dehors peuvent jouir du bonheur et habiter ceux que Dieu daigne y placer, voire même les enfants morts sans baptême; ils sont donc dans le royaume de Dieu, quoiqu'ils ne soient pas dans le royaume des cieux, dont l'accès n'est ouvert qu'à ceux qui sont baptisés

17.

Si ceux qui nous donnent cette interprétation y attachent réellement de l'importance, c'est qu'ils ne comprennent ni les Ecritures ni cette simple prière relative au royaume de Dieu : « Que votre royaume arrive⁸⁹ ». De quel royaume s'agit-il, sinon de celui dans lequel toutes les âmes fidèles ne formant qu'une seule famille avec Dieu régneront avec lui éternellement

⁸⁷Sag. IV, 11.

⁸⁸Jean, XIV, 2.

⁸⁹Gen. I, 20, 21.

au sein de la joie et du bonheur? Quant à la puissance avec laquelle Dieu gouverne toutes choses, il est certain qu'il règne en maître absolu. Pourquoi donc lui demandons-nous que son royaume nous arrive; n'est-ce point pour que nous méritions de régner avec lui? La puissance de Dieu s'étendra jusque sur les malheureux réprouvés qui subiront en enfer le tourment des flammes éternelles; dirons-nous donc que ces malheureux seront, eux aussi, dans le royaume de Dieu ? Autre chose est de goûter les bienfaits du royaume de Dieu, autre chose d'y être enchaîné sous l'empire de ses lois. Pour vous convaincre qu'il ne saurait être question d'accorder le royaume des cieux à ceux qui sont baptisés, et d'autres parties du royaume de Dieu à ceux qui meurent sans baptême, écoutez comment s'exprime le Sauveur. Il ne dit pas : «Celui qui ne naît point de l'eau et du Saint-Esprit » ne peut entrer dans le royaume des cieux; mais : «Il ne peut entrer dans le royaume de Dieu ». S'adressant à Nicodème, sur le même sujet : « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui ne naît pas de nouveau ne peut voir le royaume de Dieu ». Il ne parle pas du royaume des cieux, mais du royaume de « Dieu ». Nicodème lui fit cette réponse : « Comment un homme déjà vieux peut-il naître de nouveau ? Est-ce qu'il peut rentrer dans le sein de sa mère et naître de Nouveau ? » Le Sauveur, précisant davantage encore sa pensée, lui répond : «En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui ne naît pas de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu⁹⁰ ». Ici encore nous ne lisons pas : Le royaume des cieux; mais : « Le royaume de Dieu . » Ces mots : « Si quelqu'un ne naît de nouveau », sont ainsi expliqués par le Sauveur lui-même : «Celui qui ne naît pas de l'eau et du Saint-Esprit ». «A ces paroles : «Ne peut voir », correspondent ces autres paroles: «Ne peut entrer » ; quant à celles-ci : «Le royaume de Dieu », le Sauveur les répète textuellement. Pourquoi donc chercher à savoir si le royaume de Dieu et le royaume des cieux sont une seule et même chose désignée sous des noms différents? ne suffit-il pas que celui qui n'a pas été purifié dans le bain de la régénération ne puisse entrer dans le royaume de Dieu? Quant aux nombreuses demeures placées dans la maison de Dieu, les séparer du royaume de Dieu, c'est une erreur dont vous comprenez l'absurdité. Et puisque vous avez pu penser que dans quelques-unes de ces demeures que le Sauveur nous signale dans la maison de son Père, seraient placés ceux-là mêmes qui n'ont pas repris naissance dans l'eau et le Saint-Esprit, si vous me le permettez, je vous invite à corriger immédiatement votre erreur et à vous en tenir à la foi catholique.

18.

Si vous voulez être catholique, gardez-vous de croire, de dire ou d'enseigner que « le sacrifice des chrétiens doit être offert pour ceux qui sont morts sans baptême⁹¹ ». Vous apportez en preuve le sacrifice des Juifs, dont il nous est parlé dans le livre des Macchabées⁹²; mais

⁹⁰Sag. IV, 11.

⁹¹Sag. IV, 11.

⁹²Jean, XIV, 2.

il vous est impossible de prouver qu'il ait été offert pour des Juifs morts sans avoir été circoncis. En formulant votre doctrine, dont la nouveauté est condamnée par l'autorité et la discipline de toute l'Eglise, vous vous servez d'une expression des plus téméraires : « Je juge », dites-vous, « que l'on doit offrir pour ces enfants des oblations assidues et de continuels sacrifices de la part des prêtres », comme si vous oubliiez que, en votre qualité de laïque, vous devez vous soumettre à l'enseignement des prêtres de Dieu, sans vous mêler directement à leurs recherches, et surtout sans vous poser au milieu d'eux comme censeur et comme juge. Mon fils, déposez de telles prétentions, ce n'est pas ainsi que l'on marche dans la voie qui nous a été enseignée par Jésus-Christ, doux et humble de coeur; s'enfler à ce point, c'est se mettre dans l'impossibilité de passer par la porte étroite dont il vous a parlé.

19.

Si vous voulez être catholique, gardez vous de croire, de dire ou d'enseigner que, parmi ceux qui meurent sans baptême, il en est quelques-uns à qui le royaume des cieux est refusé pour un temps et qui entrent seulement dans le paradis; ce ne sera que plus tard, c'est-à-dire à la résurrection générale, qu'ils parviendront au bonheur du royaume des cieux⁹³ ». Une telle doctrine n'a jamais été soutenue, pas même par l'hérésie pélagienne, quoiqu'elle nie formellement la transmission du péché originel dans les enfants. Comme catholique, vous admettez en eux l'existence du péché originel, et voici que, poussé par je ne sais quelle opinion aussi perverse que nouvelle, vous enseignez que, en dehors du baptême de Jésus-Christ, ces enfants peuvent recevoir la rémission de leur péché originel et entrer dans le royaume des cieux. Vous ne comprenez donc pas que, sur ce point, vous êtes de beaucoup inférieur à Pélage lui-même. Ce dernier, plein de respect pour la sentence du Sauveur, dans laquelle il est dit que ceux qui ne sont pas baptisés n'entreront pas dans le royaume des cieux, refuse ce royaume aux enfants morts sans baptême, quoique du reste il les proclame exempts de tout péché. Vous, au contraire, vous ne tenez aucun compte de ces paroles si formelles : « Celui qui ne renâtra pas de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume des cieux ». Sans parler de cette erreur grossière par laquelle il vous plaît d'établir une séparation réelle entre le royaume des cieux et le paradis, vous n'hésitez pas à promettre la rémission de leur péché et la possession du royaume des cieux à certains enfants que, comme catholique, vous reconnaissez coupables du péché originel, et que vous supposez mourant sans baptême. Vous flattez-vous donc de pouvoir être un vrai catholique, parce que vous affirmez contre Pélage l'existence du péché originel, tandis que vous opposez le plus formel démenti à la parole par laquelle le Sauveur affirme hautement l'absolue nécessité du baptême? A ce titre seul n'êtes-vous point un nouvel hérétique? Bien-aimé fils, la victoire que nous vous souhaitons sur les hérétiques, ce n'est point la victoire de l'erreur sur l'erreur, et surtout la victoire d'une erreur plus grande sur une erreur moins coupable. Voici vos propres paroles

⁹³Gen. I, 20, 21.

: « Quelqu'un me reprochera peut-être d'avoir placé temporairement dans le paradis l'âme du bon larron et de Dinocrate ; mais je soutiens en même temps que le royaume des cieux leur sera ouvert à la résurrection, malgré l'apparente contradiction de cette maxime fondamentale : Celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit n'entrera pas dans le royaume des cieux. Quoi qu'il en soit de cette sentence, qu'il ne craigne pas d'embrasser mon sentiment, pourvu qu'il n'ait d'autre désir que de donner plus d'extension et plus de charme aux effets de la miséricorde et de la prescience divines ». Ce sont là vos propres paroles, par lesquelles vous approuvez l'opinion de ceux qui soutiennent que certains hommes morts sans baptême sont reçus temporairement dans le paradis, de manière toutefois qu'après la résurrection ils entreront dans le royaume des cieux, nonobstant la maxime fondamentale par laquelle le Sauveur déclare formellement que celui qui ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit n'entrera pas dans le royaume des cieux. Craignant de violer cette grave autorité du Sauveur, Pélage, qui ne croyait pas les enfants coupables du péché originel, ne les admettait pas dans le royaume des cieux quand ils mouraient sans baptême; vous, au contraire, vous admettez qu'ils sont coupables de ce péché, et néanmoins vous les absolvez en dehors de toute régénération baptismale, vous les reléguez d'abord en paradis, sauf à leur permettre plus tard d'entrer dans le royaume des cieux.

20.

Quant à ces erreurs et autres semblables que vous pourrez découvrir dans vos écrits en y apportant une étude plus soutenue, que vous permettent vos loisirs, corrigez-les sans délai, si vous êtes sincèrement catholique, c'est-à-dire si c'était bien votre pensée que « vous exprimiez en disant que vous n'êtes point crédule à votre égard jusqu'à vous flatter qu'on puisse approuver ce que vous avancez; que vous êtes tout disposé à renoncer à votre opinion, s'il vous est démontré qu'elle est erronée ; et enfin que, après vous être condamné vous-même, vous vous attacherez immédiatement à la doctrine la plus sage et la plus vraie ». Hâtez-vous de prouver, mon très-cher, que ces paroles n'étaient point un mensonge sur vos lèvres; c'est alors que l'Eglise catholique se réjouira de trouver non-seulement du talent, mais un talent prudent, pieux et modeste, quand elle pouvait craindre en vous l'obstination chicaneuse et les ardeurs insensées de l'hérésie. C'est maintenant qu'il s'agit pour vous de réaliser, si elles étaient sincères, les protestations dont vous faisiez suivre les excellentes paroles que je viens de citer : « Comme c'est faire preuve de sagesse et de prudence de suivre sans difficulté le parti de la vérité, ce serait montrer de la folie et de l'obstination que de ne pas se ranger immédiatement du côté de la raison⁹⁴ ». Faites donc preuve de sagesse et de prudence, et vous suivrez sans difficulté le parti de la vérité ; ne montrez ni folie ni obstination, et vous vous rangerez immédiatement du côté de la raison. Si de telles protestations sont sincères de votre part, si elles étaient formulées dans toute la franchise de votre coeur,

⁹⁴Sag. IV, 11.

et pas seulement sur vos lèvres, vous repousseriez avec horreur tout retard dans l'oeuvre si belle de votre conversion. C'était peu de dire : «C'est le propre d'un esprit méchant et obstiné de ne vouloir pas courber sous le joug de la raison »; si vous n'ajoutiez : «De ne vouloir pas courber aussitôt ». C'est ainsi que vous lanciez la malédiction contre celui qui se refuse toujours à cette noble entreprise; puisque celui qui se contente d'y opposer des retards vous paraît mériter à juste titre la note infamante de méchanceté et d'obstination. Soyez donc conséquent avec vous-même, et surtout goûtez les fruits de votre propre langage, vous n'hésitez point alors à vous jeter éperdument dans le sentier de la raison, plutôt que de vous laisser imprudemment détourner de la bonne voie en succombant aux écueils de votre âge.

21.

Ce serait une tâche bien longue de relever, discuter et réfuter une à une toutes les erreurs que je voudrais voir disparaître de vos ouvrages, et surtout de votre esprit. Toutefois, gardez-vous bien de vous mépriser vous-même et de compter pour peu votre esprit et votre talent d'écrire. J'ai pu me convaincre que votre mémoire s'est enrichie d'une foule de passages de l'Ecriture, et cependant je dois vous avouer que votre érudition ne répond pas à l'éclat de vos talents et à l'intensité de votre travail. Voilà pourquoi je ne veux pas vous voir vous élever trop haut, ni trop vous abaisser. Oh ! plutôt à Dieu que je pusse lire vos écrits avec vous, et vous indiquer vos erreurs dans un entretien ! Une conversation entre nous terminerait cette affaire plus facilement que des lettres; combien de lettres ne faudrait-il pas si nous voulions tout dire ? Toutefois, j'ai voulu vous signaler clairement les erreurs principales, en vous avertissant de les corriger promptement et de les exclure de votre croyance et de votre enseignement ; combien je désirerais que cette facilité de discussion dont vous jouissez par la munificence divine, vous vous en serviez utilement, non pas pour détruire, mais pour fonder et soutenir la doctrine saine et salubre.

22.

Je vous ai déjà, comme je l'ai pu, signalé ces erreurs, mais je crois devoir vous les signaler encore brièvement, telles que vous les avez formulées : 1° Dieu a tiré l'âme, non pas du néant, mais de lui-même; 2° Dieu crée éternellement les âmes, comme il est éternel lui-même; 3° l'âme a perdu par la chair le mérite qu'elle avait acquis avant son union avec la chair; 4° l'âme recouvre par la chair son état primitif et renaît par elle, comme c'est pareille qu'elle avait mérité d'être souillée; 5° l'âme a mérité de devenir pécheresse avant tout péché; 6° les enfants morts sans baptême peuvent obtenir la rémission du péché originel; 7° ceux que Dieu a prédestinés au baptême peuvent faillir à cette prédestination et mourir avant d'en obtenir de Dieu la réalisation; 8° aux enfants qui meurent avant d'avoir repris naissance en Jésus-Christ s'appliquent ces paroles : «Il a été enlevé, de crainte que la malice ne changeât

son intelligence », et autres paroles semblables tirées du livre de la Sagesse ; 9° parmi les différentes demeures dont le Sauveur nous affirme l'existence dans la maison de son Père, il en est quelques-unes en dehors du royaume de Dieu; 10° le sacrifice des chrétiens doit être offert pour ceux qui meurent avant d'avoir reçu le baptême; 11° quelques-uns de ceux qui meurent sans baptême entrent, non pas dans le royaume des cieux, mais dans le paradis; ce n'est qu'à près la résurrection des morts que le royaume des cieux leur sera ouvert.

23.

Ces onze propositions forment tout autant d'erreurs manifestement contraires à la foi catholique, et que vous devez impitoyablement exclure de votre esprit, de votre langage et de vos livres, si vous voulez non seulement passer aux autels catholiques, mais même demeurer catholique et nous laisser la joie de votre heureux retour. Chacune de ces propositions obstinément soutenue deviendrait une hérésie spéciale. Ne serait-il pas malheureux de trouver dans un seul homme un si grand nombre d'opinions dont chacune suffirait pour faire condamner tout infortuné qui la soutiendrait? Loin de tenter de les soutenir, combattez-les généreusement par vos paroles et par vos écrits; à ce prix, et vous condamnant vous-même, vous vous attirerez plus de gloire que si vous confondiez l'adversaire le plus redoutable; et enfin, il vous sera plus glorieux de reconnaître vos erreurs que de ne les avoir jamais commises. Que le Seigneur vous vienne en aide; que son divin Esprit répande dans le vôtre une telle puissance d'humilité, une telle lumière de vérité, une telle douceur de charité, une telle paix de piété, que vous préféreriez mille fois vous vaincre en faveur de la vérité que de soutenir le mensonge contre tel adversaire que ce soit. Malgré ces opinions que vous avez émises et qui sont directement contraires à la foi catholique, gardez-vous de croire que vous ayez perdu la foi, pourvu du moins que ce soit devant Dieu, qui sonde les reins et les coeurs, et dans toute la sincérité de votre âme que vous vous soyez écrié : « Je n'ai pas pour moi-même la crédulité de penser que l'on puisse approuver ce que j'avance ; je suis donc disposé à ne point soutenir mon opinion particulière, s'il est montré qu'elle soit improbable; et, condamnant mon propre jugement, j'embrasserai de grand coeur le sentiment qui sera le meilleur et le plus conforme à la vérité ». Quand le coeur est animé de semblables dispositions, l'esprit, par ignorance, peut formuler des opinions contraires à la foi, mais il n'en reste pas moins catholique par le fait seul qu'il est disposé et qu'il se prépare à se corriger. Mais il est temps de clore ce livre, afin que le lecteur prenne quelques instants de repos et renouvelle toute son attention pour mieux saisir ce qui doit suivre.

LIVRE QUATRIÈME. SPIRITUALITÉ DE L'ÂME.

Augustin se justifie de n'avoir pas osé se prononcer sur l'origine de l'âme et d'en avoir établi la spiritualité. Il revient sur ce dernier point et prouve par les saintes Ecritures que notre âme est un esprit.

1.

Maintenant permettez-moi de vous exprimer mes convictions personnelles avec toute la franchise et toute la clarté que voudra bien m'inspirer Celui qui tient dans sa main notre vie et nos paroles. Vous n'avez pas craint de me nommer et de m'adresser directement un double reproche. Après avoir, dès le début de votre livre, proclamé votre inexpérience et votre incapacité, que vous opposiez à ma science et à ma capacité, vous nous offrez en spectacle le jeune homme reprenant un vieillard, le laïque remontrant un évêque, dont il venait de louer hautement la profonde science et l'étonnante capacité; vous me condamnez enfin dans des matières que vous croyez connaître, tandis que je reconnais mon incompetence à les résoudre. Que je sois savant et habile, je l'ignore, ou plutôt je sais d'une manière très-certaine que je ne le suis pas. D'un autre côté, j'avoue sans hésiter qu'un ignorant peut savoir quelquefois ce qu'un savant ignore; aussi je ne puis que vous louer sincèrement d'avoir laissé de côté le respect dû à l'homme et d'avoir donné la préférence à la vérité, ou du moins à ce que vous croyiez être la vérité, sans que vous l'ayez jamais approfondie. Si donc vous avez été téméraire en vous flattant de connaître ce que vous ignoriez, du moins vous avez fait preuve de liberté et d'indépendance, puisque les égards dus à la personne ne vous ont point empêché de formuler vos opinions. Cela seul doit vous faire comprendre que le plus grand de tous nos soins doit être pour nous d'arracher à l'erreur les ouailles de Jésus-Christ, puisque les ouailles elles-mêmes se reprocheraient de taire à leurs pasteurs les vices dont elles les croiraient coupables. Oh ! si vous m'aviez reproché ce qui dans mes écrits est vraiment digne de reproche ! Je ne dois pas nier que mes moeurs elles-mêmes et surtout beaucoup de mes ouvrages peuvent être incriminés, sans aucune témérité de la part de mes juges. Si vous vous étiez fait mon censeur dans ces matières, je pourrais peut-être vous montrer ce que je voudrais que vous fussiez vous-même, du moins par rapport à ce que vous me reprochez; et, bien loin de me prévaloir de mon grand âge en face de votre jeunesse, de mon caractère en face de votre infériorité, je donnerais moi-même l'exemple de la correction, bien persuadé que cet exemple serait d'autant plus salutaire qu'il serait plus humble. Pourquoi donc me reprochez-vous des choses que non-seulement l'humilité ne m'ordonne pas de corriger, mais que la vérité me contraint ou d'avouer ou de soutenir?

2.

Ce que vous me reprochez, c'est d'abord de ne pas avoir osé me prononcer sur l'origine de ces âmes données aux hommes depuis Adam; et en effet, j'avoue sur ce point mon ignorance; c'est ensuite d'avoir affirmé d'une manière absolue et certaine que l'âme est un esprit et non point un corps. Sur ce dernier point encore vous me reprochez deux choses, c'est-à-dire, de croire que l'âme n'est pas un corps, et de croire qu'elle est un esprit. En effet, vous pensez, vous, que l'âme est un corps et non pas un esprit. Eh bien ! je veux aujourd'hui me justifier devant vous, et en lisant ma justification, vous comprendrez, j'espère, de quelles

erreurs vous avez vous-même à vous justifier. Voici comment vous vous exprimez dans le livre où vous prononcez mon nom : « Je sais que la plupart des auteurs, et des plus habiles, mis en demeure de se prononcer, ont gardé le silence ou se sont tenus dans des généralités, au lieu de donner à leurs discussions une solution franche et précise. C'est en particulier l'impression qu'ont produite sur moi dernièrement les lettres d'Augustin, cet homme si savant, cet évêque si illustre. A quelles hésitations, dès lors, ne se croiront pas obligés les modestes écrivains qui voudraient traiter cette matière ; comment ne pas étouffer en eux-mêmes leurs propres impressions ; comment ne pas confesser publiquement que toute solution leur paraît impossible ? Mais, croyez-moi, il me semble qu'il est par trop absurde que l'homme s'ignore lui-même, quand il lui est donné de connaître toutes choses. Où chercher une différence entre l'homme et l'animal, si l'homme ne sait discuter ni sur ses qualités ni sur sa nature ? ne devra-t-on pas alors lui appliquer dans toute leur rigueur à ces paroles du psaume : L'homme élevé à tant d'honneurs n'a pas compris ; il a été assimilé aux animaux et leur a été comparé⁹⁵ ? Puisque Dieu n'a rien créé sans raison, puisqu'il a fait de l'homme un animal raisonnable, capable d'intelligence, jouissant de la raison et d'une vive sensibilité ; puisque la divine Providence distribue toutes choses avec sagesse, poids et mesure ; comment admettre que la seule chose qu'elle ait refusée à l'homme ce soit la connaissance de soi-même ? Ne voyons-nous pas la sagesse du monde porter vainement ses « investigations jusque sur la vérité elle-même ? Comme elle ne peut l'atteindre dans sa propre nature et son entité réelle, elle porte son flambeau sur tout ce qui se rapproche de la vérité et en présente les caractères ; quelle honte, dès lors, ne serait-ce pas pour un catholique de s'ignorer lui-même et de s'interdire absolument toute recherche à cet égard ? »

3.

C'est en ces termes, aussi éloquents qu'explicites, que vous flagellez notre ignorance sur ce qui regarde la nature de l'homme ; vous allez même jusqu'au point de conclure, vous et non pas moi, que si vous ignoriez quoi que ce soit de ce qui vous concerne, on serait en droit de vous comparer aux animaux. Sans doute, il est facile de voir que c'est à nous que vous faites allusion en citant cette parole : « L'homme élevé à tant d'honneurs n'a pas compris », puisque nous jouissons des honneurs de l'Église, tandis que jusqu'alors ces honneurs vous ont été refusés ; cependant, ne suffit-il pas que vous jouissiez des honneurs de la nature humaine, pour que vous ayez le droit de vous préférer aux animaux, auxquels, toutefois, vous vous croiriez assimilé si vous ignoriez quoi que ce soit de ce qui concerne votre nature ? En effet, votre anathème ne s'applique pas seulement à ceux qui, comme moi, ignorent l'origine de l'âme ; et encore ne sommes-nous pas sur ce point dans une ignorance absolue, car nous savons que Dieu a soufflé sur le front du premier homme, et que l'homme a été fait âme

⁹⁵Sag. IV, 11.

vivante⁹⁶ ; encore n'aurions-nous pas pu le savoir par nous-mêmes ; votre anathème, dis-je, s'applique encore à d'autres, puisque vous vous écriez . « En quoi l'homme diffère-t-il des animaux, s'il ne sait discuter ni sur ses qualités ni sur sa nature ? » Ne dirait-on pas qu'à vos yeux l'homme doit tellement connaître l'étendue de ses facultés et le fond de sa nature, que rien ne soit plus un mystère pour lui? S'il en est ainsi, pour peu que vous ne puissiez pas me dire le nombre de vos cheveux, vous me donnerez le droit de vous comparer aux animaux. Et si, malgré la perfection à laquelle nous pouvons parvenir en cette vie, vous nous permettez d'ignorer encore quelque chose de ce qui touche à notre nature, veuillez nous dire jusqu'à quel point vous étendez cette permission; ne nous permettriez-vous pas par hasard d'ignorer l'origine de notre âme, quoique, restant fidèles aux données de la foi, nous croyions fermement que notre âme nous a été donnée par Dieu, et qu'elle n'est point de la même nature que Dieu ? Pensez-vous que chacun puisse rester dans l'ignorance où vous êtes par rapport à son âme, ou qu'il doive en avoir la connaissance que vous pouvez en avoir? De telle sorte que si son ignorance est un peu plus grande que la vôtre, vous donnerez le droit de le comparer aux animaux ; et s'il en sait un peu plus que vous, vous lui ferez encore l'honneur de cette flatteuse comparaison ? Dites-nous donc au juste ce que vous nous permettez d'ignorer par rapport à notre nature, sans avoir à craindre d'être assimilés aux animaux. Seulement, ayez bien soin que celui qui sent son ignorance sur ce difficile sujet ne se trouve pas plus élevé au-dessus des animaux que celui qui se flatte de savoir ce qu'il ignore. L'homme, dans sa nature, est formé d'un esprit, d'une âme et d'un corps; dès lors ce serait être insensé que de refuser le corps à la nature humaine. Les anatomistes, pour arriver à connaître la nature de ce corps, étudient, même dans les hommes vivants, les membres, les veines, les nerfs, les os, la moelle, le jeu intérieur des organes vitaux ; et cependant ils ne nous ont jamais comparés à des animaux, quoique nous ignorions ces détails de notre être. Vous me répondrez peut-être qu'ils comparent aux animaux ceux qui ignorent, non pas la nature du corps, mais la nature de l'âme. Alors vous ne deviez pas vous exprimer comme vous l'avez fait au début de votre ouvrage. En vous écriant : « En quoi l'homme diffère-t-il de l'animal ? » vous ne parliez pas uniquement de celui qui ne connaît ni les propriétés ni la nature de son âme, mais en général de celui qui ignore les facultés et la nature de son être n. Or nous devons regarder notre corps comme faisant partie de notre nature, ce qui n'empêche pas que nous pouvons encore discuter sur chacune des parties dont notre nature se compose. S'il me prenait fantaisie de dire tout ce que je connais sur la nature de l'homme, je pourrais en composer plusieurs volumes, et cependant j'avoue sans hésiter que j'ignore encore beaucoup de choses sur ce point.

⁹⁶Sag. IV, 11.

4.

Dans le livre précédent nous avons longuement discuté sur le souffle de l'homme. Ce souffle appartient-il à la nature de l'âme, puisque c'est elle qui le produit dans l'homme? appartient-il à la nature du corps, puisque c'est par l'âme que le corps est mis en mouvement pour produire ce souffle? appartient-il à l'air ambiant sans lequel le souffle ne saurait être produit ? ou enfin, appartient-il à ces trois choses à la fois, c'est-à-dire à l'âme qui meut le corps, au corps dont le mouvement reçoit et rend le souffle, et à l'air extérieur qui nourrit le corps en y pénétrant et le soulage en sortant? Vous êtes un homme lettré et éloquent, et cependant voilà des choses que vous ignoriez, puisque vous croyiez, vous disiez, vous écriviez, vous enseigniez à un immense auditoire qu'une outre appliquée sur nos lèvres se gonfle de notre propre nature, sans que notre nature en éprouve aucune perte. Pour vous rendre compte de ce phénomène, besoin n'était pas de scruter les pages des divines Ecritures ; il suffisait de vous observer vous-même. Comment voulez-vous donc que, sur un sujet que j'ignore, l'origine de l'âme, je m'en rapporte à vous, qui ignoriez ce que vous faites sans cesse par le mouvement perpétuel de vos narines et de vos lèvres ? Maintenant que je vous ai averti, plaise à Dieu que vous cédiez immédiatement, au lieu de résister à une vérité dont l'évidence vous éblouit. Gonflez une outre, interrogez vos poumons, et plutôt que de leur faire rendre une réponse contre moi, recueillez la leçon qu'ils vous donnent et la réponse véritable qu'ils vous adressent , non point en parlant ou en discutant, mais en aspirant l'air et en le refoulant au dehors. Malgré les sanglants reproches dont vous flétrissez mon ignorance sur l'origine de l'âme, je n'exhalerais aucune plainte; bien plutôt je rendrais grâces à Dieu si vous consentiez à discuter avec moi cette question autrement que par des injures, mais par des raisons véritables. Si vous pouviez m'apprendre ce que j'ignore, je devrais me résigner patiemment à être frappé, non-seulement par des paroles, mais même par de véritables coups de poing.

5.

Quant à cette matière, j'avoue à votre charité que je désire vivement une réponse péremptoire à l'une ou à l'autre de ces deux questions : Quelle est l'origine des âmes? ou bien pouvons-nous arriver à cette connaissance pendant notre vie mortelle? A cette question faudrait-il appliquer les paroles du Sage . «Ne cherchez pas ce qui est au-dessus de vous, et ne scrutez pas ce qui est plus fort que vous; ce que Dieu vous a commandé, c'est là ce qui doit sans cesse occuper vos pensées⁹⁷ ? » Toutefois je voudrais que mes doutes fussent éclaircis, soit par Dieu lui-même qui sait fort bien ce qu'il crée, soit par un docteur habile qui sache ce qu'il dit, et non par un homme qui ne connaît même pas le souffle qu'il exhale. Nous n'avons aucun souvenir de notre première enfance, et vous pensez que, sans une révélation spéciale de la part de Dieu, l'homme peut connaître comment la vie lui est venue

⁹⁷Sag. IV, 11.

dans le sein de sa mère; surtout quand cet homme ignore à ce point la nature humaine, qu'il ne sait pas, non-seulement ce qu'elle éprouve intérieurement, mais même les phénomènes extérieurs qu'elle produit ! Vous flattez-vous donc, fils bien-aimé, de m'apprendre, à moi ou à d'autres, comment la vie s'empare d'un enfant à sa naissance, vous qui jusqu'ici ignorez ce qui entretient la vie dans les hommes- vivants, et comment la mort vient les frapper dès qu'ils sont privés de cet aliment nécessaire? Vous vous flattez de m'apprendre, à moi ou à d'autres, comment les hommes reçoivent la vie, vous qui ignorez de quoi les autres se remplissent? Puisque vous ignorez l'origine de l'âme, puissé-je du moins savoir si je puis la connaître pendant cette vie ! Si cette question est de celles dont il nous est défendu de scruter la profondeur, il est à craindre que nous ne péchions, non pas en l'ignorant, mais en voulant la résoudre. Toutefois, si elle appartient à cette classe de questions trop relevées, sachons bien que ce n'est pas en ce sens que notre âme puisse appartenir à la nature même de Dieu, et cesser d'être une simple créature dans toute la rigueur de l'expression.

6.

Et si je disais que parmi les oeuvres de Dieu il en est que nous connaissons plus difficilement que nous ne connaissons Dieu lui-même? La trinité des personnes en Dieu nous est connue par la révélation, tandis que nous ignorons entièrement combien Dieu avait créé d'espèces d'animaux, et combien purent entrer dans l'arche de Noé. Pourtant je n'oserais pas dire que vous ne l'avez pas appris quelque part. Ne lisons-nous pas dans le livre de la Sagesse : «Ils ont pu avoir assez de lumière pour connaître l'ordre du monde; comment n'ont-ils pas découvert plus aisément celui qui en est le Dominateur⁹⁸ ? » Dira-t-on que ce qui est en nous ne saurait être au-dessus de notre portée? En effet, notre âme nous est plus intime que notre corps. Pour arriver plus facilement à la connaissance du corps, l'âme procède extérieurement par les yeux du corps, plutôt qu'intérieurement par elle-même. Qu'y a-t-il dans les parties les plus secrètes du corps, si l'âme n'y est pas ? Et cependant, si l'âme connaît quelques-uns des principes vitaux les plus secrets, c'est par les yeux du corps qu'elle arrive à cette connaissance. Et pourtant, avant de les connaître, elle les animait de sa présence ; c'est par elle seule qu'ils avaient le mouvement et la vie, ce qui prouve qu'il est plus facile à l'âme de les vivifier que de les connaître. Dira-t-on que le corps est pour l'âme une matière plus élevée que l'âme n'est à elle-même? Je suppose que cette âme veuille savoir à quel moment la semence de l'homme se convertit en sang, en chair, en os, en moelle ; quelles sont les espèces de veines et de nerfs dont les nombreux détours portent le sang dans tout le corps et en relient les différentes parties; si la peau doit être comptée parmi les nerfs, et les dents parmi les os, car les dents n'ont pas de moelle comme les os, comment les ongles diffèrent-ils des os dont ils ont la dureté, et des cheveux dont ils ont la croissance ainsi que la divisibilité? quel est l'usage des veines artérielles destinées à la circulation, non pas du sang, mais de l'air; si,

⁹⁸Sag. IV, 11.

dis-je, notre âme voulait se rendre compte de tous ces phénomènes de son corps, lui dirait-on : «Ne cherchez pas ce qui est au-dessus de vous, et ne scrutez pas ce qui est plus fort que vous? » Et quand il s'agit de sa propre origine, ce sujet ne serait ni trop élevé, ni trop profond pour qu'elle le puisse embrasser? Vous regardez comme une absurdité impossible que l'âme ignore si elle a été insufflée divinement ou si elle se transmet par voie de génération, quand elle n'a de ce fait passé aucun souvenir, quand il est pour elle confondu avec les nombreux oublis de l'enfance, d'autant plus qu'elle n'a pu en avoir ni la perception, ni le sentiment. Et vous ne voyez ni inconvenance, ni absurdité à ce que l'âme ne connaisse pas son propre corps, non pas seulement les phénomènes passés, mais ceux-là mêmes qui se renouvellent sans cesse; qu'elle ignore si pour vivre dans le corps elle doit mouvoir les veines, et mouvoir aussi les nerfs pour agir dans les membres du corps? Si c'est elle qui opère ce mouvement, pourquoi les nerfs ne s'agitent-ils que quand elle le veut, tandis que le sang circule dans les veines sans attendre le consentement de sa volonté? Dans quelle partie du corps a-t-elle le siège de son empire? Est-ce dans le coeur, dans le cerveau, dans les impressions et les mouvements volontaires du cerveau, ou bien dans les pulsations involontaires des veines et du coeur? Si c'est du cerveau qu'elle communique le sentiment et le mouvement, pourquoi éprouve-t-elle des sensations malgré elle, tandis qu'elle est parfaitement maîtresse de mouvoir les membres comme elle veut? Et puisque rien de tout cela ne se passe dans le corps que par elle et avec elle, pourquoi ignore-t-elle ce qu'elle fait, ou de quel principe elle le fait? Elle ignore tout cela, et vous ne lui en faites pas un crime, tandis que vous l'accusez de ne pas savoir d'où ou comment elle a été faite, quand ce n'est pas elle qui s'est faite? Personne ne sait comment l'âme opère dans le corps ces phénomènes; est-ce pour cela que vous ne pensez pas à les mettre au rang des vérités trop hautes et trop relevées ?

7.

Il se présente encore une question plus importante à mes yeux : Pourquoi si peu d'hommes peuvent-ils rendre compte de faits accomplis également par tous? Parce que, me direz-vous peut-être, il n'y a que peu d'hommes qui aient étudié cette branche de la science médicale, appelée l'anatomie ; quant aux autres, ils ne la connaissent pas parce qu'ils n'ont pas voulu l'apprendre. Je pourrais vous répondre que plusieurs essaient, mais en vain, d'acquérir cette science; leur esprit est tellement obtus, qu'ils ne peuvent saisir l'explication qui leur est donnée de ce qui se passe en eux et par eux. Mais voici quelque chose de plus grave : Pourquoi n'ai-je pas besoin qu'aucun art vienne m'apprendre qu'il y a au firmament le soleil, la lune et les étoiles, tandis que j'ai besoin que la science m'apprenne si le mouvement que j'imprime à mon doigt part du coeur ou du cerveau, ou de l'un et l'autre à la fois, ou d'aucun de ces deux organes? Je n'ai pas besoin que tel docteur vienne m'apprendre que ces astres se trouvent à une grande hauteur au-dessus de moi, et j'attends que quelqu'un vienne me dire d'où part tel mouvement qui s'opère en moi. On peut bien me dire que la pensée siège dans mon

coeur, mais ce que je pense, personne ne peut ni le savoir ni le dire; et puis, si nous voulons connaître dans quelle partie du corps siège ce coeur dans lequel se forme la pensée, il nous faut le demander à un homme qui ne sait pas ce que nous pensons. Quand la loi nous ordonne d'aimer Dieu de tout notre coeur, je sais fort bien qu'il ne s'agit pas là de ce viscère caché dans notre poitrine, mais de cette puissance créatrice de nos pensées, et à laquelle on donne le nom de coeur, parce qu'il nous est aussi impossible d'empêcher cette puissance de penser, qu'il nous est impossible d'empêcher notre coeur de lancer le sang dans toutes les parties du corps. D'un autre côté, c'est l'âme qui est le principe de tous les sens du corps; pourquoi donc, malgré les ténèbres les plus épaisses, et quoique nous fermions les yeux à l'aide d'un autre sens qui s'appelle le toucher, pouvons-nous parfaitement compter tous nos membres extérieurs, tandis que malgré la présence intérieure de notre âme sans laquelle rien n'aurait ni vie ni mouvement, nous ne connaissons aucun des viscères intérieurs qui nous composent; je ne parle pas seulement des médecins empiriques, des anatomistes, des dogmatiques, des méthodiques, mais je dis en général que l'homme ne se connaît pas plus qu'il ne connaît son semblable.

8.

Quiconque voudrait se rendre compte de ces mystères de la nature, on pourrait lui appliquer cette parole : «Ne cherchez pas ce qui est au-dessus de vous, et ne scrutez pas ce qui est plus fort que vous ». Il s'agit ici, non point de ce qui ne saurait être touché par notre corps, mais de ce que notre intelligence ne saurait comprendre, et de ce que, la puissance de l'esprit ne saurait pénétrer. Et cependant je ne parle ni du ciel, ni de la dimension des astres, ni de l'étendue de la mer et des terres, ni des profondeurs de l'enfer; nous sommes, et nous ne pouvons nous comprendre; toute notre science doit avouer son impuissance et son infériorité par rapport à nous; nous ne pouvons nous comprendre, et cependant nous ne sommes pas en dehors de nous-mêmes. Toutefois nous ne sommes pas à comparer aux animaux, quoique nous ne sachions pas ce que nous sommes; et cependant vous pensez que l'on doit nous assimiler aux animaux, si nous avons oublié ce que nous avons été; mais, pour l'avoir oublié, ne faudrait-il pas l'avoir su? Dans le moment où je parle, ni mon âme ne m'est transmise par mes parents, ni elle ne m'est soufflée par Dieu ; quelque soit le mode que Dieu ait employé pour me la donner, il ne l'a employé qu'au moment même de ma création; aujourd'hui il ne crée rien de moi ni en moi; ma création est un fait passé, complètement écoulé. Je ne sais pas même si j'ai eu connaissance de ce fait, et si je l'ai oublié ; je ne puis même pas sentir et savoir quand il s'est accompli.

9.

En ce moment où nous sommes, où nous vivons, où nous savons que nous vivons, où nous sommes très-assurés de nous souvenir, de comprendre et de vouloir, en ce moment où

nous nous flattons de si bien connaître notre nature, nous ignorons absolument la puissance de notre mémoire, de notre intelligence, de notre volonté. Un de mes amis d'enfance, nommé Simplicius, était doué d'une mémoire tellement prodigieuse, que sur notre demande il nous récitait immédiatement et sans hésiter, en commençant par la fin, les derniers vers de chacun des livres de Virgile. Nous le priâmes de nous réciter les vers précédents, il le fit également, et nous avons toujours été persuadés qu'il aurait pu réciter Virgile tout entier dans l'ordre inverse, car nous l'avons interrogé sur tous les livres indistinctement, et toujours il nous a répondu. Nous tentâmes la même épreuve pour les discours de Cicéron, écrits en prose, et qu'il avait appris de mémoire; il récitait, et en sens inverse, tout ce qui lui fut demandé. Comme nous nous répandions en louanges et en admiration, il nous attesta par serment qu'il ne s'était jamais cru capable de faire ce qu'il venait d'accomplir. Son esprit ne se connaissait donc pas une telle capacité de mémoire, et jamais il ne l'aurait connue, s'il n'avait pas été invité à en tenter l'épreuve. Pourtant, avant de tenter cette épreuve, il était bien le même homme; pourquoi donc s'ignorait-il lui-même?

10.

Nous nous flattons souvent de conserver le souvenir de telle ou telle chose, et dans cette présomption nous omettons de recourir à l'écriture. Puis il arrive bien souvent que nous invoquons ces souvenirs, mais en vain, et alors nous nous repentons de notre présomption et de notre négligence à confier nos impressions au papier. Puis enfin, tout à coup ces souvenirs reparaissent, alors même que nous ne les cherchons plus. N'étions-nous donc plus les mêmes quand nous agitions ces pensées en nous-mêmes? Et cependant nous ne sommes plus ce que nous étions, quand nous ne pouvons réveiller en nous les mêmes pensées. Quoi donc? Voilà que j'ignore comment il peut se faire que nous nous échappions et que nous soyons rendus à nous-mêmes? Sommes-nous autres, sommes-nous ailleurs quand nous cherchons, sans le trouver, ce que nous avons confié à notre mémoire; et quand, après n'avoir pu parvenir jusqu'à nous, comme si nous étions placés ailleurs, nous nous retrouvons en quelque sorte quand nous trouvons ce que nous cherchions? Où cherchons-nous, si ce n'est pas en nous-mêmes? et que cherchons-nous, si ce n'est pas nous-mêmes? comme si nous n'étions pas en nous, ou que nous soyons sortis de nous-mêmes. Si vous l'envisagez en face, un tel abîme n'est-il pas bien capable de vous faire trembler? Et cet abîme est-il autre chose que notre propre nature, non pas notre nature telle qu'elle a pu être autrefois, mais telle qu'elle est aujourd'hui? Et cependant, même en ce sens, nous avons encore plus à chercher qu'à comprendre dans cette nature qui nous touche de si près. Souvent, en m'entendant proposer une question, je me suis flatté de pouvoir la résoudre par la réflexion; j'ai réfléchi, et la réponse ne s'est pas présentée; d'autres fois, au moment où j'y pensais le moins, cette réponse se présentait d'elle-même. J'en conclus que les forces de mon intelligence ne me sont point connues, et je crois qu'elles ne vous sont pas connues davantage.

11.

Vous couvrez mes aveux d'un orgueilleux dédain, vous allez même jusqu'à me comparer en cela aux animaux. Pour moi, je vous invite d'abord, et si vous ne cédez pas, je vous somme de mieux connaître notre commune infirmité dans laquelle la vertu se perfectionne; je ne veux pas que, en vous flattant de connaître ce que vous ne connaissez pas, vous vous mettiez dans l'impossibilité de parvenir à la vérité. Je suis convaincu qu'il est tel phénomène que vous cherchez à comprendre sans pouvoir y parvenir; et cependant, cherchiez-vous si vous n'aviez pas l'espérance de réussir? Cela seul me prouve que vous ne connaissez pas les forces de votre intelligence, puisque, loin de faire avec moi l'aveu de notre commune ignorance, vous faites hautement profession de connaître votre nature. Que dirai-je de la volonté, dans laquelle nous confessons sans hésiter l'existence du libre arbitre? Le bienheureux apôtre saint Pierre voulait donner sa vie pour Jésus-Christ⁹⁹; il le voulait sincèrement, et Dieu lui-même était témoin de sa bonne volonté; mais cette volonté même ne connaissait pas la mesure de ses forces. Le danger se présente, et cet apôtre, pour qui Jésus-Christ était réellement le Fils de Dieu, s'enfuit et se cache honteusement. Nous nous sentons vouloir ou ne pas vouloir; mais, à moins de nous tromper nous-mêmes, avouons, cher fils, que nous ignorons ce que peut notre volonté, alors même qu'elle est bonne; nous ne savons ni quelles sont ses forces, ni à quelles épreuves elle cédera ou elle ne cédera pas.

12.

Avouez donc que, sans remonter au passé, beaucoup de phénomènes actuels de notre nature nous échappent, non pas seulement en ce qui concerne le corps, mais même l'esprit; suit-il de là cependant que l'on puisse nous comparer aux animaux? Voici pourtant que vous m'infligez cette honte et cette dégradation, parce que j'avoue mes incertitudes sur un fait depuis longtemps accompli, l'origine de mon âme; et encore, si j'ignore quelque chose, je n'ignore pas tout, car je sais parfaitement que mon âme m'a été donnée par Dieu, et qu'elle n'est pas de la substance même de Dieu. S'agit-il au contraire de la nature de notre esprit et de notre âme, comment énumérer tout ce que nous en ignorons? Tout ce que nous pouvons, c'est de nous écrier avec le Psalmiste : «La connaissance que vous avez de moi me plonge dans l'étonnement, elle est si élevée que je n'y saurais atteindre¹⁰⁰ ». Il parle de la connaissance que Dieu a de sa créature, car cette créature ne saurait elle-même se connaître. L'Apôtre était ravi au troisième ciel, il y entendait des paroles ineffables qu'il n'est pas donné à l'homme de répéter, et il ne saurait dire si ce ravissement se faisait avec ou sans son corps¹⁰¹; devait-il craindre que vous le compariez aux animaux? Il savait que son esprit était ravi au troisième ciel, au sein même du paradis; en était-il de même de

⁹⁹Sag. IV, 11.

¹⁰⁰Sag. IV, 11.

¹⁰¹Jean, XIV, 2.

son corps? il l'ignorait. Paul n'était lui-même ni ce troisième ciel, ni le paradis; tandis qu'il restait composé de son corps, de son esprit et de son âme. Il avait la connaissance de ces choses profondes et sublimes, absolument étrangères à sa nature; et ce qui était de sa nature même, il l'ignorait. Comment ne pas s'étonner que, à la connaissance de mystères aussi profonds, il ait joint une si grande ignorance de lui-même? Enfin, si la Vérité même ne l'avait prononcée, qui croirait à une parole comme celle-ci : « Nous ne savons prier comme il le faut? » Notre grande préoccupation doit donc se porter sur les choses qui sont présentes à nos yeux; et voici que vous me comparez aux animaux, parce que j'ai oublié ce qui est déjà loin de moi, ce qui regarde l'origine de mon âme; vous n'entendez donc pas l'Apôtre s'écrier : « Tout ce que je sais maintenant, c'est que, oubliant ce qui est derrière moi et m'avancant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière pour remporter le prix de la félicité du ciel, à laquelle Dieu nous a appelés par Jésus-Christ¹⁰²? »

13.

Allez-vous donc vous rire de moi et me comparer aux animaux, parce que j'ai cité cette parole : « Nous ignorons ce qu'il nous faut demander? » Je tolérerais encore votre dédain. En effet, la prudence même nous dicte de nous préoccuper davantage de l'avenir que du passé, et de diriger nos prières, non pas vers ce que nous avons été, mais vers ce qui nous attend dans l'avenir; d'où il suit qu'il est bien plus honteux pour nous de ne point savoir ce que nous avons à demander, que d'ignorer notre origine. Toutefois, avant de me jeter la pierre, réveillez vos souvenirs, et rappelez-vous où vous avez lu ces paroles, car vos dédains pourraient bien tomber sur une personne qui vous est chère. En effet, c'est l'Apôtre des nations qui a lui-même prononcé ces paroles : « Nous ne savons ce qu'il nous faut demander ». Et cette parole, il la confirme par son exemple. N'était-ce pas, sans le savoir, contre l'utilité et la perfection de son salut qu'il demandait à Dieu de lui retirer l'aiguillon de la chair, qui ne lui avait été donné que pour le soustraire au danger de l'orgueil que lui faisait courir la grandeur de ses révélations? Et parce que le Seigneur l'aimait, il lui refusa la grâce qu'il ne demandait que par ignorance¹⁰³. Toutefois, après avoir dit : « Nous ne savons ce qu'il nous faut demander à Dieu dans nos prières », le même Apôtre ajoute aussitôt : « Mais le Saint-Esprit prie pour nous par des gémissements ineffables. Et celui qui pénètre le fond des coeurs entend bien quel est le désir de l'Esprit, parce qu'il ne demande pour les saints que ce qui est selon Dieu¹⁰⁴ », c'est-à-dire qu'il inspire aux saints les accents et les désirs de la prière. C'est ce même Esprit « que Dieu a envoyé dans nos coeurs, criant en nous : Abba, Père¹⁰⁵ », et dans lequel nous crions : « Abba, Père¹⁰⁶ ». Remarquez ces deux expressions:

¹⁰²Gen. I, 20, 21.

¹⁰³Sag. IV, 11.

¹⁰⁴Jean, XIV, 2.

¹⁰⁵Gen. I, 20, 21.

¹⁰⁶Liv. II, n. 22.

Nous avons reçu l'Esprit criant: «Abba, Père»; et dans cet Esprit nous crions: Abba, Père; on voit clairement que l'Apôtre voulait nous faire comprendre dans quel sens l'Esprit crie en nous, c'est-à-dire qu'il nous fait crier. Quand il lui plaira, que cet Esprit m'apprenne, s'il le croit utile pour moi, quelle est l'origine de mon âme, je ne veux sur ce point d'autre maître que l'Esprit divin qui scrute les profondeurs de la divinité, et je récusé l'enseignement d'un homme qui ne sait pas de quel souffle une outre se remplit. Cette ignorance de votre part ne m'autorise pas cependant à vous comparer aux animaux; car votre ignorance sur ce point était le fruit de l'inadvertance, et non pas d'une impossibilité réelle.

14.

Vous avouez vous-même que les questions qui touchent à l'origine de l'âme sont de beaucoup plus relevées que celles qui ont pour objet le souffle que nous aspirons et que nous expirons; cependant, pour l'un et l'autre cas, vous invoquez l'imposant témoignage de la sainte Ecriture, dans laquelle la foi nous révèle ce que les efforts de l'esprit humain sont impuissants à nous apprendre. Combien de choses passent pour nous inaperçues, et qui nous sont révélées par les observations scientifiques des médecins et par l'étude attentive des phénomènes de vie, même végétative; mais, de là quel abîme pour arriver à savoir que la chair ressuscitera pour vivre éternellement ! Il serait beau de nous faire sortir de l'ignorance où nous sommes sur la mémoire, l'intelligence et la volonté dont notre âme est douée; mais qu'il est bien mieux encore de savoir que l'âme qui aura été régénérée et renouvelée en Jésus-Christ goûtera pendant l'éternité les ineffables délices du bonheur ! Or, cette éminente destinée de notre âme ne pouvait nous être connue que par l'enseignement des divins oracles. Mais pourquoi vous flatter de trouver dans ces divins oracles une solution définitive de l'origine de l'âme? En fût-il ainsi, ce ne serait point à la nature humaine que vous devriez rapporter la gloire de la connaissance que l'homme peut avoir de ses qualités et de sa nature, mais uniquement à la munificence de Dieu. N'avez-vous pas dit : «Si l'homme ne se connaît pas, en quoi diffère-t-il de l'animal? » Et si nous devons avoir cette connaissance par le fait même de la distance qui nous sépare des animaux, pourquoi chercher dans la lecture une connaissance que déjà nous avons? De même que vous ne me lisez rien pour m'apprendre que je vis, car c'est dans ma nature même que je trouve cette science ; de même, si c'est dans ma nature que j'apprends à connaître l'origine de mon âme, pourquoi me citer à ce sujet des passages de l'Ecriture? Pour se distinguer des animaux, faut-il donc absolument lire les Ecritures ? N'est-ce pas en vertu de notre création elle-même, et avant toute connaissance littéraire que nous sommes distincts des animaux ? Comment donc osez-vous soutenir que, par cela même qu'il se distingue de l'animal, l'homme sait discuter et résoudre la question de l'origine de l'âme; tandis que, d'un autre côté et par une contradiction manifeste, vous affirmez que, pour acquérir sur ce point une connaissance certaine, il a besoin de la révélation surnaturelle, sans laquelle toutes ses forces humaines

n'y suffiraient pas?

15.

Sur ce point encore vous êtes dans l'erreur. En effet, les témoignages divins que vous nous citez à l'appui de votre proposition, ne la prouvent aucunement. Tout ce qu'ils prouvent, c'est que nos âmes nous ont été données, créées et formées par Dieu; une telle conviction, du reste, nous est absolument nécessaire pour imprimer à notre vie une sainte direction. Mais ils ne nous disent pas sous quel mode ces âmes nous ont été données: est-ce par voie d'insufflation nouvelle et spéciale, comme cela s'est fait pour l'âme du premier homme; est-ce par voie de transmission originelle? Lisez attentivement ce que j'ai écrit sur ce point à notre frère René¹⁰⁷; ce que j'ai dit alors, je m'abstiens de le répéter. Pour vous plaire, je devrais me prononcer définitivement, comme vous vous êtes prononcé vous-même, dussè-je me jeter comme vous dans d'inextricables embarras, qui vous ont amené à émettre contre la foi catholique des propositions telles que, si vous preniez la peine de les étudier sérieusement, vous comprendriez aussitôt combien il vous eût été utile de savoir que vous ignorez ce que vous ignorez; combien même vous seriez heureux de le savoir aujourd'hui. Si c'est l'intelligence qui vous plaît dans la nature de l'homme, parce que sans l'intelligence nous serions semblables aux animaux, comprenez donc que vous ne comprenez pas, de peur que vous ne deveniez incapable de rien comprendre; et gardez-vous bien de mépriser tout homme qui, pour avoir le sens véritable de ce qu'il ne comprend pas, comprend avant tout qu'il ne le comprend pas. Quant à ces paroles du Psalmiste: «L'homme si haut placé n'a pas compris; il a été comparé aux animaux sans raison et il leur a été trouvé semblable¹⁰⁸», lisez-les et tâchez d'en saisir la raison et la portée, si vous voulez vous en épargner la honteuse application, plutôt que de les jeter orgueilleusement à qui que ce soit. Cet oracle est à l'adresse de tous ceux qui ne voient d'autre vie que la vie charnelle, et qui n'espèrent rien après la mort, pas plus que n'ont à espérer des animaux; mais il ne frappe en aucune manière ceux qui avouent qu'ils savent ce qu'ils savent, et qu'ils ignorent ce qu'ils ignorent, prouvant ainsi que la connaissance qu'ils ont de leur propre faiblesse est un remède assuré contre toute présomption de l'orgueil.

16.

Je demande donc, ô mon fils, que votre présomption juvénile ne prenne point si fort en pitié mes séniles hésitations. Après avoir avoué que cette question de l'origine des âmes ne m'a été enseignée ni par Dieu ni par aucun homme spirituel, et qu'ainsi je ne puis la résoudre, je me sens disposé à soutenir que Dieu nous a caché cette vérité comme il nous en a caché beaucoup d'autres, plutôt que de m'exposer à avancer témérairement telle proposition dont

¹⁰⁷Sag. IV, 11.

¹⁰⁸Jean, XIV, 2.

l'obscurité serait telle que, non-seulement je ne pourrais la faire comprendre aux autres, mais que je ne la comprendrais pas moi-même. Combien moins je me résignerais à prêter des armes à ces hérétiques qui soutiennent l'innocence parfaite de l'âme des enfants, dans la crainte de faire retomber sur Dieu la responsabilité de cette faute. Ne valait-il pas mieux déclarer ces âmes innocentes, plutôt que d'accuser Dieu de les avoir rendues pécheresses en les unissant à une chair pécheresse, alors même qu'il savait, dans sa prescience infinie, que le bain de la régénération ne leur serait pas accordé, et qu'elles ne recevraient aucune grâce du baptême qui les arrachât à l'éternelle damnation ? Et en effet, combien d'enfants ne meurent-ils pas avant d'avoir reçu le baptême ? Pour me soustraire à cette difficulté, je ne voudrais jamais tenir avec vous ce langage : « L'âme a mérité d'être souillée par la chair et de devenir pécheresse, quoique n'ayant jusque-là aucun péché qui pût lui mériter ce châtiment » ; et encore : « Le péché originel est effacé en dehors du baptême » ; enfin : « Le royaume des cieux est accordé, à la fin, à ceux qui n'ont pas été baptisés ». Si je ne voyais dans ces paroles un poison mortel pour la foi, peut-être ne craindrais-je plus de me prononcer définitivement sur cette matière. Jusque-là je crois bien plus sage de me conserver dans l'hésitation, plutôt que de me prononcer sans savoir ; et je m'en tiens simplement à ce que l'Apôtre a enseigné d'une manière si claire et si formelle. C'est par un seul homme que tous les hommes qui naissent d'Adam sont soumis à la condamnation¹⁰⁹, à moins qu'ils ne renaissent en Jésus-Christ par le sacrement de la régénération qu'il a institué lui-même, et que tous doivent recevoir avant de mourir s'ils veulent avoir part à cette vie éternelle à laquelle Dieu les a prédestinés dans son infinie miséricorde. Quant à ceux qui sont prédestinés à la mort éternelle, Dieu leur appliquera le châtiment dans la mesure la plus rigoureuse de justice, non-seulement pour les péchés actuels qu'ils auraient commis volontairement, mais aussi pour le seul péché originel, s'ils ne sont coupables que de ce péché. Telle est pour moi la solution de cette question ; quelque secrètes que soient d'ailleurs les oeuvres de Dieu, avant tout je veux conserver toute l'intégrité de ma foi.

17.

Cela posé, autant que Dieu m'en donnera la grâce, je dois répondre à l'apostrophe que vous m'adressez directement au sujet de l'âme. Voici vos paroles : « Malgré l'opinion contraire hautement professée par le docte évêque Augustin, nous n'admettons pas que l'âme soit incorporelle et un esprit ». Avant tout, discutons donc la question de savoir si, comme je le soutiens, l'âme est un esprit, ou si, comme vous le soutenez, elle est corporelle. Nous verrons ensuite si, dans les Ecritures, cette âme nous est présentée comme un esprit, quoique souvent ce mot esprit ne désigne qu'une faculté de l'âme et non pas l'âme tout entière. Et d'abord je voudrais savoir quelle définition vous donnez du corps ? Si le corps, à vos yeux, doit être composé de membres charnels, ni la terre, ni le ciel, ni la pierre, ni l'eau, ni les

¹⁰⁹Sag. IV, 11.

astres, ni toutes les choses de ce genre ne seront des corps. Si par le corps vous entendez tout ce qui peut être augmenté ou diminué, et qui occupe un espace plus ou moins restreint dans l'étendue; tous les objets précités sont des corps, l'air est un corps, la lumière visible est un corps, et on peut dire avec l'Apôtre : tous les corps célestes et tous les corps terrestres¹¹⁰.

18.

A ce titre l'âme est-elle un corps? C'est là une question fort délicate et fort subtile. Vous affirmez d'abord que Dieu n'est point un corps, et je vous félicite de cette affirmation. Pourquoi donc me plonger de nouveau dans l'inquiétude quand vous vous écriez . « L'âme est-elle spirituelle en ce sens qu'elle ne soit plus, comme quelques-uns le pensent, qu'une inanité vide, qu'une substance aérienne et futile ? » A en juger par ces paroles, vous paraissiez croire que tout ce qui manque de corps n'est plus qu'une substance vaine. S'il en est ainsi, comment osez-vous dire que Dieu n'a pas de corps, comment ne craignez-vous pas qu'on en conclue qu'il n'est qu'une substance vaine ? Soutenez, comme vous l'avez fait, que Dieu n'a pas de corps; mais gardez-vous d'ajouter qu'il n'est qu'une substance vaine ; d'où il suivra que tout ce qui n'a pas de corps n'est pas pour cela une substance vaine. Par conséquent on peut affirmer que l'âme est incorporelle, sans qu'on entende par là qu'elle n'est qu'une substance vaine et futile, puisque Dieu est incorporel, sans que pour cela il ne soit qu'une vide inanité. Comprenez donc qu'il y a une immense différence entre ce que j'ai dit et ce que vous me faites dire. Je suis loin de soutenir que l'âme soit d'une substance aérienne, car j'avouerais par cela même qu'elle est un corps. En effet, l'air est un corps, telle est du moins l'inébranlable conviction de tous ceux qui, parlant des corps, comprennent ce qu'ils disent. Maintenant, parce que j'ai dit que l'âme est incorporelle, vous en concluez que j'ai soutenu qu'elle est une substance aérienne ; c'est le contraire que vous deviez conclure : puisque j'ai dit qu'elle n'est pas un corps, elle n'est donc pas aérienne; et d'un autre côté, ce qui se remplit d'air ne saurait être une inanité. Comment les autres dont vous parlez ne vous l'ont-elles pas fait comprendre? Quand elles se gonflent, est-ce que ce n'est pas par l'effet de l'air qu'on y entasse ? Elles sont si peu une inanité, qu'on peut en mesurer le poids. Peut-être croyez-vous trouver une différence entre le souffle et l'air; mais le souffle n'est que l'air mis en mouvement, comme il est facile de s'en convaincre en agitant un éventail. D'un autre côté, prenez un vase qui vous paraît vide, et si vous voulez vous convaincre qu'il est plein, plongez l'ouverture dans l'eau et vous remarquerez que, par suite de la pression de l'air dont il est plein, le liquide ne pourra y pénétrer. Au contraire, si vous placez l'orifice horizontalement à la surface du liquide ou un peu de côté, le liquide s'y précipite tandis que l'air s'échappe par la partie de l'orifice restée libre. Il est plus facile de faire soi-même cette opération que de la décrire. Mais pourquoi insister plus longtemps? Soit que vous compreniez ou que vous ne compreniez pas que l'air est un corps, toujours est-il que vous

¹¹⁰Jean, XIV, 2.

devez admettre que j'ai dit de l'âme qu'elle est, non pas aérienne, mais absolument incorporelle. Cette propriété, vous l'attribuez à Dieu, dont pourtant vous n'osez dire qu'il soit une inanité, et en qui vous devez reconnaître une substance toute-puissante et immuable. Pourquoi donc, si l'âme est incorporelle, craindrions-nous qu'elle ne fût plus qu'une inanité vide, puisque Dieu est incorporel sans être pour cela une inanité vide ? J'en conclus qu'un Dieu incorporel a pu créer une âme incorporelle, comme un être vivant peut engendrer un être vivant, quoiqu'un être immuable ne puisse créer qu'un être changeant, quoiqu'un être tout-puissant ne puisse créer qu'une nature bien inférieure à lui-même.

19.

Je ne vois assurément pas pourquoi vous voulez faire de l'âme, non pas un esprit, mais un corps. Serait-ce parce que, dans une de ses épîtres, l'Apôtre distingue dans les termes l'âme et l'esprit: «Que tout ce qui est en vous», dit-il, « l'esprit, l'âme et le corps¹¹¹? » Mais alors vous avez autant de raison pour soutenir que l'âme n'est point un corps, puisque l'Apôtre la distingue également du corps. Si vous affirmez que l'âme est un corps, quoiqu'il soit parlé nominativement du corps, souffrez aussi qu'elle soit un esprit, quoiqu'il soit parlé nominativement de l'esprit. En effet, vous avez beaucoup de raisons pour admettre que l'âme est un esprit plutôt qu'un corps, puisque vous soutenez que l'esprit et l'âme sont d'une seule et même substance, tandis que vous niez cette unité de substance entre l'âme et le corps. Comment donc l'âme peut-elle être un corps, puisque sa nature est différente de celle du corps ? et comment l'âme ne serait-elle pas un esprit, puisque l'âme et l'esprit sont d'une seule et même nature ? Si vous vouliez être conséquent avec vous-même, ne devriez-vous pas conclure que l'esprit est un corps ? Si vous admettez que l'esprit n'est pas un corps, mais que l'âme en est un, ne dites plus que l'esprit et l'âme sont d'une seule et même substance. Et cependant vous le dites, vous l'affirmez d'une manière absolue. Si donc l'âme est un corps , dites également que l'esprit est un corps, car autrement il n'est plus possible d'admettre que l'âme et l'esprit soient d'une seule et même substance. Par conséquent ces trois choses énumérées par l'Apôtre : «L'esprit, l'âme et le corps », sont simplement trois corps, en observant toutefois que le corps, que nous appelons aussi la chair, est d'une nature différente de l'âme et du corps. Enfin, c'est de ces trois corps, dont deux sont de la même substance, tandis que le troisième est d'une substance différente , qu'est composé l'homme tout entier, ne formant plus qu'une seule chose et une seule substance. Rien de plus explicite qu'une telle affirmation ; et cependant, tout en admettant que l'esprit et l'âme sont d'une seule et même substance, vous ne voulez pas qu'on les désigne tous deux sous le nom d'esprit. Au contraire, s'il s'agit de l'âme et du corps, vous niez qu'ils soient d'une seule et même substance, et cependant vous prétendez qu'on doit leur donner à tous deux le nom de corps.

¹¹¹Sag. IV, 11.

20.

Mais je n'insiste pas davantage , de crainte que la question qui nous occupe ne paraisse une simple question de mots. Voyons donc ce qu'est l'homme intérieurement est-il une âme, ou un esprit, ou tout à la fois une âme et un esprit? Si j'en juge par vos écrits, vous définissez l'homme intérieur une âme. En effet, voici vos paroles : « Cette substance, d'abord insaisissable, se coagule peu à peu, de manière à devenir un autre corps englobé.dans le corps extérieur, par la force et le souffle de sa nature; c'est ainsi qu'apparut l'homme intérieur, renfermé comme dans un fourreau corporel, et imprimant à ce fourreau les formes et les habitudes extérieures correspondantes à sa propre nature ». Vous concluez : «C'est donc le souffle de Dieu qui a fait l'âme ; bien plus, ce souffle est devenu l'âme, de forme substantielle, corporelle par sa nature, et parfaitement semblable à son corps ». De là vous passez à l'esprit: «Cette âme, qui a pour origine le souffle de Dieu, n'a pu exister tant qu'elle n'était pas douée du sens propre et de l'intellect intime que nous appelons l'esprit ». Si je ne me trompe, l'homme intérieur c'est l'âme ; l'homme intime c'est l'esprit, lequel est intérieur à l'âme, comme l'âme est intérieure au corps. De même donc que le corps, dans le vide intérieur qu'il pré. sente, reçoit, selon vous, un autre corps appelé l'âme ; de même l'âme présente en elle-même un certain vide dans lequel elle reçoit un troisième corps appelé l'esprit ; de cette manière nous pouvons distinguer l'homme extérieur , l'homme intérieur et l'homme intime. Voyez-vous enfin à quelles absurdités vous vous exposez en soutenant que l'âme est corporelle? Ensuite veuillez donc me dire ce qui sera renouvelé pour la connaissance de Dieu selon l'image de celui qui l'a créé¹¹² ? Est-ce l'homme intérieur ou l'homme intime ? J'entends bien l'Apôtre parler de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, mais je ne le vois nulle part parler de l'homme intime ou intérieur à l'homme intérieur. Quoi qu'il en soit, choisissez celui que vous voudrez pour le destiner à être renouvelé selon l'image de Dieu ; comment donc pourra recevoir cette image celui qui a déjà pris l'image de l'homme extérieur? En effet, si l'homme intérieur a déjà couru dans les membres de l'homme extérieur et s'y est coagulé; je me sers à dessein de cette expression, telle que vous l'avez employée, comme si vraiment ce corps formé de poussière avait été réduit en fusion ; comment l'homme peut-il être reformé à l'image de Dieu, si la première forme qui lui a été imprimée par le corps reste absolument la même ? Portera-t-il donc en lui-même deux images, l'une lui venant d'en haut, c'est-à-dire de Dieu; l'autre lui venant d'en bas, c'est-à-dire du corps, absolument comme sur les pièces de monnaie on trouve : croix ou pile? Vous répondez peut-être que l'âme a pris l'image du corps, et que l'esprit recevra l'image de Dieu , puisque l'âme se rapproche davantage du corps, tandis que l'esprit touche de plus près à Dieu. C'est donc l'homme intime qui sera réformé à l'image de Dieu, et non pas l'homme intérieur ? Vaine excuse. En effet , si cet homme intime est répandu dans tous les membres de l'âme, comme l'âme est répandue dans tous les membres du corps; il est certain que, par l'âme, il a

¹¹²Sag. IV, 11.

déjà pris l'image du corps; et qu'il a reçu de cette âme une forme toute spéciale. Si donc cet homme intime conserve l'image du corps, comment recevra-t-il l'image de Dieu, à moins, comme je l'ai dit, qu'il ne ressemble aux pièces de monnaie et qu'il ne porte deux images, l'une supérieure et l'autre inférieure? Telles sont les absurdités auxquelles vous réduisent, bon gré mal gré, les idées charnelles que vous apportez dans l'étude de l'âme. D'un autre côté, comme vous l'avouez vous-même, Dieu n'est pas un corps: comment donc un corps peut-il recevoir l'image de Dieu? Je vous en conjure, frère bien-aimé, ne vous conformez pas aux idées de ce siècle, mais réformez-vous dans la nouveauté de votre esprit¹¹³, et ne jugez pas selon la chair, car c'est la mort¹¹⁴.

21.

Vous répondez : «Si l'âme n'a pas de corps, que pouvait donc connaître le mauvais riche dans les enfers? Pourtant il connaissait Lazare, il connaissait Abraham¹¹⁵ » ; comment donc avait-il pu acquérir la connaissance d'Abraham qui était mort depuis si longtemps? Vous supposez donc que l'on ne peut connaître l'homme que parla forme du corps; aussi je suppose que, pour vous connaître vous-même, vous vous regardez souvent dans la glace, dans la crainte que vous ne puissiez plus vous connaître si vous veniez à oublier la forme de votre visage. Dites-moi, la personne que l'on connaît le mieux, n'est-ce pas soi-même, et pourtant de tous les visages qui nous entourent c'est le nôtre que nous voyons le moins? Et puis, qui donc pourrait connaître Dieu, puisque vous affirmez sans hésiter qu'il est un esprit; si, comme vous le dites; on ne peut connaître que par la forme du corps, ou en d'autres termes, si les corps seuls peuvent être connus? Qu'on pose à un chrétien ces questions si graves et si difficiles, je ne crois pas qu'il soit assez oublieux des oracles divins, pour dire jamais : «Si l'âme est incorporelle, il est nécessaire qu'elle manque de forme ». Oubliez-vous que l'Apôtre nous parle de la forme même de la doctrine¹¹⁶ ? En concluez-vous que la forme de la doctrine soit corporelle? Avez-vous donc oublié que l'Apôtre nous dit de Jésus-Christ qu'avant l'incarnation il était dans la forme de Dieu¹¹⁷? Autrement comment osez vous dire : «Si l'âme est incorporelle, il est nécessaire qu'elle manque de forme? » Dieu est un esprit, et cependant on vous parle de la forme de Dieu, ce qui ne vous empêche pas de vous exprimer comme si la forme n'existait que pour les corps.

22.

Vous ajoutez : «Les noms doivent cesser là où il n'y a plus de forme à distinguer; du moment qu'il n'y a plus de désignation de personnes, toute appellation nominale n'a plus de raison

¹¹³Gen. I, 20, 21.

¹¹⁴Jean, XIV, 2.

¹¹⁵Gen. I, 20, 21.

¹¹⁶Liv. II, n. 22.

¹¹⁷Liv. III, n. 22, 23.

d'être». De là vous essayez de prouver que l'âme d'Abraham était corporelle, puisque le mauvais riche a pu dire : « Père Abraham ». Je viens de dire qu'il peut y avoir forme là même où il n'y a pas de corps. Et si les désignations nominales n'ont aucune raison d'être là où il n'y a pas de corps, veuillez je vous prie énumérer les noms suivants : « Les fruits de l'esprit sont la charité, la joie, la paix, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la foi, la mansuétude, la continence¹¹⁸ ». Dites-moi si vous n'avez aucune connaissance de ces vertus dont vous prononcez le nom, ou bien si la connaissance que vous en avez vous les représente comme autant de linéaments des corps. Dites-moi seulement quelle figure, quels membres, quelle couleur a la charité ; pourtant, si cette vertu n'est pas vaine, elle ne saurait vous paraître quelque chose de vain et d'imaginaire. « On ne saurait, dites-vous, implorer le secours que de celui qui nous apparaît sous une forme corporelle ». Que les hommes vous entendent, et personne désormais n'implorera le secours de Dieu, puisque personne ne voit en lui un être corporel.

23.

Vous ajoutez : « Dans ce passage, les membres de l'âme nous sont décrits comme si elle était un corps véritable » ; aussi vous soutenez « que l'oeil désigne la tête tout entière; la langue le palais et la gorge, et le doigt la main », puisqu'il est dit que le mauvais riche leva les yeux, et plus loin : « Envoyez Lazare, afin qu'il plonge dans l'eau l'extrémité de son doigt, et qu'il rafraîchisse ma langue ». Toutefois, comme vous affirmez de Dieu qu'il est incorporel, craignant sans doute qu'on ne vous oppose les passages où il est parlé des membres de Dieu, et qu'on en conclue contre vous que Dieu est donc aussi un être corporel, vous prévenez l'objection, et vous dites : « Ces membres désignent uniquement en Dieu des vertus ou puissances incorporelles ». Mais de quel droit, je vous le demande, pouvez-vous soutenir que ces noms de membres n'exigent pas que Dieu ait un corps, tandis qu'ils l'exigent pour l'âme? Doit-on prendre ces expressions à la rigueur de la lettre, quand il s'agit d'une créature, tandis qu'on ne doit y voir qu'une figure quand il s'agit du Créateur? Vous allez donc aussi nous donner des ailes corporelles, car ce n'est pas le Créateur, mais la créature, c'est-à-dire l'homme, qui s'écrie : « Si je prends mes ailes comme la colombe¹¹⁹ ». Si vous concluez que le mauvais riche avait une langue corporelle, parce qu'il demande que Lazare rafraîchisse sa langue » ; concluez également que pendant cette vie notre langue a des mains corporelles, car il est écrit : « La mort et la vie sont dans les mains de la langue¹²⁰ ». Je suppose que le péché ne vous paraît être ni une créature, ni un corps; pourquoi donc a-t-il une face? N'est-il pas dit dans les psaumes : « Il n'y a point de paix pour mes os, à la face de mes péchés¹²¹ ? »

¹¹⁸Sag. IV, 11.

¹¹⁹Sag. IV, 11.

¹²⁰Jean, XIV, 2.

¹²¹Gen. I, 20, 21.

24.

Vous prenez dans un sens corporel le sein d'Abraham dont il est parlé dans cette même parabole, et vous le regardez même comme désignant le corps tout entier; or, je dois vous avouer qu'une telle interprétation me paraît de votre part une plaisanterie et un jeu, et non pas l'oeuvre d'un homme grave et sérieux. En effet, puis-je vous supposer assez insensé pour admettre que le sein corporel d'un seul homme supporte un si grand nombre d'âmes, ou plutôt, et ici je ne fais qu'emprunter votre langage, l'immense multitude des corps de tous les saints que les anges y transportent comme ils vont transporté Lazare? Vous me répondrez peut-être que l'âme seule de Lazare a mérité de parvenir jusqu'à ce sein d'Abraham. Mais si vous ne plaisantez pas, si vous ne vous livrez pas à un jeu d'enfant, vous devez voir dans ce sein d'Abraham le séjour suprême et mystérieux du repos éternel dont jouit Abraham. Voilà pourquoi Abraham¹²² nous est présenté comme étant le père, non-seulement de Lazare, mais d'une multitude de nations¹²³ auxquelles la foi de ce saint patriarche est proposée comme le plus beau modèle à imiter. C'est dans ce sens également que Dieu veut être appelé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob¹²⁴, quoiqu'il soit le Dieu de tous les peuples de la terre.

25.

Ne concluez pas de mon raisonnement que j'admette l'impossibilité, pour l'âme d'une personne morte ou endormie, d'éprouver des sensations agréables ou tristes, absolument comme si elle les ressentait dans un corps réel. Dans le sommeil, quand nous éprouvons quelque souffrance ou quelque douleur, nous conservons parfaitement notre personnalité; et si ces images pénibles ne disparaissaient pas à notre réveil, nous en ressentirions la tristesse la plus amère. Toutefois, il faudrait n'y avoir jamais réfléchi sérieusement, pour supposer que tous ces objets imaginaires, sur lesquels nous promenons nos songes et nos rêves, sont des corps réels. N'est-il pas plus juste de dire que si l'âme était un corps elle ne pourrait saisir par la pensée les images de ces nombreux objets tels qu'ils nous apparaissent? Je ne suppose pas, en effet, que vous alliez jusqu'à soutenir que ce sont vraiment des corps qui nous apparaissent en songe quand nous rêvons du ciel, de la terre, de la mer, du soleil, de la lune, des étoiles, des fleuves, des montagnes, des arbres, des animaux. Croire que ce sont autant de corps qui nous apparaissent ainsi en vision, ce serait de la dernière absurdité; et cependant, comme ces visions ressemblent bien à des corps! On peut ranger dans la même classification toutes les apparitions qui peuvent nous venir de Dieu, soit pendant un songe, soit pendant une extase; mais quelle est la nature de ces apparitions, quelle en est la matière, c'est ce que personne ne peut ni chercher, ni connaître. Tout ce que nous savons, c'est

¹²²Liv. II, n. 22.

¹²³Liv. III, n. 22, 23.

¹²⁴Gen. VII, 21, 22.

que ces apparitions sont spirituelles et non corporelles. Ce ne sont pas là des corps, mais des représentations de corps, formées par la pensée et contenues dans les profondeurs de la mémoire ; elles sortent ainsi de je ne sais quels coins secrets et sous je ne sais quelle forme étonnante, et viennent ainsi se placer en quelque sorte sous nos yeux. Or, si l'âme était un corps, pourrait-elle saisir par la pensée ces grandes et vastes images, et la mémoire pourrait-elle les contenir? N'avez-vous pas dit vous-même : «La substance corporelle de l'âme ne dépasse pas les limites extérieures du corps?» Maintenant je demande par l'effet de quelle grandeur qui ne lui appartient pas l'âme pourrait-elle contenir les images de ces corps prodigieux, de ces espaces immenses, de ces régions sans limites? Et l'on s'étonnerait qu'elle s'apparût à elle-même dans la ressemblance de son corps, alors même qu'elle n'a point de corps? En effet, le corps avec lequel elle apparaît en songe n'est point un corps réel, et cependant c'est avec cette image ou ressemblance de son corps qu'elle parcourt des lieux connus et inconnus, et qu'elle éprouvé toutes les impressions de la joie ou de la douleur. Je ne pense pas, du reste, que vous ayez la témérité de dire que cette représentation du corps et des membres, telle qu'elle nous apparaît en songe, soit un corps véritable? A ce prix il faudrait regarder comme véritable et réelle cette montagne dont l'âme semble gravir la pente, cette maison dans laquelle elle croit pénétrer, cet arbre ou ce bois sous lequel elle semble s'asseoir, et cette eau qu'elle semble boire. En un mot, si l'âme est un corps parce qu'elle s'apparaît comme telle dans les songes, il faudra dire que tous ces objets sur lesquels elle promène ses rêves sont aussi des corps véritables.

26.

Je dois également vous dire un mot des apparitions des martyrs, puisque vous avez cru y trouver un témoignage en votre faveur. Sainte Perpétue eut un songe dans lequel elle se croyait change en homme et combattait contre un Egyptien. Peut-on douter que ce nouveau corps fût autre chose qu'une simple figure ou représentation, et non pas un corps réel, car son propre corps était toujours là, plongé dans un profond sommeil, et avec le sexe qui lui appartenait, pendant que son âme semblait combattre avec un corps d'homme? Qu'en pensez-vous? Cette ressemblance d'un corps d'homme était-elle un corps véritable, oui ou non, malgré sa parfaite similitude? Choisissez quel parti vous voudrez. Si elle était un corps, pourquoi ne conservait-elle pas la forme de son fourreau? Est-ce que la chair de cette femme s'était tout à coup métamorphosée en une chair d'homme, de manière que l'âme qui l'habitait se fût aussitôt adaptée à cette forme nouvelle « par une sorte de congélation », pour me servir de l'expression que vous employez vous-même? De plus, le corps endormi de cette femme vivait encore ; son âme luttait, mais elle était toujours dans son fourreau, enfermée dans tous les membres de ce corps plein de vie, et conservait la forme qu'elle tenait du corps dont elle était douée. Jusque-là elle n'avait point abandonné ces membres, puisque cette séparation ne s'opère qu'à la mort; jusque-là elle n'avait point arraché ses pro-

pres membres aux membres dont ils étaient formés : d'où lui venait donc ce corps d'homme dans lequel elle se voyait combattre contre son adversaire? D'un autre côté, si cette ressemblance n'était point un corps véritable, du moins elle en était la similitude parfaite, dans laquelle l'âme éprouvait un véritable travail et une joie véritable. En faut-il davantage pour vous convaincre qu'une âme peut se faire à elle-même la ressemblance parfaite d'un corps, sans que cette ressemblance soit pourtant un corps véritable ?

27.

Que serait-ce si, même dans les enfers, ces phénomènes se reproduisaient, si les âmes se reconnaissaient, non pas dans des corps, mais dans les ressemblances des corps? Dans nos rêves les membres avec lesquels nous semblons agir ne sont que des ressemblances et nullement des réalités; et cependant, lorsque de fâcheuses impressions nous saisissent, la douleur que nous éprouvons n'est point une ressemblance, mais une réalité; il en est de même pour la joie. Mais comme sainte Perpétue n'était pas encore morte, vous vous opposez à l'application de ce raisonnement? Cependant toute la question pendante entre nous consiste à savoir de quelle nature sont ces ressemblances qui nous apparaissent dans nos songes ; et cette question serait parfaitement résolue, du moment que vous n'y verriez que de pures images et nullement des réalités corporelles. D'un autre côté, vous savez que Dinocrate, frère de cette sainte, était mort; et voici qu'il apparut à, sa soeur, portant sur son corps la blessure qui l'avait conduit au tombeau. Quels vont donc être les résultats de , ces longs efforts que vous tentez pour prouver que, quand les membres du corps sont- coupés, l'âme n'en est pas pour cela diminuée ? Voici pourtant que l'âme de Dinocrate portait en elle la blessure dont la violence sépara cette âme du corps qu'elle habitait. Vous nous disiez : «Quand on coupe les membres du corps, l'âme se soustrait à ce coup et se resserre dans les autres parties du corps, dans la crainte de se voir elle-même amputée par la blessure faite au corps » ; et c'est ainsi, sans doute, que les choses se passent, lors même que le malheureux sur lequel on opère serait profondément endormi et n'aurait aucune connaissance; mais comment pourrez-vous encore soutenir cette opinion ? Vous attribuez à l'âme une vigilance telle que, plongée dans le plus profond sommeil et entièrement absorbée dans ses rêves, elle se soustrait avec autant de bonheur que de promptitude à toute plaie dont la chair serait frappée à l'improviste, en sorte qu'elle ne peut être ni frappée, ni meurtrie, ni coupée. C'est bien ; mais, malgré votre prudence ordinaire, oubliez-vous donc que si l'âme se soustrait ainsi à toute meurtrissure, elle ne saurait en éprouver le contre-coup et la douleur? Je sais que vous vous tirez d'embarras en me répondant que l'âme resserre toutes ses parties, et les concentre à l'intérieur pour échapper à toute amputation et à toute blessure qui pourraient être faites sur le corps. Hé bien ! regardez Dinocrate, et dites-moi pourquoi son âme ne s'est point retirée de cette partie du corps sur laquelle s'imprimait une blessure mortelle ; c'était pourtant le seul moyen d'empêcher que la cicatrice de cette blessure apparût, même

après la mort de cette pauvre âme corporelle. Pressé de toute part, vous allez peut-être me répondre que ces apparitions ne sont que des ressemblances de corps et non pas des corps réels, en sorte que ce qui apparaît une blessure n'est pas plus une blessure que ce qui apparaît un corps n'est un corps? Si l'âme pouvait être blessée par ceux qui blessent le corps, ne serait-il pas à craindre qu'elle ne fût également tuée par ceux qui tuent le corps ? Or, une telle proposition est formellement condamnée par le Sauveur¹²⁵. Ainsi donc l'âme de Dinocrate n'a pu mourir sous le coup qui a fait mourir son corps; et si elle a paru blessée comme le corps avait été blessé, c'est parce qu'elle n'était pas un corps, et qu'elle portait uniquement la ressemblance d'une blessure dans la ressemblance d'un corps. Or, dans un corps imaginaire, l'âme était en proie à une douleur réelle, douleur clairement signifiée par la blessure gravée sur son corps, et dont il fut délivré par les saintes prières de sa soeur.

28.

Vous nous dites encore que l'âme a reçu sa forme du corps, et qu'elle s'étend et se développe dans la proportion même «du corps». Vous ne voyez donc pas que vous allez rendre monstrueuse l'âme d'un jeune homme ou d'un vieillard qui aurait perdu l'un de ses bras dans son enfance? « L'âme se contracte, dites-vous, dans la crainte que la main de l'âme ne soit coupée en même temps que la main du corps, et elle se condense et se resserre dans les autres parties du corps ». Par conséquent, ce bras de l'âme dont je parle, n'a pu, dans le bras d'un enfant, recevoir qu'une très-petite extension ; et cette extension, il la conservera telle, sans augmentation ni diminution, partout où il pourra lui-même se conserver; en perdant sa forme il a perdu par là même tout principe et tout moyen d'accroissement. Par conséquent, pour ce jeune homme ou pour ce vieillard qui a perdu une main dans son enfance, voici que son âme possède encore, il est vrai, ses deux mains, puisque celle qui était menacée du coup qui a frappé la main du corps s'est retirée à temps ; mais, de ces deux mains, l'une a l'étendue d'une main de jeune homme ou de vieillard, tandis que l'autre reste petite comme la main d'un enfant. Croyez-moi, ce n'est pas la forme du corps qui fait de telles mains, elles ne sont formées que par la difformité même de l'erreur. Du reste, vous ne me semblez pouvoir échapper à cette erreur qu'autant que, Dieu aidant, vous étudierez attentivement les rêves de ceux qui dorment, et qu'il vous sera donné de comprendre que ces apparitions ne sont que des ressemblances et non pas des corps véritables. Il est certain que toutes les images que nous nous formons des corps sont de la même nature que ces rêves; cependant, quant à ce qui regarde les morts, nous ne pouvons nous en faire une idée plus exacte qu'en voyant ce qui se passe dans les personnes endormies. En effet, ce n'est pas sans raison que la sainte Ecriture donne à la mort le nom significatif de sommeil¹²⁶, car le

¹²⁵Sag. IV, 11.

¹²⁶Sag. IV, 11.

sommeil est tout proche parent de la mort¹²⁷.

29.

Si l'âme était un corps, l'image dans laquelle elle se voit pendant le sommeil serait également corporelle, puisqu'elle serait la reproduction d'un corps. Dès lors, quoique ayant perdu tel ou tel membre de son corps, jamais. l'homme, dans un songe, ne se verrait privé de ce membre et se trouverait toujours dans une intégrité complète, par la raison que son âme n'aurait rien perdu de son intégrité. Or, il arrive que dans leurs songes les hommes mutilés se voient tantôt dans leur intégrité, et tantôt comme ils sont, c'est-à-dire mutilés. Ce fait ne prouve-t-il pas que, à l'égard de son corps comme à l'égard de toutes les choses dont elle s'occupe en songe, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, l'âme humaine travaille, non pas sur quelque chose de réel, mais sur de simples ressemblances? Au contraire, éprouve-t-elle de la joie ou de la tristesse, du plaisir ou de la peine, ses impressions sont toujours réelles, soit que ses visions aient pour objet des corps véritables ou seulement des ressemblances. N'avez-vous pas dit vous-même, et avec beaucoup de vérité : « Les aliments et les vêtements sont nécessaires, non pas à l'âme, mais au corps » Pourquoi donc le mauvais riche en enfer désirait-il si ardemment une goutte d'eau? Pourquoi, comme vous l'avez rapporté vous-même, Samuel apparaissait-il toujours avec son vêtement ordinaire¹²⁸? Est-ce que le mauvais riche sentait le besoin de réparer par un peu d'eau les pertes de son âme, comme on répare celles du corps? Est-ce que Samuel était sorti tout habillé de son propre corps? Non, mais le mauvais riche éprouvait réellement toutes les angoisses qui déchiraient son âme, quoique le corps pour lequel il implorait du rafraîchissement n'eût pas été véritable. De son côté, Samuel put apparaître vêtu parce qu'il présentait alors, non pas un corps véritable, mais la ressemblance et les usages du corps. On ne dira pas du moins des vêtements ce que l'on voudrait dire des membres du corps, qu'ils enlacent l'âme et lui impriment sa forme particulière.

30.

Après la mort, quand les âmes mauvaises elles-mêmes ont été dépouillées de leurs corps corruptibles, quelle force de connaissance peuvent-elles donc acquérir? Bonnes ou mauvaises, ces âmes peuvent-elles se servir de leurs sens intérieurs pour percevoir et connaître, soit les corps ou les ressemblances des corps, soit les bonnes ou les mauvaises impressions de l'entendement, quoique ces âmes n'aient plus alors d'enveloppe extérieure pour délimiter leurs membres? A ces questions personne ne peut répondre que par le silence. Quoi qu'il en soit, le mauvais riche, du sein de ses souffrances, a reconnu son père Abraham, et pourtant la figure de son corps ne lui était pas connue, son âme n'avait reçu de ce saint

¹²⁷Jean, XIV, 2.

¹²⁸Sag. IV, 11.

patriarche aucune impression qui pût le lui faire reconnaître, alors même que l'âme serait incorporelle. Pour dire de quelqu'un qu'on le connaît, ne doit-on pas connaître sa vie et sa volonté; quoique cette vie et cette volonté ne possèdent ni étendue physique ni couleurs ? En vertu de ce principe nous pouvons dire que nous n'avons de personne une connaissance aussi certaine que de nous-mêmes, parce que notre conscience et notre volonté nous sont connues; nous en avons même une vue claire et précise, quoiqu'elles n'aient pas même pour nous la ressemblance d'un corps. C'est là ce que nous ne pouvons voir, même dans une personne placée sous nos yeux, tandis que, même pendant son absence, son visage nous est connu et pour ainsi dire présent par la pensée. Nous ne pouvons en faire autant pour notre propre visage, et cependant, nous nous connaissons mieux que nous ne connaissons toute autre personne. Cela seul ne suffit-il pas pour nous faire comprendre en quoi consiste la véritable et la meilleure connaissance de l'homme?

31.

Ainsi donc, autre chose est de sentir les corps véritables, et c'est ce que nous faisons par nos cinq sens; autre chose est de percevoir, non pas des corps, mais les ressemblances des corps, ce qui se fait sans aucune action des sens; et quand nous nous considérons nous-mêmes, nous ne nous envisageons pas autrement que comme étant semblables à des corps; autre chose est d'appliquer notre entendement, non pas sur des corps ou des images des corps, mais sur des choses qui n'ont ni couleur ni étendue, comme sont la foi, l'espérance et la charité, dont pourtant nous acquérons une connaissance très-certaine. Dès lors, si je demande où nous devons habiter de préférence, où nous serons renouvelés à la connaissance de Dieu, selon l'image de celui qui nous a créés; ne dois-je pas répondre que c'est dans ce que j'ai signalé en troisième lieu, c'est-à-dire dans notre âme essentiellement spirituelle ? Là, du moins, nous ne portons ni aucun caractère ni aucune ressemblance de sexe.

32.

En effet, du moment que vous admettez que cette forme d'une âme masculine ou féminine, se révélant avec les caractères qui distinguent l'un et l'autre sexe, n'est point une simple image du corps, mais un corps véritable, bon gré mal gré vous devez avouer qu'elle est homme ou femme, suivant qu'elle apparaît homme ou femme. Toutefois, si comme vous le pensez, l'âme est un corps et un corps vivant, doué de mamelles fécondes et protubérantes, privé de barbe, mais possédant tous les caractères génitaux propres à la femme, sans cependant qu'elle soit une femme, n'ai-je pas le droit de soutenir, et avec encore plus de raison, qu'elle a une langue, des doigts, des yeux, en un mot tous les membres correspondant à ceux du corps; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit point un corps, mais une simple image du corps ? Du moins j'ai pour plaider en ma faveur, toutes ces images que nous nous faisons des absents, et toutes ces représentations que se font d'eux-mêmes et des autres ceux

dont les rêves viennent troubler le sommeil. Quant à cette anomalie monstrueuse, peut-on trouver dans la nature l'exemple d'un seul corps, à la fois véritable et vivant, un corps de femme qui n'ait cependant ce qui fait le propre du sexe féminin?

33.

Ce que vous dites du phénix n'a aucun rapport à la question qui nous occupe. En supposant, comme on le croit, qu'il renaisse de sa mort, il serait l'image de la résurrection des corps et ne détruirait nullement la croyance au sexe des âmes. J'imagine cependant que vous auriez regardé votre digression comme devant produire peu d'effet si, à l'occasion du phénix, vous ne vous étiez livré à toutes les déclamations ordinaires aux jeunes gens. Ce phénix a-t-il donc dans son corps les membres génitaux masculins sans être mâle, ou les membres génitaux féminins sans être femelle? La seule chose que je vous demande, c'est de bien peser ce que vous dites, ce que vous affirmez, ce dont vous voulez nous convaincre. Vous dites que l'âme, répandue dans tous les membres, s'y est condensée par une sorte de congélation, et que depuis le haut jusqu'en bas, depuis la moelle la plus intime jusqu'à la superficie de la peau, elle s'est laissé imprégner de la forme du corps. Par conséquent, lorsqu'elle s'est trouvée dans un corps de femme, elle a pris les différentes formes du corps de la femme, de manière que, étant un corps véritable, ayant des membres véritables, elle n'est cependant point une femme. Dites-moi donc comment il peut se faire qu'ayant dans un corps véritable et vivant tous les membres de la femme, elle ne soit point une femme? comment il peut se faire qu'ayant dans un corps véritable et vivant tous les membres de l'homme, elle ne soit point un homme? A qui viendra jamais la pensée de croire, de dire et d'enseigner de semblables absurdités? Direz-vous que les âmes n'engendrent pas? Mais les mulets et les mules ne sont donc pas mâles et femelles? Que dirai-je des eunuques? On peut les priver de mouvement et de fécondité, mais le sexe ne leur est pas enlevé, ils en conservent toujours les membres et le caractère. En devenant eunuque on ne cesse pas d'être homme. Et puis, pour être conséquent avec vous-même, vous devez dire que l'âme d'un eunuque conserve tous les caractères dont le corps extérieur a été privé. En effet, à mesure que l'opération s'accomplissait, l'âme devait se retirer pour ne point subir cette mutilation; en sorte qu'elle conserve la première forme qu'elle avait avant ce changement survenu pour le corps, et par une répression subite se conserve dans toute son intégrité. D'un autre côté, quand il s'agit de l'état des âmes après la mort, vous ne voulez plus leur concéder la distinction des sexes, quoiqu'elles conservent encore les membres qui établissent cette distinction; vous en donnez pour raison que leur conformation première est uniquement le résultat du lieu qu'elles habitaient, c'est-à-dire du corps extérieur. Toutes ces allégations, mon fils, ne sont que mensonges; si vous ne voulez pas admettre la distinction des sexes dans les âmes, ne les regardez pas comme des corps.

34.

Tout ce qui a la ressemblance d'un corps n'a point pour cela seul la réalité du corps. Dormez et vous verrez; mais quand vous vous éveillerez, discernerez avec soin ce que vous avez vu. Tout ce que vous verrez en songe vous paraîtra corporel; et cependant ce ne sera pas votre corps, mais votre âme; ce ne sera pas un corps véritable, mais la ressemblance d'un corps. Votre corps restera dans une complète immobilité, tandis que votre âme cheminera; la langue de votre corps restera silencieuse, et votre âme parlera; vos yeux seront fermés, et votre âme verra; enfin les membres de votre corps, quoique vivants, sembleront inanimés, et cependant ils ne seront pas morts. C'est ce qui prouve que la forme congelée de votre âme, comme vous dites, n'est point encore sortie de son fourreau, et cependant c'est en elle que vous voyez dans toute son intégrité la ressemblance de votre chair. A ce genre de ressemblances corporelles, qui ne sont pas des corps véritables quoiqu'elles en aient l'apparence, se rapportent tous ces faits que vous lisez, sans les comprendre, dans nos Livres saints, au sujet des visions prophétiques ; ces visions représentaient certains événements présents, passés ou futurs. Si vous êtes dans l'erreur à ce sujet, ce n'est point parce que ces visions sont elles-mêmes trompeuses, c'est parce que vous en donnez une fausse explication. S'agit-il de l'apparition des âmes des martyrs¹²⁹? nous voyons apparaître en même temps l'Agneau immolé portant sept cornes à son front¹³⁰ ; des chevaux et d'autres animaux y sont figurés avec tous les caractères désirables; les étoiles nous y sont montrées se précipitant dans leur chute, et le ciel s'y replie comme un livre¹³¹; et cependant le monde ne s'écroule pas. Toutes ces visions sont réelles ; et cependant, si nous leur donnons l'explication qu'elles réclament, nous n'y trouverons rien de corporel.

35.

Il serait trop long de vouloir épuiser la discussion de ces ressemblances corporelles. Il faudrait parler de l'apparition des anges bons et mauvais, sous la forme humaine ou sous toute autre forme. Ont-ils alors des corps véritables et sont-ils vus dans la réalité de leur être ? Quand on les voit en songe et en extase, seraient-ils, non pas des corps véritables, mais de simples images corporelles, tandis que pour ceux qui seraient éveillés ces apparitions seraient quelque chose de réel et même de tangible? Toutes ces questions ne me paraissent pas devoir entrer dans le cadre que je me suis proposé en écrivant ce livre. Je crois avoir épuisé la matière au sujet de l'âme corporelle; si vous voulez admettre qu'elle soit corporelle, avant tout donnez-nous une exacte définition du corps , car nous pourrions fort bien être d'accord sur les idées et discuter uniquement sur des mots. Quoi qu'il en soit, je pense que vous restez prudemment convaincu de toutes les absurdités qui découlent d'un

¹²⁹Sag. IV, 11.

¹³⁰Jean, XIV, 2.

¹³¹Gen. I, 20, 21.

système comme le vôtre, et par lequel vous feriez de l'âme un corps semblable à tous les autres corps et doué de toutes les propriétés qui leur sont attribuées par les savants. Tous les corps, disent-ils, possèdent longueur, largeur et épaisseur ; tous occultent nécessairement un espace dans l'étendue, espace plus petit ou plus grand, suivant que ces corps sont eux-mêmes plus petits ou plus grands. Le corps que vous attribuez à notre âme a-t-il toutes ces propriétés?

36.

Il me reste à montrer que l'esprit n'est point l'âme tout entière, mais seulement une faculté de l'âme, selon cette parole de l'Apôtre : « Tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps¹³² » ; ou plutôt selon cette parole de Job : « Vous avez détaché mon âme de mon esprit¹³³ ». Cependant, comme il est assez ordinaire de prendre l'esprit pour l'âme tout entière, la question pourrait bien n'être qu'une simple question de mots. En effet, du moment qu'il existe certainement dans notre âme une faculté qui se nomme proprement l'esprit, et en dehors de laquelle les autres facultés se nomment simplement l'âme, il n'y a plus à alléguer aucune difficulté réelle. Ce qui le prouve encore mieux, c'est que nous sommes parfaitement d'accord sur la faculté que nous appelons l'esprit; nous entendons par là l'un et l'autre la faculté par laquelle nous raisonnons et par laquelle nous comprenons. Et c'est dans ce sens que nous interprétons ce passage de l'Apôtre : « Tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps ». L'esprit se nomme aussi l'entendement, comme dans ce passage : « J'obéis à la loi de Dieu par l'entendement, tandis que par la chair j'obéis à la loi du péché¹³⁴ ». Cette phrase n'est en effet que la répétition de celle-ci : « La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair¹³⁵ ». Entendement et esprit désignent donc une seule et même faculté; et c'est à tort que vous prétendriez que l'entendement désigne à la fois l'esprit et l'âme ; je ne vois pas même un seul passage qui puisse servir de prétexte à cette interprétation. L'entendement pour nous n'est pas autre chose que notre faculté rationnelle et intellectuelle. Quand donc l'Apôtre nous dit : « Renouvelez-vous par l'esprit de votre entendement¹³⁶ », n'est-ce pas comme s'il nous disait : Renouvelez-vous par votre entendement ? L'esprit de l'entendement n'est pas autre chose que l'entendement, comme le corps de la chair n'est pas autre chose que la chair. L'Apôtre ne dit-il pas : « Dans le dépouillement du corps de la chair¹³⁷ », ce qu'il appelle corps de la chair n'étant que la chair elle-même? Dans un autre endroit, il est vrai, saint Paul distingue l'esprit de l'entendement ; c'est quand il s'écrie : « Si je prie par la langue, mon esprit prie, mais mon entendement est infructueux¹³⁸ ». Mais nous

¹³²Sag. IV, 11.

¹³³Jean, XIV, 2.

¹³⁴Gen. I, 20, 21.

¹³⁵Liv. II, n. 22.

¹³⁶Liv. III, n. 22, 23.

¹³⁷Gen. VII, 21, 22.

¹³⁸Jean, IV, 24.

n'avons pas ici à nous occuper de l'esprit en tant qu'il diffère de l'entendement. Ce serait du reste une question très-difficile, car ce mot: esprit, se retrouve souvent dans les saintes Ecritures et avec des sens bien différents. Pour nous, en ce moment, l'esprit c'est la faculté de raisonner, de comprendre, de juger ; quand donc nous parlons de l'esprit comme tel, nous sommes d'accord pour dire qu'il n'est point l'âme tout entière, mais une simple faculté de l'âme. Maintenant, si vous niez que l'âme soit un esprit, parce que le mot esprit nous représente spécialement l'intelligence, vous pourrez avec autant de raison nier que toute la race de Jacob soit appelée Israël, parce qu'en exceptant Juda on désignait sous ce nom le peuple des dix tribus qui formèrent le royaume de Samarie¹³⁹. Mais pourquoi nous arrêter plus longtemps à de telles minuties?

37.

Pour rendre ma démonstration plus facile, veuillez remarquer que l'âme est souvent nommée l'esprit ; lisez plutôt: «Jésus, inclinant la tête, rendit l'esprit¹⁴⁰ ». Il est évident que dans ce passage la partie est prise pour le tout; pourquoi donc voudriez-vous soutenir que l'âme ne saurait être appelée esprit? Mais quoi? C'est vous-même que je veux invoquer comme témoin de la vérité que j'avance. Dans la définition que vous donnez de l'esprit on voit clairement que vous vous exprimez de manière à nier l'esprit aux animaux, mais à leur concéder une âme. En effet, on appelle irrationnels les êtres qui n'ont ni raison ni intelligence. Quand donc vous voulez prouver à l'homme qu'il doit connaître sa nature, c'est en ces termes que vous vous exprimez : «Dans son infinie bonté Dieu n'a rien fait sans motif, et il a créé l'homme animal raisonnable, doué d'intelligence, de raison et d'une sensibilité très-développée, afin qu'il fût capable de placer dans un ordre convenable tout ce qui est privé de raison ». Ces paroles affirment hautement que l'homme est doué de raison et d'intelligence, tandis que les animaux en sont privés. De là, vous appuyant sur un oracle divin, les hommes qui ne comprennent pas vous les comparez aux animaux qui n'ont pas d'intelligence¹⁴¹. Dans un autre passage il est dit également: « Gardez-vous de ressembler au cheval et au mulet, qui n'ont pas d'intelligence¹⁴² ». Cela posé, voyez en quels termes vous définissez l'esprit, pour mieux faire sentir la différence que vous mettez entre lui et votre âme. «Cette âme », dites-vous, « sortie qu'elle est du souffle de Dieu, n'a pu exister sans le sens propre et sans l'intelligence intime que nous appelons l'esprit ». Un peu plus loin vous ajoutez: «Quoique l'âme anime le corps, cependant ce qui sent, ce qui juge, ce qui vivifie est nécessairement un esprit ». Enfin, vous écrivez encore : «Autre chose est l'âme, autre chose est l'esprit, le jugement et le sens de l'âme ». Par ces paroles vous formulez assez clairement l'idée que vous vous formez de l'esprit dont vous faites la puissance rationnelle par laquelle

¹³⁹Ps. LIV, 9.

¹⁴⁰Liv. III, n. 22, 23.

¹⁴¹Sag. IV, 11.

¹⁴²Jean, XIV, 2.

notre âme sent et comprend; et, quand vous parlez du sens de l'âme, vous n'entendez pas les sens du corps, mais le sens intime qui se produit au dehors par une affirmation que nous appelons sentence. C'est donc là ce qui nous distingue essentiellement des animaux, puisque ces derniers sont privés de raison. Ces animaux, par conséquent, n'ont ni l'intelligence ni le sens de la raison et du jugement, mais ils n'en ont pas moins une âme. N'est-ce pas d'eux qu'il est écrit ; « Que les eaux produisent les reptiles des âmes vivantes », et encore : « Que la terre produise une âme vivante¹⁴³? » Afin que vous n'ignoriez de rien, remarquez encore que, selon le langage des divins oracles, cette âme reçoit aussi le nom d'esprit et est appelée l'esprit des animaux. Pourtant ces animaux ne possèdent pas, je pense, cet esprit entre lequel et l'âme vous établissez une distinction si prononcée. Et cependant, il est hors de doute que l'âme des animaux a pu être appelée esprit, selon ces paroles de l'Ecclésiaste : « Qui sait si l'esprit des enfants de l'homme monte en haut, et si l'esprit de l'animal descend dans l'intérieur de la terre¹⁴⁴? » A l'occasion du déluge nous lisons également: « La mort a frappé toute chair: les oiseaux, les animaux, les bêtes de somme, les bêtes féroces, les serpents qui rampent sur la terre, les hommes et tout ce qui a l'esprit de vie¹⁴⁵ ». Après des témoignages aussi formels l'hésitation n'est plus possible, et il faut conclure que l'esprit est le nom générique donné à l'âme. Ce mot, du reste, a une telle extension, qu'il convient même à Dieu¹⁴⁶. Il n'y a pas jusqu'au souffle atmosphérique, tout corporel qu'il est, qui ne soit appelé l'esprit de tempête¹⁴⁷. En face de témoignages aussi formels, dans lesquels l'âme de l'animal, quoique privée d'intelligence et de raison, est cependant appelée esprit, ne suis-je pas en droit de conclure que désormais vous ne refuserez plus à l'âme cette dénomination d'esprit? Et si vous avez compris tout ce que nous avons dit de l'âme incorporelle, vous ne devez plus vous étonner de m'entendre affirmer en connaissance de cause l'incorporité et la spiritualité de l'âme ; toutes les raisons possibles ne se trouvent-elles pas réunies pour prouver que l'âme n'est pas un corps et qu'elle est désignée sous le nom général d'esprit ?

38.

Si donc vous recevez et lisez ces livres avec toute la charité qui me les a inspirés et dictés; si vous persévérez sincèrement dans cette louable disposition, que vous formulez au début de votre ouvrage, de renoncer à n'importe laquelle de vos opinions dès qu'elle paraîtrait improbable¹⁴⁸, veuillez avant tout vous mettre en garde contre ces onze propositions que je vous ai signalées dans le livre précédent¹⁴⁹. Ne dites plus que « l'âme vient de Dieu, en ce sens qu'elle a été créée non pas du néant, non pas d'une autre nature, mais de la nature mêm-

¹⁴³Gen. I, 20, 21.

¹⁴⁴Liv. II, n. 22.

¹⁴⁵Gen. VII, 21, 22.

¹⁴⁶Jean, IV, 24.

¹⁴⁷Ps. LIV, 9.

¹⁴⁸Liv. II, n. 22.

¹⁴⁹Liv. III, n. 22, 23.

me de Dieu » ; que « Dieu crée indéfiniment des âmes comme il a lui-même une existence indéfinie » ; que l'âme a perdu par la chair le mérite qu'elle avait acquis avant d'être unie à la chair » ; que l'âme recouvre par la chair son état primitif », et que « c'est par la chair qu'elle renaît, comme c'est par la chair qu'elle avait mérité d'être souillée » ; que « avant tout péché l'âme avait mérité de devenir pécheresse » ; que « les enfants morts avant d'avoir été régénérés par le baptême parviennent à la rémission du péché originel » ; que « ceux que Dieu a prédestinés au baptême peuvent être arrachés à cette prédestination et mourir avant que le Tout-Puissant l'ait accomplie en eux » ; que « c'est à ceux qui meurent sans baptême que l'on doit appliquer cette parole : Il a été enlevé de crainte que la malice ne changeât son intelligence¹⁵⁰ », et tous les développements donnés à cette parole ; que, « parmi les nombreuses demeures dont le Sauveur nous affirme l'existence dans la maison de son Père, il en est quelques-unes qui se trouvent en dehors du royaume de Dieu¹⁵¹ » ; que « le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ doit être offert pour ceux qui meurent sans baptême » ; que « parmi ceux qui meurent sans baptême, il en est qui sont reçus temporairement en paradis, sauf à être admis plus tard dans la béatitude du royaume des cieux ». Tels sont, ô mon fils, les principales erreurs contre lesquelles vous devez vous prémunir, et ne vous complaisez pas dans votre surnom de Vincent si vous voulez être le Victor (le vainqueur) de l'erreur. Ne croyez pas savoir une chose quand vous l'ignorez ; mais pour apprendre, apprenez à ignorer. On ne pêche point en ignorant quelque chose des secrets ouvrages de Dieu, mais en donnant témérairement pour choses connues celles qu'il ne sont point, mais en produisant et en défendant le faux à la place du vrai. J'ai dit que j'ignore si Dieu crée pour chaque homme une nouvelle âme, ou si l'âme nous vient de nos parents par voie de transmission originelle, quoique même dans ce cas il soit hors de doute que l'âme est directement créée par Dieu, sans être tirée de sa substance. Or, cette ignorance ne doit pas m'être reprochée, ou elle ne doit l'être que par celui qui se sent le pouvoir de la dissiper. Et pour cela il faut avant tout qu'il confesse que les âmes renferment en elles-mêmes les ressemblances ou représentations incorporelles des corps ; que ces âmes ne sont pas des corps ; que, tout en admettant une distinction entre l'âme et l'esprit, la dénomination d'esprit convient universellement à l'âme. Telles sont, je crois, les propositions sur lesquelles je pense avoir formé les convictions de votre charité. Supposé, toutefois, que je n'aie pu vous convaincre sur ce point, j'affirme néanmoins qu'on doit avoir des convictions faites sur toutes ces vérités ; ceux qui liront ces livres en jugeront par eux-mêmes.

39.

Du reste, si vous désirez connaître toutes les autres erreurs dont votre ouvrage abonde, venez me trouver sans ennui et sans difficulté ; ce ne sera point un disciple qui viendra trouver

¹⁵⁰Sag. IV, 11.

¹⁵¹Jean, XIV, 2.

un maître, mais un jeune homme qui se rendra auprès d'un vieillard, un homme vigoureux qui visitera un malade. Sans doute vous n'auriez pas dû publier de telles erreurs; mais la grande, la véritable gloire en pareil cas, c'est de se corriger et d'avouer sa faute, plutôt que de recevoir les flatteries d'un menteur. Quant à ceux qui assistaient à la lecture de votre livre, je suis assuré que tous n'ont pas applaudi à l'erreur, qu'ils ne l'ont pas toujours découverte, ou qu'ils n'ont pas supposé que vous l'embrassiez volontairement. Devant l'impétuosité et l'ardeur que vous mettiez dans votre lecture, il n'était guère possible de saisir la portée de chaque proposition ; d'ailleurs, ceux qui ont pu surprendre l'erreur dans vos paroles, n'ont pas loué en vous le pur éclat de la vérité, mais l'abondance de votre langage et l'éclat de votre talent. N'arrive-t-il pas très-souvent qu'on loue, qu'on exalte et qu'on aime l'éloquence d'un jeune homme, à raison des espérances qu'elle fait naître, quoiqu'on n'y trouve pas encore la maturité et la foi d'un docteur? Si donc vous voulez donner toute la correction possible à vos pensées, et assurer à votre éloquence, non pas seulement les applaudissements de la foule, mais des fruits sérieux de lumière et d'édification , méprisez ces applaudissements étrangers et pesez sérieusement la portée et la valeur de vos paroles.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.